Dissertations sur l'utilité, et les bons et mauvais effets du tabac, du café, du cacao et du thé ... / par M. Buc'hoz.

Contributors

Buc'hoz, Pierre-Joseph, 1731-1807. University of Leeds. Library

Publication/Creation

Paris: Chez l'auteur; de Bure; et la veuve Tilliard & fils, 1788.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/u3wqpcsc

Provider

Leeds University Archive

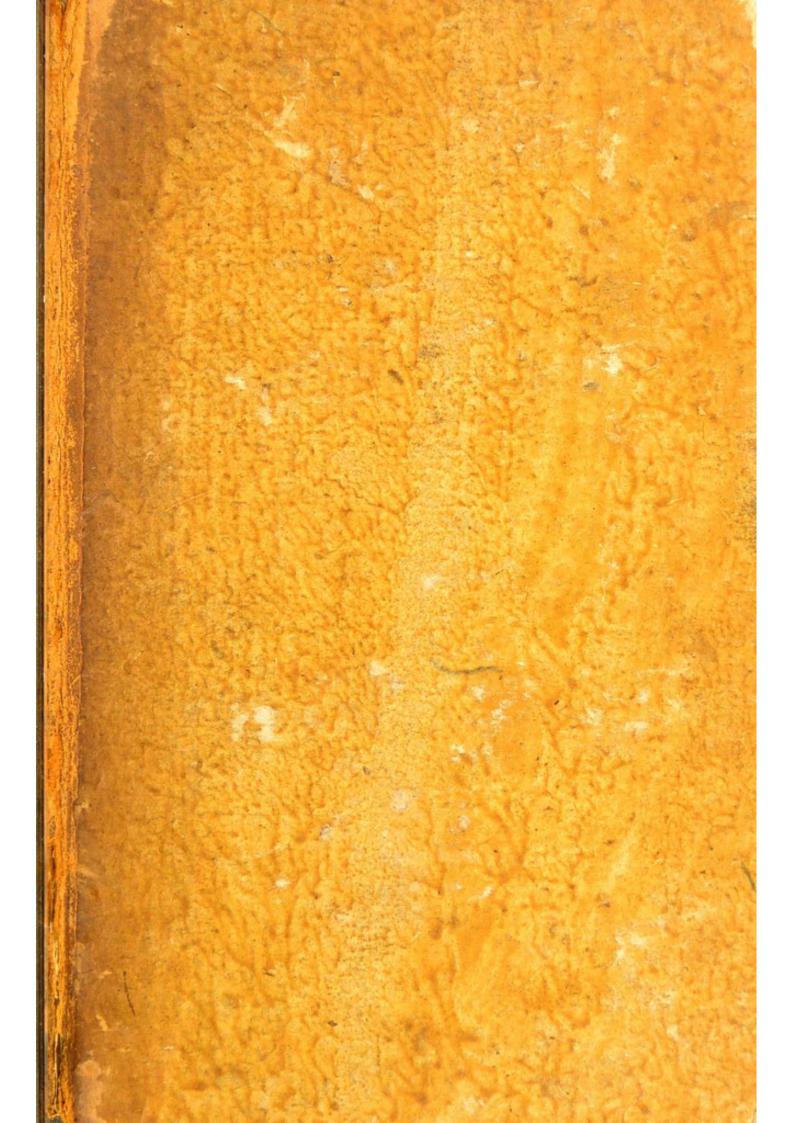
License and attribution

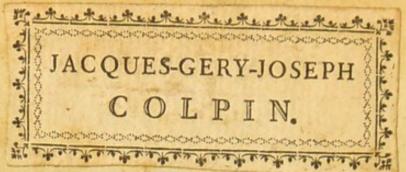
This material has been provided by This material has been provided by The University of Leeds Library. The original may be consulted at The University of Leeds Library. where the originals may be consulted.

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.







Acquis en fevrier 1819, a la Vente de h'. Burtin à Bruxellez, pour 1 fr: 90 Cent "relié. Lorte au Catalogne.

> The University Library Leeds

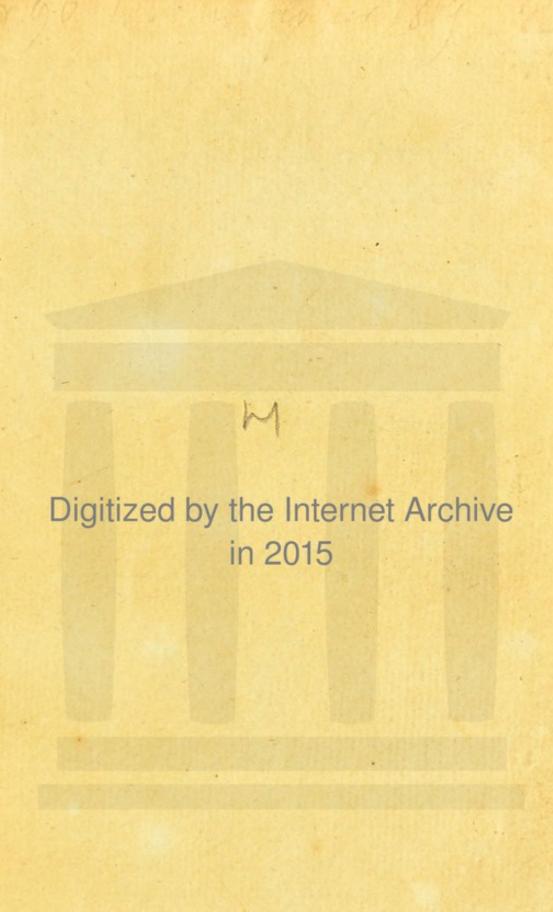


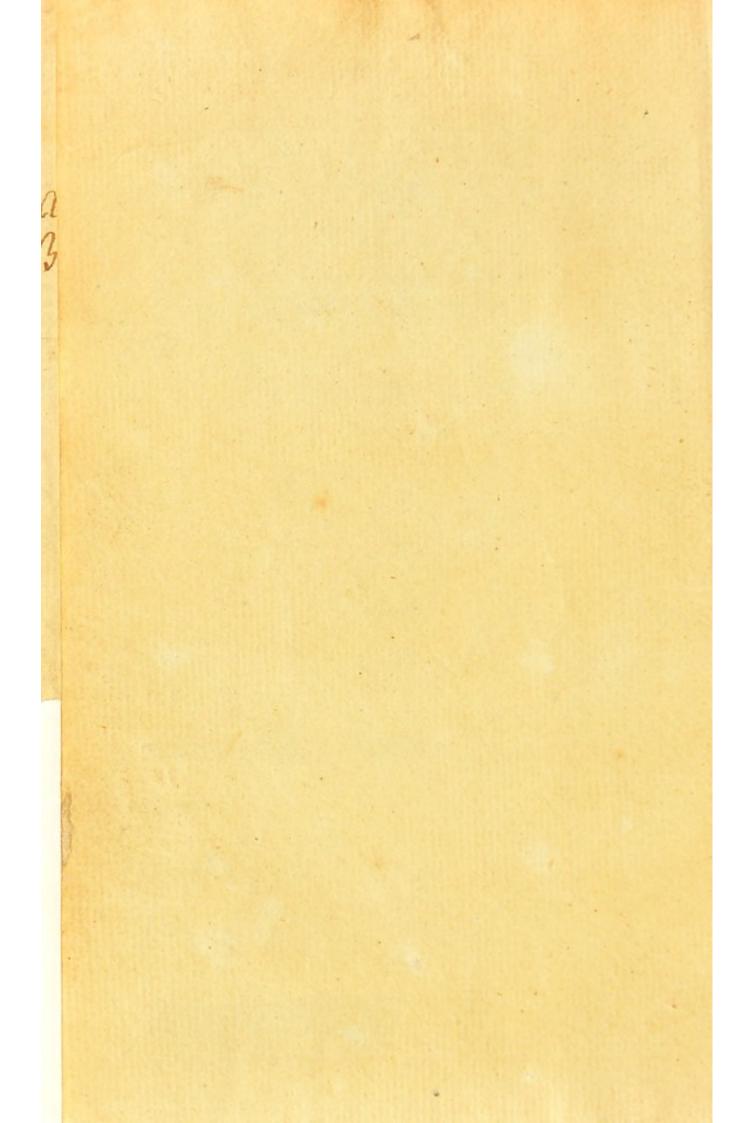
LEEDS UNIVERSITY LIBRARY

Classmark:

COOKERY 6-BUC







DISSERTATIONS

SUR L'UTILITÉ, ET LES BONS ET MAUVAIS EFFETS DU TABAC, DU CAFÉ, DU CACAO ET DU THÉ,

ORNÉES DE QUATRE PLANCHES

ENTAILLE-DOUCE;

PAR M. BUC'HOZ,

Médecin de Monsieur, Frere du Roi, ancien Médecin de Monseigneur Comte D'ARTOIS, & de seu Sa Majesté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Membre de plusieurs Académies, tant Etrangeres que Nationales.

SECONDE ÉDITION.

Prix trois livres dix fols.



A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de la Harpe, n°. 109.
DE BURE, l'aîné, Libraire, rue Serpente,
ET la Veuve TILLIARD, & Fils, Libraires,
rue de la Harpe.

1 7 8 8.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÍGE DU ROI.



S14266.



PRÉFACE.

Es Dissertations dont nous donnons ici une nouvelle édition, sont au nombre de cinq, & extraites de notre Histoire-Générale & Economique des Plantes. Le Public a paru désirer de les voir réunies dans un volume portatif; c'est pour nous y conformer que nous les publions sous ce format in-8°. Nous avons joint à ces Dissertations quatre Planches gravées, qui représentent les figures des plantes dont il y est fait mention. Un Pyrate Liégeois, pour nous enlever les fruits de nos travaux, a publié une contrefaçon de quatre de ces Disfertations, qui est très-fautive & sans aucune planche; pour prouver au Public notre désintéressement, nous nous contentons de nos déboursés, & nous donnons ce Recueil de Dissertations, quoiqu'il soit

PRÉFACE.

orné de quatre Planches en taille-douce, pour le prix modique de trois livres dix sols. Nous parapherons cette édition de notre propre main, pour la distinguer de la contresaçon.





DISSERTATION SUR LE TABAC,

Et sur ses bons & mauvais effets.



CE genre de plante, connu sous le nom de Nicotiana, Tourn. Tabacum mexic. Tornabona, Cæfalp, cassin J. B. Blennochoës, pachyphylla, Renealm. Tamaka Seneg.; en françois, Tabac, Petun. Son caractère est d'avoir le périanthe du calice monophyle, oval, à demi fendu en cinq, persistant; la corolle est monopétale, infundibuliforme; le tube est plus long que le calice; le limbe est ouvert, à demi fendu en cinq, à cinq plis; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alènes, presque de la longueur de la corolle, montans; les anthères font oblongues, le germe du pistil est oval; le stil est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est en tête, échancré; le péricarpe est une capsule ovale, rayée de chaque côté, à deux loges, s'ouvrant par le sommet; les réceptacles font à demi ovales, pointillés, attachés à la cloison; les semences sont nombreuses, en sorme de reins, ridées. Ce genre varie par la figure de ses

A

feuilles & de ses sleurs, qui sont, ou pointues, ou obtuses: il sait partie de la cinquième classe du système du Chevalier de Linné, qui comprend les plantes pentandriques, & du premier ordre de cette classe, destinées aux monogyniques:

cet auteur en admet sept espèces.

La première espèce est le tabac ordinaire : Nicotiana Tabacum. Nicotiana foliis lanceolatoovatis sessilibus decurrentibus, floribus acutis. Linn. fyst. plant. edit. Reich. t. 2 , p. 502. Mat. Med. 64. Mill. dict. nº. 2. Black., t. 146, Kniph. Cent. 4 t. 45. Ludw. Ect. t. 167. Knor. Del. 1, t. T. 2 Sabb. Hort. 1, t. 89. Nicotiana foliis lanceolatis. Hort. Cliff. 56. Hort. Upf. 45. Roy. Lugdb. 423. Sp. plant. 2 , p. 180. Nicotiana major latifolia. Bauh. pin. 169. Blennochoes Reneal. Spec. 37; en allemand, Tabak; en anglois, Tobaco; en italien, Tabacco. La racine de cette espèce est rameuse, fibreuse, blanchâtre; la tige s'élève depuis trois jusqu'à cinq pieds, grosse d'un pouce. ronde, velue, branchue, remplie de moëlle; les feuilles font alternes, larges, lancéolées, nerveuses, velues, glutineuses, adhérentes par leur base, courantes; les fleurs naissent au sommet. rassemblées en bouquet, infundibuliformes, dont le tube est plus long que le calice, le lymbe ouvert, divisé & replié en cinq parties; la corolle est rougeatre; la capsule du fruit est remplie d'un si grand nombre de petites semences, qu'on y en a compté jusqu'à mille, & qu'au rapport de J. Ray, un seul pied de tabac a produit 36000 grains. Cette espèce est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 146; dans la quatrième centurie de Kniphof, pl. 55; dans l'Edypa vegetab. de Ludwig, pl. 167; dans le Thefaurus rei herbariæ de Knorr, t. I, pl. T. II; dans l'Hortus romanus, t. 1, pl. 89; dans le Specimen

de Renealme, pl. 38 & dans nos Dons merveilleux dans le règne végétal, t. 1, pl. 7. Elle croît naturellement dans l'Amérique, d'où elle nous a été apportée, en 1560. Si on la préserve des

gelées, elle est vivace.

Le tabac est une plante si usuelle, que presque tout le monde en fait usage. La nature n'a jamais rien produit qu'on ait employé si universellement & si rapidement. Deprades, qui nous a donné l'histoire du tabac, prétend que les Espagnols furent les premiers qui connurent cette plante; ils la découvrirent à Tabacco, province du royaume d'Iucatan, où elle croît naturellement. Fernandez de Tolède en envoya, en 1560, de la femence en Espagne & en Portugal : l'année suivante, Mr. Nicot, Ambassadeur de France dans ce dernier royaume, fit semer dans son jardin la graine de cette plante, qu'un Gentilhomme, Garde des Chaffes de Sébastien, Roi de Portugal, lui avoit donnée; elle y crût parfaitement bien, & s'y multiplia beaucoup; ce fut pour lors, qu'un des Pages de cet Ambassadeur fit par hasard l'essai de cette plante; il en appliqua le jus & le marc fur un ulcère malin, connu fous le nom de noli me tangere, qu'un de ses parens avoit au nez, en peu de temps il fut guéri. Cette guérison se fit sous les yeux même de l'Ambassadeur & des plus habiles Médecins du pays, qui en voulurent être les témoins oculaires. Peu de tems après il se présenta une autre occasion, pour faire usage de cette herbe; le cuisinier du même Ambassadeur se coupa presqu'entièrement le pouce avec un grand couteau de cuifine; le Maître d'Hôtel eut recours à cette plante, & la plaie fut guérie, après cinq ou six appareils; ces deux cures mirent en peu de tems la Nicotiane en réputation. A 2

A Lisbonne on ne parloit que de cette plante; un Gentilhomme de campagne, ayant depuis deux ans un ulcère à la jambe, tâcha par tout moyen de se procurer de cette herbe ; il n'en eut pas fait usage pendant dix ou douze jours, qu'il en fut radicalement guéri. Une femme, dont le visage étoit entièrement couvert d'une dartre encroûtée, fut guérie par cette plante, en en appliquant le jus & le marc, pendant huit jours, fur la partie malade. Le fils d'un Capitaine avant les écrouelles, pour la guérison desquelles on vouloit l'envoyer en France, vint consulter l'Ambassadeur, qui l'en dissuada, en lui conseillant de faire usage de l'herbe miraculeuse qu'on cultivoit dans ses jardins; il ne s'en eut pas plutôt fervi, qu'il s'appercut d'un grand changement, & enfin d'une guérison radicale. Mr. Nicot, voyant des phénomènes de cette plante si merveilleux & si souvent réitérés, ayant d'ailleurs été instruit que Madame de Montigny étoit morte à Saint-Germain - en - Laye d'un ulcère aux mammelles, auguel on n'avoit pu apporter aucune guérison, & que Madame la Comtesse de Ruffa avoit le visage couvert d'une dartre, qu'aucun médicament n'avoit pu guérir, s'empressa de faire part de cette plante à sa patrie; il en envoya à François I, son Maître, & à la Reine mère, nommée Cathérine de Médicis, avec la façon de la cultiver & de l'employer; depuis ce tems, on a cultivé cette plante en France.

Amurat IV, Empereur des Turcs, le Grand-Duc de Molcovie & le Roi de Perse, défendirent l'usage du tabac à leurs sujets, sous peine de la vie, ou tout au moins d'avoir le nez

coupé.

On trouve une bulle d'Urbain VIII, par la-

quelle il excommunie ceux qui prennent du tabac dans les églises: si cette bulle n'a pas été révoquée, combien n'y a-t-il pas d'excommuniés, sans le savoir, parmi les Catholiques Romains?

Jacques Stuard, Roi d'Angleterre, a composé lui-même un traité contre l'usage du tabac. Le père Labat, Jacobin, dans son voyage d'Amérique, rapporte que cette plante sut comme une pomme de discorde, qui alluma une guerre très-

vive entre les favans.

Mr. Fagon, premier Médecin de Louis XIV, s'en déclara l'antagoniste; il composa contre cette plante, plusieurs ouvrages, entr'autres une thèse fameuse, qui a été soutenue plusieurs sois dans les écoles de Médecine de Paris: on rapporte de ce premier Médecin, qu'il prenoit sans cesse du tabac, dans le tems même que, par de nouveaux argumens, il cherchoit à fermer la bouche à ses adversaires; un pareil exemple étoit une apologie, ou plutôt un syllogisme, qui pouvoit renverser aisément son système; aussi disoit - on à ce Médecin de mettre son nez d'accord avec son argumentation.

" Quel a été l'homme assez téméraire, dit Mr.

"Fagon, dans cette thèse, pour essayer le "premier un poison plus redoutable que la ciguë, "plus terrible que le pavot & plus funeste que la "jusquiame & la mandragore; lorsqu'il a ouvert "sa tabatière, il ne savoit pas qu'il ouvroit la "boîte de Pandore, d'où devoient sortir mille "maux plus cruels les uns que les autres; & en "effet, aussi-tôt qu'on en a pris, pour la première "fois, on ressent un trouble qui semble nous aver"tir de la présence d'un poison que nous venons "de prendre: l'estomac est renversé par les nau"sées & les vomissemens; la rête est saisse d'une

"ivresse qui lui occasionne des éternuemens & des étourdissemens; les yeux sont couverts de ténèmens se semblables au voile que tire la mort au dermier instant de la vie; le corps entier éprouve un frissonnement semblable à celui de la sièvre; le cœur lui-même se rallentit dans son action, & quelquesois la suspend; en un mot, la mémoire, le jugement & tous les sens sont troublés, lorsqu'on sait malheureusement l'épreuve du nabac.

" Peut-on, continue Mr. Fagon, ne pas être » épouvanté de pareils symptôme; & un homme n de bon sens voudra-t-il exposer sa vie, pour se n familiarifer avec fon bourreau? Il abandonnera " cette trifte reffource aux malheureux, pour chafn fer leurs ennuis dans leurs travaux, leurs misères » & leurs tourmens. Il ne se laissera pas séduire » par les funestes appas d'une poudre qui lui gâte " le nez, & d'une fumée qui lui falit la bouche; n si par malheur, malgré tous ses conseils, il " cherche à s'en faire une dangereuse habitude, m alors tous les efforts de la raison, & tous les » avis sont inutiles, il ne peut plus se débarras-» ser de cet ennemi : pernicieuse volupté, qui n fembles aveugler ceux que tu as préoccupés! " Tous les autres plaisirs entraînent avec eux une n fatiété qui les affoiblit; il n'y a que celui de » prendre du tabac qui dégénère en une malheu-" reuse nécessité. Le nez, cet organe destiné pour » être l'instrument de l'odorat, n'est pas fait pour n servir d'égoût à toutes les humeurs qu'il plaît " d'y attirer par la force. Il est vrai que, dans " l'enfance & la vieillesse, les humeurs se portent " plus abondamment vers la membrane pituitaire; mais, dans un âge mûr, se provoquer un ca-" tharre continuel, c'est placer trop près du siège

n de l'ame, un réceptacle d'immondices; c'est " dépouiller le sang d'une sérosité qui lui est né-" ceffaire; c'est appeller au plus vîte une mort " qui ne venoit qu'à pas lents : une pareille pasn sion doit être regardée comme celle qui nous n porte vers le fexe; l'une est pour les narines » ce que l'autre est pour le sentiment de la génén ration : on a dit que ce dernier attrait étoit une " courte épilepfie; on pourroit dire que'le premier est une épilepsie continuelle; les fréquens n éternuemens ne sont-ils pas de véritables convuln fions, qui peuvent déranger les fonctions qui se » font dans les parties fort éloignées de la tête ? " Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de " jeter les yeux fur les femmes hystériques, ou " fur les vaporeux, qui perdent connoissance " pour avoir senti la moindre odeur ; cependant, " malgré toute sa sévérité, Mr. Fagon ne peut " s'empêcher d'admettre, dans le tabac, quelques " bonnes qualités; mais, plus ces qualités font " admirables, plus elles font redoutables: il faut " craindre nos ennemis dans les tems même qu'ils " viennent à nous les mains chargées de présens : " Timeo Danaos, vel dona ferentes.

Cependant, si l'on en croit ceux qui ont entrepris la désense du tabac contre Mr. Fagon & ses antagonistes, cette plante est le plus riche trésor qui soit venu du pays de l'or; elle réunit en elle ce que les autres plantes n'ont que séparé. La nature, si merveilleuse en ses productions, a eu tort, disent-ils, de la cacher pendant six mille ans à la plus belle partie du monde; elle sur, pour ainsi dire, injuste de la réléguer pendant si long-tems parmi les sauvages & les barbares, & d'avoir plus d'indulgence pour eux que pour nous : ensin, le ta-

bac, continuent-ils, marque si bien sa puissance, qu'étant réduit en poudre & en sumée, il garde

encore tout fon prix & fa force.

Le nom vulgaire de tabac, qu'on a donné à cette plante, tire son étymologie du pays d'où il nous a été apporté. Les naturels du pays lui ont donné celui de Petun, que nous avons latinisé en petunum. Tout le monde sait que ses noms de Nicotiane, d'Herbe de grand-Prieur & d'Herbe à la Reine, ne lui font venus, que parce que Mr. Nicot, Mr. le grand-Prieur, & la Reine Cathérine de Médicis, ont été les premiers qui l'ont mis en réputation. Le Cardinal de Sainte-Croix, Nonce en Portugal, & Nicolas Tornabon, Légat en France, qui la firent connoître en Italie, lui acquirent le nom d'Herbe de Sainte-Croix & de Tornabonne. Plusieurs la nomment la Buglose ou la panacée antarctique; d'autres, l'herbe facrée ou fainte, à cause de ses vertus miraculeuses. Quelques Botanistes, par rapport à sa vertu narcotique, qui lui est commune avec la jusquiame, en ont fait une espèce, & l'ont nommée la Jusquiame du Pérou; mais ils ont tort, elle n'en a ni le port, ni la fleur, ni la configuration.

Les auteurs qui ont écrit sur cette plante, font Magneuzes, Thorius, Gilles Éverhard, Simon Pauli, qui s'est totalement déclaré son antagoniste; Jacques I, Roi d'Angleterre, Schroder, Charles Etienne, Jean Libuldus, Victor Pella, Beverstein, Maradon, Scriverius, Lauremberg, Alstadius, Cohausen, de Prades, Jean

Liebault, Dubois, &c.

Pour ce qui concerne la culture du tabac, rien n'est plus facile; il demande une terre grasse & humide, exposée au midi, labourée & mon-

dée avec du fumier consommé : Il se sème à la fin de Mars; vous faites un petit trou en terre de la groffeur d'un doigt; vous y jettez dix ou douze grains de tabac, & vous rebouchez le trou; lorsqu'il est levé, vous arrosez la plante pendant le tems sec, & vous la convrez avec des paillassons pendant le grand froid; comme chaque grain pousse une tige, il faut en féparer les racines; lorsque la plante est parvenue à la hauteur de deux ou trois pieds, vous coupez le fommet de chaque tige, avant qu'elle fleurisse, & afin qu'elle se fortifie, vous arrachez celles qui font piquées de vers, ou qui veulent le pourrir. Comme on ne fait usage que des feuilles de tabac, pour connoître si elles sont mûres, il faut qu'elles se détachent facilement de la plante; c'est pour l'ordinaire sur la fin d'Août; vous cueillez pour lors les plus belles, vous les enfilez par la tête, vous en faites des paquets, & vous les mettez fécher dans un grenier; vous laissez la tige en terre, pour donner le tems aux autres feuilles de mûrir; vous gardez quelques tiges, que vous ne pincez pas, afin d'avoir de la semence pour l'année suivante; que vous pouvez conserver jusqu'au mois d'Avril: on appelle les paquets de feuilles, magnotes ou manoques.

Il s'agit actuellement d'entrer dans le détail des différentes préparations du tabac : on commence d'abord par détacher les manoques; on choisit, parmi les bottes des feuilles, celles propres à faire des robes. Les robes sont les feuilles les plus longues & les plus larges, destinées à recouvrir les rolles; on mouille les feuilles avec un balai servant d'asper soir; de-là on les passe à l'attelier des écôteurs; pour ce qui

est des autres feuilles, on les amasse par couche, qu'on a aussi soin d'asperger : cette mouillade se fait pour l'ordinaire à rez - de - chaussée; on transporte ensuite les feuilles au premier étage, où il y a plusieurs petits enfans, qui sont occupés à les écôter, c'est-à-dire, à en ôter la côte longitudinale; ils jettent les feuilles écôtées dans un panier, & les côtes derrière eux, qu'on raffemble pour brûler; ce qui fait de fort bonnes cendres, qui sont même trop fortes pour lessiver le linge; les feuilles écôtées, on en fait des boudins & on les file. Ce travail se pratique ordinairement, sur une table fort élevée, & divifée par des cloisons, en quatre parties égales, qui font les places d'autant d'ouvriers: chaque ouvrier prend une certaine quantité de feuilles proportionnée à la groffeur qu'il veut donner au boudin; il les comprime par un premier tord, & les fait passer ensuite, à l'ouvrier fileur, pour être filées les unes au bout des autres : celui-ci est servi par deux petits enfans, dont l'un lui fournit les boudins, & l'autre les robes pour les unir; un troisième fait tourner le rouet; ordinairement le fileur a soin de se frotter les mains avec une éponge imbibée d'huile d'olive, pour que le boudin roule avec plus de facilité entre elles & la table; lorsque le rouet est entièrement chargé, on le dévide pour faire passer le tabac au rolleur, qui est celui qui forme les rolles : les rolles sont, comme tout le monde le sait, des pelotes où le boudin est roulé plufieurs fois fur lui-même : voici la manière dont on les forme.

Le rolleur a devant lui, sur une table, un instrument qu'on nomme matrice, garni de deux chevilles de bois, & ayant saisi un bout de bou-

din, il l'applique à côté d'une des chevilles, & forme un écheveau composé de trois tours; il lie en trois endroits cet écheveau avec de la ficelle, & le retire ensuite de dessus la matrice; c'est cet écheveau qui occupe le centre du rolle, & en forme le noyau. Pour achever de le former, le rolleur attache le bout du boudin à une des extrémités, avec une petite cheville de bois, & continue de tourner le boudin autour du noyau, jusqu'à ce qu'il soit tout couvert : on forme ainsi trois, quatre ou cinq couches les unes sur les autres, dont on observe de bien ferrer & cheviller les différens tours; on met enfuite ces rolles sous la presse pour les comprimer & les égaler : cette presse est composée de deux fortes tables de bois d'orme, qu'on approche l'une de l'autre, par le moyen de deux vis. Le tabac ainsi préparé, est celui dont on fait usage pour fumer.

Pour ce qui est du tabac que l'on veut mettre en poudre, on commence par en sormer des
carottes, ce qui demande un autre travail; il
faut d'abord couper le rolle en plusieurs longueurs égales; l'ouvrier qui est chargé de ce travail se nomme coupeur : il est debout devant une table solide, recouverte d'une planche
sur laquelle il tire à lui le bout du boudin d'un
rolle, qu'il a sorcé auparavant de monter sur
une machine à pivot, & l'ayant étendu, il
applique dessus une mesure pour le couper, &
en sormer des longueurs égales; ce qu'il continue jusqu'à ce que le rolle soit entièrement
coupé, & il met ses longueurs dans des tasses à
ce destinées.

Dans la manufacture de tabac établie en Lorraine, on a la méthode de saire détordre les longueurs auffi-tôt qu'elles sont coupées, ce qui fait que les carottes qui en sont composées, ne paroissent être formées que d'une seule. Nous ne pouvons nous empêcher d'approuver cette manœuvre, qui se pratique rarement dans les autres manufactures. Tous les jours on fabrique dans cette manufacture, près de quinze cens livres de tabac, uniquement pour la consommation de la province. Tout ce que nous avons rapporté ici sur le travail du tabac, a été obfervé par nous-mêmes, pour pouvoir en rendre

un compte plus exact au public.

Les longueurs, ou bouts de tabac, étant donc détorts, on les met dans des moules compofés de deux pièces de bois creufées en gouttières demi - cylindriques ; on en joint ordinairement huit longueurs en chaque moule, qu'on a foin de graiffer auparavant avec de l'huile d'olive : on pose ces moules sur une table au nombre de douze, & on range cinq tables l'une dessus l'autre; on met ensuite ces tables fous une presse, qu'on serre par le moyen d'un levier de fer, à l'extrémité duquel est une groffe corde qui se roule autour d'une vis, à laquelle est appliquée la puissance motrice; on laisse ainsi les moules, pendant vingt-quatre heures, fous la presse; il y a dans la manufacture de Nancy, deux rangs de fix presses chacun. Les vingt-quatre heures passées, on retire les carottes du moule, on les enveloppe aussi - tôt' d'un ruban de fil tourné en spiral; on les envoie de-là au ficeleur, & enfuite au pareur, qui, avec un couteau, coupe & ébarbe les extrémités des carottes. On fait usage de cette efpèce de tabac, ainsi préparé, pour pulvériser: c'est ici le lieu de parler des différens tabacs

d'odeur, & de la façon de les purger; car tout le monde fait la méthode de les réduire en poudre : ainsi nous la passerons sous silence.

Pour purger le tabac il faut commencer par ajuster une toile forte & bien serrée dans une cuvette qui ait un trou au-dessous, que vous pouvez déboucher à volonté, pour en faire couler l'eau; cette toile sera rangée de façon qu'elle couvre tout le dedans de la cuvette, & qu'elle foit arrêtée en-dehors autour de barils. Vous mettez pour lors dedans votre tabac pulvérifé & de l'eau par dessus; quand il aura trempé vingt-quatre heures, vous égouttez l'eau, vous en remettez ensuite de l'autre jusqu'à trois fois, après quoi vous passez le tabac dans votre toile, pour en exprimer l'eau le plus que vous pouvez; le tabac ainsi préparé, faites - le sécher au foleil, fur des claies d'ofier, couvertes de toile très-serrée; vous le mettez de nouveau dans la cuvette, avec suffisante quantité d'eau de senteur, telle que celle de fleurs d'orange, ou d'eau d'orange, vous laissez ainsi, pendant l'espace de vingt-quatre heures, au bout duquel tems vous en exprimez l'eau, & vous le faites fécher au foleil; vous le remuez pour lors de tems en tems, & l'arrosez encore d'eau de fenteur : par toutes ces précautions vous difposez le tabac à recevoir l'odeur des fleurs. Si vous le voulez moins parfait, ou perdre moins de tabac, vous pouvez ne le passer qu'une fois à l'eau, pourvu qu'au moment que vous le faites fécher au foleil, vous le remettiez plusieurs fois en pâte, en l'arrosant deux ou trois sois d'eau de senteur.

Après avoir ainsi purgé votre tabac, vous avez une caisse garnie de papier sec, au fond

de laquelle vous faites un lit de tabac de l'épaisfeur d'un pouce, ensuite un lit de fleurs, soit
de tubéreuse, soit de jasmin, soit d'orange,
qui sont celles qui communiquent plus aisément
leur odeur; vous continuerez ainsi les lits,
tant & si long-tems que vous aurez de tabac.
Après avoir laissé les fleurs ainsi rangées, pendant
vingt-quatre heures, vous les séparez, en tamisant le tabac, & vous en remettez d'autres; ce
que vous continuerez plusieurs sois, jusqu'à ce
que votre tabac ait assez d'odeur; vous le
mettez pour lors dans des bostes asin de le
conserver.

Quand on veut donner au tabac l'odeur de rose & de girosle, on ôte artistement le calice & le pistil de la rose, on y substitue un clou de girosle, sans écarter les seuilles qui sont entastées & pressées; on met les boutons, ainsi préparés, dans un vaisseau de verre, que l'on bouche hermétiquement; on l'expose un mois ou environ au soleil, & on se sert de ces boutons au lieu d'autres sleurs, pour ranger sur les lits de tabac. Si vous voulez avoir du tabac de mille-sleurs, mêlez ensemble une quantité de fleurs de dissérentes odeurs, de saçon qu'elles soient si bien ménagées les unes avec les autres, qu'il n'y en ait aucune dont l'odeur prédomine.

On prépare aussi du tabac à odeur de civette. Prenez, pour le faire, un peu de civette dans la main, avec un peu de tabac; étendez de plus en plus cette civette, en la brisant dans la main avec du nouveau tabac, &, l'ayant ainsi mêlé & remêlé, en le remaniant, mettez le tout dans sa boîte; vous en agirez de même pour les autres odeurs. Pour ce qui est du tabac ambré, il faut saire chausser le cul d'un mortier, & y broyer

vingt grains d'ambre, en y ajoutant peu à peu une livre de tabac, que l'on manie ensuite entre les mains, pour bien mêler l'odeur. On fait disséremment le tabac d'odeur à Rome, à Malte & en Espagne. A Rome, on prend du tabac parsumé aux sleurs, on le met dans un mortier, on verse dessus du vin blanc, on y ajoute ensuite des essences d'ambre & de musc, ou telles autres qu'il plaira : on remue le tabac, & on le frotte entre les mains.

A Malte, on ne prend que du tabac parfumé à fleurs d'orange; on le parfume à l'ambre, ainsi qu'il a été dit en parlant du tabac ambré, on y ajoute ensuite quelques grains de civette, que l'on broie avec un peu de fucre dans un mortier. & que l'on mêle avec le tabac: ordinairement on met dix grains de civette pour une livre de tabac. Il y a encore à Malte une autre façon de faire le tabac à odeur : on prend des racines de rosier & de réglisse, on ôte la première peau de chacun à discrétion, on met les deux racines en poudre, & on les passe par un tamis, ensuite on lui donne l'odeur qu'on souhaite; ou bien on le manie, foit avec un peu de vin blanc, soit avec de l'eau-de-vie, ou tant foit peu d'esprit-de-vin.

Pour faire le tabac parfumé à la façon d'Efpagne, broyez dans un petit mortier environ vingt grains de musc, avec un peu de sucre; ajoutez-y peu à peu du tabac au poids d'une livre; broyez dix grains de civette; remêlez, ensuite le tabac pour le charger de cette odeur; maniez ensin le tout ensemble; vous pouvez encore y ajouter vingt grains de vanille: ceux qui aiment l'odeur plus douce dans le tabac, peuvent mettre plus de tabac & moins de parsum,

Il faut tenir bien ensermés les tabacs d'odeur, de peur qu'ils ne s'éventent; la plupart de ces tabacs sont fort nuisibles; nous n'en conseillons

pas l'usage.

Le tabac en poudre est à présent fort à la mode; on s'en sert presque par-tout; mais nous voyons que ceux qui en prennent avec excès, deviennent stupides & hébétés. Ceux au contraire qui en discontinuent l'usage, après s'en être long-tems servi, tombent dans des langueurs & des chagrins mortels : il est par conséquent important d'éviter de nous rendre esclaves de certaines habitudes, qui ne manquent pas fouvent de devenir pernicieuses; c'est pourquoi, dès qu'on s'est habitué à l'usage du tabac en poudre, il n'est guère possible de se l'interdire, &, quoique souvent il soit nuisible à notre constitution, & très-rarement utile, néanmoins il nous devient indispensablement nécessaire par l'habitude que nous en avons contractée. Cependant on peut dire, & avec raison, que le tabac, pris par le nez, est un très-bon sternutatoire, pourvu qu'on en prenne modérément; il excite l'éternuement, & procure une abondante évacuation de férofités, fur-tout aux perfonnes qui n'y font pas habituées : il est par conséquent très - bien indiqué dans l'apoplexie, la paralysie, les catharres, les fluxions & la migraine.

On prétend que le tabac nous fait supporter plus facilement la faim: si le fait est vrai, cela ne peut provenir que de l'irritabilité qu'il occafionne aux sibres nerveuses, dont le mouvement ne contribue pas peu à la digestion. Oleus Borrochius rapporte, dans une lettre écrite à Bartholin, qu'une personne s'étoit tellement desséché le cerveau à force de tabac, qu'après sa
mort,

mort, on ne trouva, dans sa tête, qu'un petit grumeau noir, composé de plusieurs membranes. Le Docteur Joseph Lanzoni dit avoir connu un soldat, qui usoit par jour trois onces de tabac en poudre, ce qui lui fut si pernicieux, qu'à l'âge de trente-deux ans, il commença à être attaqué de vertiges, qui furent bientôt suivis d'une apoplexie violente & mortelle. Le même auteur fait aussi mention d'une personne, que l'usage immodéré du tabac d'Espagne rendit aveugle, & ensuite paralytique. Mr. Chomel; dans fon histoire des plantes, nous assure qu'un de ses amis ayant confidérablement pris du tabac par le nez, à trop forte dose, tomba dans le moment en défaillance, avec une sueur froide, &

des accidens qui firent craindre pour sa vie.

Le Docteur Hill, qui s'est déclaré un des plus forts antagonistes du tabac, appuie son sentiment for l'exemple d'une dame, à qui l'usage immodéré du tabac causa la mort : cette dame, dit-il, après avoir pris la valeur d'un quarteron de tabac, d'une espèce plus âcre qu'à l'ordinaire, sentit une étrange douleur le long du cartilage de la narine gauche; elle quitta cette espèce de tabac, & continua d'en prendre de l'autre en même quantité qu'auparavant : au bout de quelque tems, sans qu'elle se fût aperçue d'aucune tumeur, il s'écoula de sa narine une matière d'une odeur insupportable; elle abandonna le tabac, l'écoulement ne cessa point, elle appella vainement le chirurgien à son secours, le mal s'accrut; il se détacha même de tems en tems quelques particules du cartilage : la mort enfin termina toutes ses douleurs, que tout l'art des Médecins & des Chirurgiens n'avoit pu foulager. Tous ces exemples prouvent les

effets funcstes du tabac, lorsqu'on en fait excès; il en est de même des meilleures choses, l'excès en est toujours nuisible; nous ne devons pas pour cela rejeter totalement le tabac; il est un très-bon céphalique, qui réveille l'imagination, & réjouit le cœur.

Depuis peu, on a la méthode de faire usage de petites boulettes de tabac, qu'on insère dans les narines, & qui produisent, à ce qu'on prétend, des effets merveilleux; on se sert pour cet usage du tabac du Brésil, préférablement à tout autre ; les feuilles de ce tabac sont pour l'ordinaire renfermées dans des boîtes de plomb, pour conserver leur frascheur; on les déplie, on les étend, & on en fait de petites boulettes longues, qu'on introduit pendant quelque tems dans la narine; elles attirent beaucoup d'eau & de pituite, déchargent la tête, préviennent les catharres & rendent la respiration plus libre & moins gênée. Plusieurs laissent les boulettes dans le nez pendant la nuit, mais l'on a observé qu'elles occasionnoient des vomissemens le lendemain matin.

Outre l'usage journalier du tabac en poudre, rien n'est plus commun que de le sumer; pris de ette saçon, il est très - bon pour les pituiteux & les mélancoliques; il évacue doucement une partie des sérosités superflues; il provoque une ample secrétion de la salive; il adoucit le chagrin & calme les grandes agitations de l'esprit; c'est ce qui a donné lieu à ce sameux sonnet.

Doux charme de ma solitude, Fumante pipe, ardent sourneau, Qui purges d'humeurs mon cerveau, Et mon esprit d'inquiétude.

Tabac, dont mon ame est ravie, Lorsque je te vois perdre en l'air, Aussi promptement qu'un élair, Je vois l'image de ma vie.

Je remets dans mon souvenir Ce qu'un jour, je dois devenir, N'étant qu'une cendre animée.

Tout d'un coup, je m'aperçoi Que, courant après ta fumée, Je me perds aussi bien que toi.

Dans les éphémérides d'Allemagne de l'année 1684, on rapporte qu'un homme fut guéri des ulcères des jambes par la fumée du tabac. Voici l'observation, telle que la donna le docteur Jean-Chrétien Frommanus : un fripier , ditil, de Cobourg, homme fort & d'une taille bien proportionnée, étant allé à Schalcovie, où règnoit une fièvre maligne, fut attaqué à fon retour de la même maladie, & m'envoya prier par sa femme de lui indiquer quelque remède qui pût lui procurer du soulagement. Je demandai d'abord à cette femme, quels étoient les principaux symptômes qui accompagnoient la maladie de son mari; elle me dit que nonseulement il avoit une sièvre violente, mais que tout fon corps étoit couvert de petites vesfies. Je lui conseillai de faire usage des remèdes bésoardiques, qui lui procurèrent en effet une fueur qui fit disparoître toutes ces petites pustules, &, l'étant allé voir quelque tems après, lui ayant fait quelques questions sur son tempérament, sur sa manière de vivre, & sur l'état où il étoit avant d'être attaqué de cette fièvre, il me fit réponse qu'il avoit eu autrefois, pendant long-tems, des ulcères aux jambes, & que sa femme, m'ayant déja consulté sur cette maladie, comme elle venoit de le faire pour la fièvre, je lui avois répondu que, comme il me paroissoit que son mari étoit d'un tempérament phlegmatique, & qu'il n'étoit pas en état de faire de la dépense, je lui conseillois seulement de s'accoutumer à sumer du tabac; je suivis votre conseil, me dit-il, je sumai tous les jours, ce que je n'avois jamais fait jusqu'alors; dans l'espace d'un mois, ces ulcères se desséchèrent insensiblement, & je me trouvai parsaitement

guéri.

Un homme de grande considération, dit l'auteur de la Collection académique de Dijon, m'a raconté que, dans sa jeuncsse, faisant pour lors ses études à Ratisbonne (je ne rapporte ce fait que pour confirmer l'observation précédente), dont le collège étoit fort éloigné de la maison où il demeuroit, &, ne s'étant pas affez précautionné contre la rigueur du froid, ses jambes s'étoient ulcérées en différens endroits, & que ces ulcères se fermoient & se rouvroient insenfiblement, mais qu'étant entré ensuite à l'Académie, & ayant contracté l'habitude de fumer, ces ulcères s'étoient peu à peu guéris, & ne s'étoient plus rouverts depuis; & en effet le tabac est regardé comme un bon phlegmagogue, qui procure l'évacuation de la pituite par le nez, les crachats, le vomissement & les selles; si elle est trop épaisse, il la dissout & l'atténue par le sel âcre qu'il contient, & la dispose ainsi à être plus facilement évacuée.

Cependant, malgré les bons effets que peut procurer la fumée du tabac, son usage immodéré peut causer mille maux, & même la mort; nous ne rapporterons ici qu'un exemple suneste de l'excès de la sumée du tabac, pour être plus courts. Deux jeunes Hollandois disputoient, entr'eux à qui sumeroit le plus grand nombre de pipes; mais l'un en ayant sumé dix-sept, &

l'autre dix - huit, ils tombèrent tous les deux par terre, comme s'ils eussent été frappés d'apoplexie: l'un mourut sur le champ & l'autre deux

ou trois heures après.

En France, les personnes du sexe fument rarement; il n'est pas même décent de le faire en compagnie, par rapport aux odeurs défagréables que répand le tabac, & qui peuvent devenir nuisibles à bien des personnes; c'est la raison pour laquelle plusieurs ont la coutume de le mâcher par préférence. Une longue expérience démontre que le tabac mâché est un cordial trèsfalutaire; il ranime les vieillards & produit souvent de bons effets dans les obstructions mésentériques; il ne donne d'ailleurs aucun mauvais goût à la bouche, ne gâte pas les dents & réveille l'appétit, ce qu'on ne peut pas dire du tabac fumé. Un Médecin de Newcastle a guéri fon épouse d'un asthme, en lui faisant souvent mâcher du tabac.

Il est à observer que rien n'est plus propre à nous faire maigrir, que de demeurer habituellement dans un lieu rempli de tabac. Mr. Chomel dit avoir connu une personne qui a été obligée de quitter pour cette raison son domicile. On a publié en 1762, dans la trente-deuxième seuille de la Gazette salutaire, trois observations qui consirment cette assertion.

Un débitant de tabac, lit-on dans cette Gazette, eut l'imprudence de mettre une petite fille de quatre ou cinq ans, coucher dans une chambre où étoit son tabac en corde & en poudre : l'enfant commença à vomir au bout de quelques heures ; ce su un motif à ces bonnes gens pour saire rester l'ensant au lit; quelques heures après, cette petite victime de la bonté

paternelle tomba dans. l'affoupissement, & il lui survint ensuite de légères convulsions, qui commencerent à inquiéter ses père & mère; les convulfions étant devenues plus confidérables, ils m'envoyèrent prier, dit l'observateur, de la secourir: en arrivant dans la chambre où étoit cette petite malade, je fus frappé de la violence de ses convulsions; je m'aperçus à l'instant de la cause de ces funestes effets, par l'odeur vive & frappante du tabac : je déclarai que la perte de cet enfant étoit certaine & prochaine, & qu'elle n'étoit réduite à ce dangereux état, que pour avoir couché dans cette place, infectée par la forte odeur du tabac : je fis enlever la malade de la chambre, je lui frottai le visage, les lèvres & les narines avec du vinaigre, & lui en fis avaler un peu, ce qui lui rappela la connoissance pour un instant, mais l'enfant mourut peu de tems après.

Un Monsieur de mes amis, continue l'observateur, m'a assuré n'avoir jamais oublié qu'ayant la petite - vérole dans sa jeunesse, sa garde avoit rapé du tabac auprès de lui, qu'il avoit été frappé si vivement de cette odeur, que les pustules de la petite - vérole étoient presque rentrées sur le champ, & que cette répercussion l'avoit mis dans un grand danger, dont il ne s'en retira que par une nouvelle éruption de

virus variolique.

Une personne amusoit avec sa tabatière un enfant de qualité de quatre ou cinq ans, qui étoit encore au lit; elle lui donna trop complaisamment cette boîte; l'enfant ne tarda pas à l'ouvrir, & le tabac sut répandu en grande partie, sur son visage; la douleur des yeux, qui en étoient couverts, sit jeter de grands cris à l'ensant, & il avala une partie du tabac qui étoit tombé fur sa bouche; peu de tems après il eut des convulsions, qui durèrent sort long-tems; les boissons délayantes & adoucissantes, qu'on lui donna, lui sauvèrent la vie pour un moment, mais il a été sujet, depuis cet accident, à avoir de fréquentes convulsions & des battemens de cœur terribles. A l'ouverture du corps, il s'y est trouvé des polypes très-durs dans les sinus & les ventricules du cœur.

Les feuilles de tabac sont émétiques & purgent violemment; on l'emploie rarement à l'intérieur: les essais qu'on en a voulu faire ont été suivis d'accidens. Cependant on en prépare un sirop, dont on fait usage dans l'épilepsie & dans les maladies du même genre; Rivière en a vu de bons esses. Ce sirop, qu'on nomme de Quercetan, est aussi très-bon dans l'asthme & la toux opiniâtre: il procure une expectoration facile & abondante, sans faire vomir. Le tabac perd sa force émétique par la digestion qu'on fait du suc de ses seuilles dans l'hydromel & l'oxymel, pendant deux ou trois jours.

Il y a deux fortes de sirops de tabac: le simple, dont la dose est depuis une demi-cuillerée jusqu'à une cuillerée pendant quelques jours, & le composé, qui se prescrit, depuis une once jusqu'à deux, & dans lequel entrent des plantes béchiques, telles que le capillaire, le tussilage &, quelques is même, le séné & l'agaric. Melchior Forcht, Médecin allemand, vante beaucoup, dans le vomique du poumon & l'ampyrème, la décoction du tabac

mêlé avec le fucre.

On fait plus souvent usage du tabac en lavement, dans les maladies soporeuses, lorsqu'il s'agit d'exciter sortement l'action des sibres:

la dose, pour l'homme, est depuis deux gros jusqu'à une demi-once. Mr. Chomel observe que ces lavemens produisent quelquefois des effets aussi fâcheux que les purgatifs les plus violens; il dit même avoir vu des malades qui, ayant pris de ces lavemens dans les affoupiffemens léthargiques, avoient enfin recouvré le sentiment & la connoissance, mais étoient tombés ensuite dans des convulsions accompagnées de vomissemens, de sueurs froides, d'un pouls foible & frémissant, & d'autres accidens funestes, quoiqu'ils eussent rendu le remède aussi-tôt après qu'ils l'avoient reçu, &, si on n'y avoit porté secours, ils auroient péri infailliblement; l'eau tiède, le lait & l'huile d'amandes douces, ont fait pour lors des merveilles : il ne faut donc prescrire ces lavemens, qu'avec beaucoup de circonspection.

On se sert du tabac en sumigation; les personnes sujettes aux vapeurs, en sont promptement soulagées, en respirant la sumée. Les Indiens en sont souvent usage; ils ont même des espèces de cornets saits de joncs ou de cannes, au moyen desquels ils reçoivent, par la bouche, la sumée du

tabac.

Un auteur digne de foi prétend que la fumée reçue dans le vagin, appaise à l'instant les accès de la passion hystérique, ce qui consirme ce que nous venons de dire précédemment; on introduit aussi la sumée du tabac dans les intestins par l'anus: ce remède est très-bien indiqué dans les constipations opiniâtres, dans la passion ilia que & dans les hernies. Heister le recommande beaucoup dans ce cas, & dit en avoir vu sele bons essets. Il décrit l'instrument destiné à aire cette espèce de sumigation, & en donne la figure. Beuchier assure que ce secours est trèsutile pour ranimer les noyés; on a même rappellé par - là à la vie des gens qu'on croyoit morts; parce qu'ils avoient été long-tems sous l'eau. Un Docteur anglois prétend que ceux qui habitoient, pendant la peste qui assligea Londres en 1665 & 1666, des maisons où il y avoit beaucoup

de tabac, en furent préservées.

Exterieurement, les feuilles de tabac sont vulnéraires, déterfives; elles mondifient les vieux ulcères; on les applique fraîches sur la plaie. Le P. Antoine Neira, Jésuite, assure que dans le Brésil, où il a passé trente-deux ans, le remède le plus ufité pour les blessures est le fuc des feuilles de tabac. Nicolas Monardot rapporte que les Indiens guériffent les bleffures faites par les flèches empoisonnées des Cannibales avec ce suc, qui non-feulement empêche l'effet du venin, mais arrête encore l'hémorrhagie, & fait cicatrifer les plaies fort vîte; on fait communément entrer les feuilles de tabac dans les huiles, les baumes & les onguens; nous avons vu opérer fous nos yeux, avec la nicotiane de la troisième espèce, dont nous parlerons ci-après, tant de cures merveilleuses, que le simple exposé surpafferoit beaucoup les bornes qu'on doit se prescrire dans une dissertation. Mr. Buc'hoz, père, a guéri à Marly, village à une lieue de Metz, & dans les villages circonvoisins, avec la nicotiane, qu'il cultivoit pour lors dans son jardin, plusieurs blessures, plaies, ulcères invétérés & incurables, charbons, gangrènes & cancers; tantôt il employoit cette herbe fraîche, tantôt distillée & en onguens ou baumes.

L'on tire du tabac, par le moyen de la chimie, un esprit, une huile & un sel : l'esprit est un puissant vomitif; la dose est depuis deux gros jusqu'à quatre, dans des liqueurs appropriées; on s'en sert extérieurement pour les dartres, la galle & autres maladies de la peau. L'huile du tabac est très-vénimeuse; introduite dans les plaies, elle cause de fâcheux accidens; cependant elle est très-bonne contre la gratelle & les dartres. On en incorpore un gros avec deux onces d'axonge, & on s'en sert en liniment. Son sel se prescrit depuis quatre grains jusqu'à douze, dans des liqueurs convenables; il est sudorisque, & quelques chimistes allemands appuient ce sentiment sur plusieurs observations & procédés.

Willis recommande l'usage du tabac dans les camps & armées, tant pour suppléer aux vivres, que pour préserver & guérir les soldats de plusieurs maladies, tant internes qu'externes. En Italie, on ordonne la semence du tabac pour appaiser le priapisme; on prétend que cette plante a une vertu narcotique, ce qui n'est pas encore suffisamment constaté.

Quand on donne le tabac en semence aux che-

vaux, c'est depuis une once jusqu'à deux.

1º. Prenez de la racine de valériane & des feuilles de tabac, de chacune deux gros; réduisez le tout en poudre subtile, & ajoutez-y des huiles distillées de lavande & de marjolaine, de chacune trois gouttes; faites usage de cette poudre en guise de tabac seul contre la soiblesse de la vue.

2°. Prenez des feuilles fraîches de tabac, une once; faites-les bouillir dans trois pintes d'eau, à la confomption d'un tiers; mettez-y sur la fin des feuilles de mauve, de branche-ursine & de violettes, de chacune une poignée; coulez le

tout, & ajoutez-y trois onces de sucre blanc; faites une tisane anti-asthmatique, dont il faut

prendre trois verres par jour.

3°. Prenez des feuilles de mercuriale, de mauve & de pariétaire, de chacune une poignée, du fené & de la pulpe de coloquinte, de chacun deux gros; des feuilles de tabac un demi- gros, faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau commune, & ajoutez, dans une livre de la colature, du vin émétique trouble & du miel mercuriel, de chacun trois onces, le tout pour un lavement antinarcotique, ou contre les affections soporeuses.

4°. Prenez des racines d'iris de Florence, trois gros; des feuilles sèches de bétoine & de muguet, de chacune un gros; du tabac, deux gros: pulvérisez le tout exactement, & le mêlez pour un

sternutatoire.

La nicotiane est ennemie des poux & des puces, suivant J. Bauhin: on prétend que sa sumée éloigne toute sorte d'insectes, même les punaises. On a observé que sa poudre est mortelle aux

léfards, fang-fues & limaçons.

La seconde espèce, est la nicotiane en arbrisseau: Nicotiana fructicosa. Nicotiana foliis lanceolatis subpetiolatis amplexicaulibus, floribus acutis, caule frutescente. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 502. Nicotiana foliis lineari-lanceolatis-acuminatis semi-amplexicaulibus, caule fructicoso. Mill. dict. Cette espèce est très-semblable à la précédente; on la prendroit même pour une variété, excepté seulement que sa base persiste. Sa tige est par conséquent ligneuse, ses seuilles sont lancéolées, pétiolées, amplexicaules, ses fleurs sont aiguës. Elle croît au Cap de Bonne-Espérance, dans la Chine; sa culture est la

même que celle de la précédente; il faut seulement la mettre, pendant l'hiver, dans la serre; ses propriétés sont pareillement les mêmes.

La troisième espèce est la vraie nicotiane, l'Herbe à la Reine: Nicotiana rustica. Nicotiana foliis petiolatis ovatis integerrimis floribus obtusis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 2, p. 523. Mill. Dict. nº. 6. Blackw., t. 437. Kinph. Cent. 3, nº. 95. Sabb. Hort. 1, t. 90. Nicotiana foliis ovatis. Hort. Cliff. 56. Hort Upf. 45 Roy. Lugdb. 423. Sp. plant. 1, p. 180. Nicotiana minor. Bauh. pin. 270. Pachyphylla. Renealm. Specim. 40. La racine de cette espèce est quelquesois simple & groffe comme le doigt, quelquefois fibreuse, toujours blanche; sa tige s'élève à la hauteur de deux pieds; elle est ronde, velue, solide, glutineuse; ses feuilles sont moins grandes & plus épaisses que celles de la première espèce, obtuses par le bout, avec de courts pétioles, plus glutineuses, couvertes d'un duvet très-fin; les fleurs naissent au sommet, disposées en manière de tête, d'une couleur jaune & pâle; son fruit oft arroudi; ses semences sont menues & rondes. Cette plante est représentée, dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 437; dans la troisième centurie de Kniphoff, nº. 65; dans l'Hortus romanus, t. 1, pl. 90, & dans notre grand Jardin de l'Univers, pl. 23, d'où nous avons tiré la figure pour la représenter dans cette dissertation. Elle est annuelle, & croît naturellement dans l'Amérique: on la cultive à présent dans les jardins de l'Europe; c'est l'espèce la plus usitée dans la médecine chirurgicale, & celle dont mon père se servoit pour guérir les blessures, plaies & ulcères & pour distiller. 1º. Eau de Buc'hoz. On prend des feuilles de

nicotiane, d'aristoloche, d'illecebra & de morelle, de chacune parties égales, on mêle & on hache le tout ensemble; ensuite on le met dans un vase bien bouché & on l'imbibe de vin blanc, en sorte que le vin surnage d'un bon pouce; on laisse le mêlange en digestion pendant quinze jours, & on le distille suivant l'art.

La première eau qui en provient est très-spiritueuse, vulnéraire, anti-septique, & très-propre à être employée contre toute sorte de plaies, de blessures, de contusions; contre les ulcères, tant invétérés que nouveau, & même contre la gangrène: elle seroit par conséquent d'une grande utilité dans les armées & dans les hôpitaux mililaires.

2°. Prenez feuilles de bétoine, de marjolaine & de nicotiane, de chacune deux gros; mettez-les en poudre & les passez, pour un errhin, à prendre dans le catharre & l'apoplexie.

3°. Prenez racines d'iris commun un gros, feuilles de bétoine, d'hyssope, de nicotiane, de chacune une demi-poignée; sleurs de muguet une pincée; mettez le tout en poudre, pour un errhin, à prendre de tems en tems en guise de de tabac.

4°. Prenez du suc de nicotiane, trois onces; de la cire jaune, pareille quantité; de la résine de pin, une once & demie; de la térébenthine, une once; de l'huile d'olive, une quantité sussitue fante pour former un cérat, auquel on ajoutera du mercure précipité blanc: ce cérat convient dans les ulcères anciens, malins & calleux: il les mondisse & les cicatrise.

La quatrième espèce est la nicotiane paniculée: Nicotiana paniculata. Nicotiana foliis petiolatis, cordatis integerrimis, floribus paniculatis, obtu-

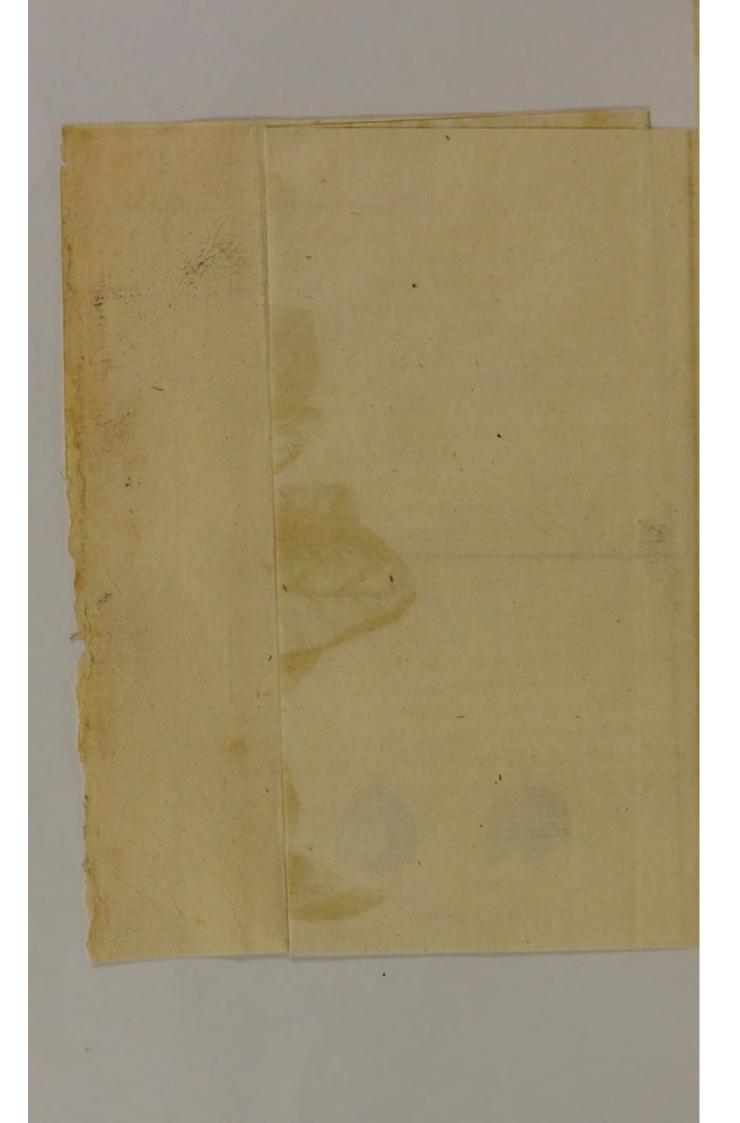
si clavatis. Linn. Syst. plant. edit. Reich., p. 503. Mill. Dict. nº. 8. Kniph. Cent. 2, nº. 48. Nicotiana foliis cordatis, floribus paniculatis, tubis clavatis. Sp. pl. 1, p. 180. Nicotiana minor, folio cordiformi, tubo floris prælongo. Fewill. Peruv. 1, p. 717. Cette espèce distère de la troissème par sa tige, qui est plus tendre, plus haute, & qui est paniculée; par ses corolles, qui sont plus étroites, ayant le limbe très-court & très-obtus & le tube long, en massue, & par ses calices & capsules, qui sont aiguës. Cette espèce est représentée dans la seconde centurie de Kniphoss, n°. 48, & dans le premier volume des

Plantes du Pérou, par Fevillée, pl. 10.

La cinquième espèce, est la nicotiane brûlante: Nicotiana urens. Nicotiana foliis cordatis, crenatis, racemis recurvatis, caule hispido pruriginoso. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 2, p. 503. Syst. veg. 185. Nicotiana foliis petiolatis cordatis crenatis, racemis recurvatis, caule aculeo periginoso frutescente: Linn. Sp. plant. 2, p. 269. Nicotiana arborescens spinosissima, flore exalbido. Plum. Spec. 3. ic. 222. Cette espèce est un arbre, sa tige est très-épineuse, ses feuilles sont petites en forme de cœur, crennelées; les grappes sont unilatérales, repliées; les corolles sont campanullées, blanches. Cette espèce est représentée dans les plantes de P. Plumier, par Burmann, pl. 211. Elle croît naturellement dans l'Amérique méridionale. Elle se multiplie par graines. Il lui faut la couche de tan & la ferre chaude, pour réussir dans nos climats.

La sixième espece est la nicotiane glutineuse: Nicotiana glutinosa. Nicotiana foliis petiolatis, cordatis, integerrimis, floribus racemosis, secundis subringentibus. Linn. syst. plan. edit. Reich. t.





2, p. 503, Mill. Did. nº. 9. Kniph. Cent. 20, nº. 65. Nicotiana foliis cordatis, corollis racemosis subringentibus, calicibus inæqualibus. Sp. plant. 2, p. 281. Nicotiana militaris. Act. Holm. 2753, p. 41. Les feuilles de cette espèce sont plns en cœur, glutineuses; les fleurs sont rangées en un petit nombre de grappes longues; les corolles sont presque les mêmes que celles de l'espèce fuivante, mais plus inégales & presque masquées; les étamines sont réfléchies vers le côté supérieur; un des lobes du calice est deux fois plus grand que les autres. Cette espèce est représentée dans la dixième centurie de Kniphoff, nº. 65, & dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, année 1751, pl. 2. Elle est annuelle, & habite le Pérou, suivant Mr. Bernard de Jussieu.

La septième espèce, est la nicotiane naine: Nicotiana pusilla. Nicotiana foliis oblongo ovalibus radicalibus, sloribus racemosis acutis. Linn. syst. plant. edit. Reich., tom. 1, p. 504. Nicotiana foliis ovato - lanceolatis, obtusis, rugosis, calicibus brevissimis. Mill. icon. 193, sig. 2. Les seuilles de cette espèce sont oblongues, ovales, radicales; les sleurs sont en grappes, aiguës, leurs calices sont très-courts. Elle est représentée dans le Dictionnaire de Miller, pl. 193, sig. 2. Elle

croît naturellement à la Vera - Crux.





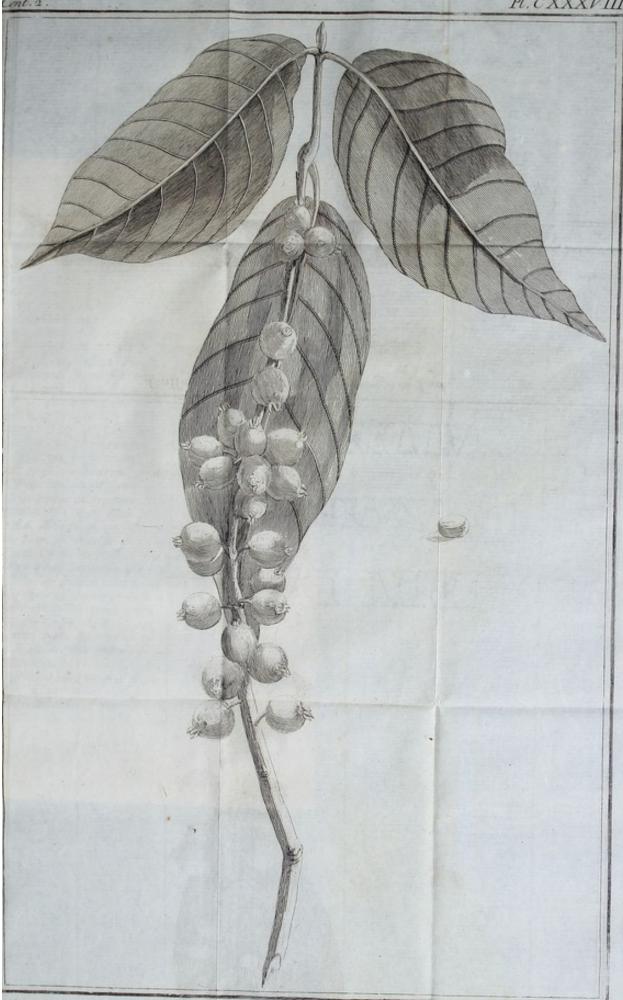
DISSERTATION SUR LE CAFÉ,

Sa culture, ses différentes préparations & ses propriétés, tant alimentaires, que médicinales.

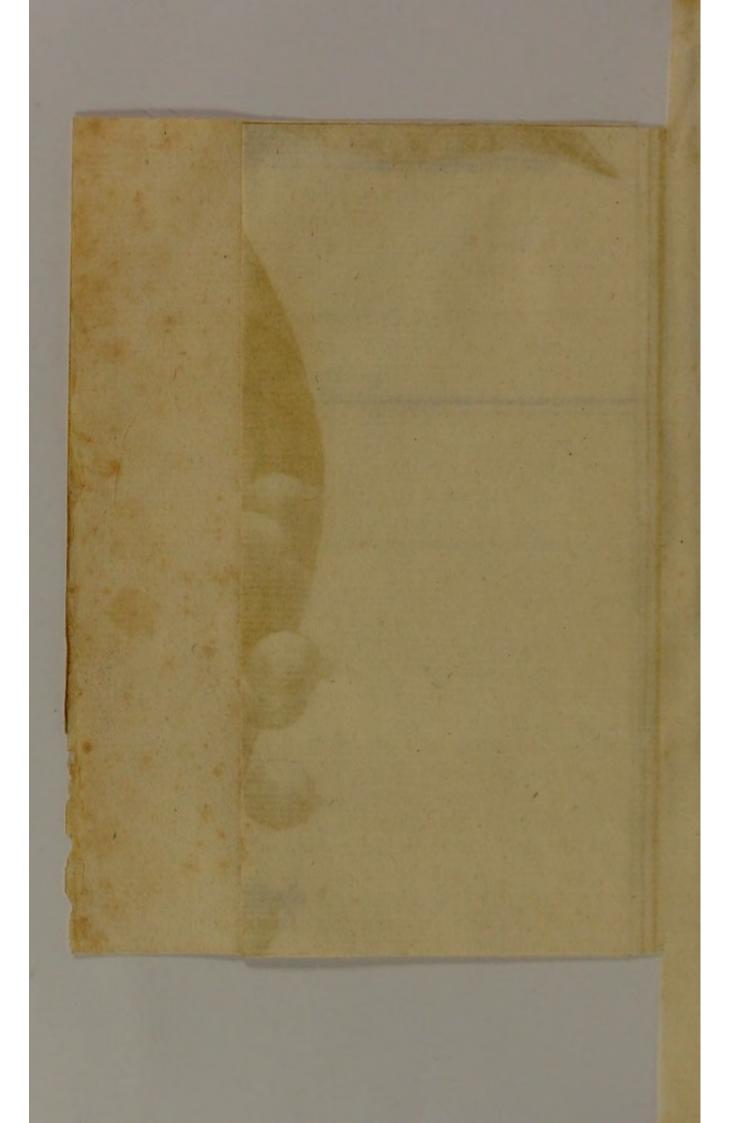
※日下は下げては、一次では「下はいる

LE Café est connu, en botanique, sous les noms de Kave. Cels. Bon. Prosp. Alp. Carinta. Hort. Malab. 10 jasmineum Coffa. just. Cofæa. Linn. Son caractère est d'avoir le périanthe du calice à quatre dents très-petit, supérieur; la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir. Le tube est cylindrique, menu, plusieurs fois plus long que le calice; le limbe est plane, partagé en cinq, plus long que le tube, ayant les découpures lancéolées & les côtés repliés; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alènes, pofés sur le tube de la corolle; les anthères font linéaires, couchées de la longueur des filamens; le germe du pystil est un peu rond, inférieur; le stil est simple, de la longueur de la corolle; les stigmates sont au nombre de deux, réfléchis, en forme d'alènes, un peu gros; le péricarpe est une baye un peu ronde, ombiliquée par un point; les semences sont au nombre de deux, ellyptiques, hémisphériques, bossues d'un côté, planes de l'autre, enveloppées par un épiderme.

Murray



Coffea sylvestris. Le Caffé sauvage en fruit.



Murray, dans sa quatrième édition du Systema Vegetabilium de Linné, n'en rapporte que deux espèces; mais Mr. Aublet en indique deux nouvelles dans son histoire des plantes de la Guyane Françoise; c'est pourquoi nous en rapporterons ici quatre espèces; le Casé fait partie de la cinquième classe de Linné, destinée aux

plantes pentendriques monogyniques.

La première espèce est le Casé d'Arabie, Cossa Arabica, Cossa Floribus quinque-sidis, baccis dispermis. Linn. sist. veg. edit. Reich. t. I, p. 478, ameon. Aca. 6, mat. med. 62. Mill. dict. nº. I, ellis monograph. Lond. 1774. Blackw. t. 337. Kniph. cent. 11, nº. 32, regn. Bot. Cossa hort. Cliss. 59. hort. Ups. 41. Roy. Lugdb. 239, jasmineum Arabicum lauri folio, cujus semen apud nos Cosse dicitur. just. Act. 1713, p. 388, t. 7, jasmineum Arabicum, castaneæ folio, slore albo odoratissimo. Till. Pis. 87, t. 32, Evonymo similis Ægyptiaca, fructu baccis lauri simili bauh. Pin. 498. Pluk. phytog. 272, sig. 1. Bon. Alp. Ægypt. 36, t. 36, Arabsicher Cosse Baum. Linn. phlanzensist. 1, p. 267.

Dans ce Café, les feuilles sont garnies en-dessous d'un point secrétoire aux aîles des nerss des côtes. Mr. de Jussieu nous a très-bien décrit cet arbre, dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie, en 1713. Cet arbre avoit, dans l'état où il étoit au jardin du Roi, lors de sa description, cinq pieds de haut & un pouce de grotseur; il donne des branches qui sortent d'espace en espace de toute la longueur de son tronc, toujours opposées, deux à deux, & rangées de manière qu'une puisse croiser l'autre; elles sont souples, arrondies, noueuses par intervalles, couvertes, aussi bien que le tronc, d'une écorce blanchâtre fort fine, qui se gerce en se desséchant : leur bord est un peu dur & douceâtre au goût; les branches inférieures sont ordinairement simples, & s'étendent plus horizontalement que les supérieures, qui terminent le tronc, lesquelles sont divisées en d'autres plus menues, qui partent des aisselles des feuilles, & gardent le même ordre que celles du tronc ; les unes & les autres sont chargées en tout tems de feuilles entières, sans dentelure, ni crénelure dans leur contour, aiguës par les deux bouts, oppofées deux à deux, qui sortent des nœuds des branches, & ressemblent aux seuilles de laurier ordinaire, avec cette différence qu'elles font moins sèches & moins épaisses, ordinairement plus larges, plus pointues par leur extrémité, qui souvent s'incline de côté ; qu'elles font d'un beau verd-gai & luifant en-dessus, verd-pâle en-dessous, & d'un verdjaunatre dans celles qui naissent ; qu'elles sont ondées par les bords, ce qui vient peut-être de la culture, & qu'enfin leur goût n'est point aromatique, & ne tient que de l'herbe; les plus grandes de ces feuilles ont deux pouces environ dans le fort de leur largeur, sur quatre à cinq pouces de longueur, leurs queues sont fort courtes. De l'aisselle de la plupart des feuilles naiffent des fleurs jusqu'au nombre de cinq, soutenues par un pédicule court; elles sont toutes blanches, d'une seule pièce, à peu près du volume & de la figure de celles du jafmin d'Espagne, excepté que le tuyau est un peu plus court, & que les découpures en sont plus étroites & sont accompagnées de cinq étamines blanches à sommets jaunâtres, au lieu qu'il n'y en a que deux dans nos jasmins; les étamines débordent le tuyau de leurs fleurs & entourent

un stil fourchu, qui surmonte l'embryon ou pystil, placé dans le fond d'un calice verd, à quatre pointes, deux grandes & deux petites, disposées alternativement; ces fleurs passent fort vîte, & ont une odeur douce & agréable ; l'embryon, ou jeune fruit, qui devient à peu près de la groffeur & de la figure d'un bigarreau, se termine en ombilic, & est verd-clair d'abord, puis rougeatre, ensuite d'un beau rouge, & enfuite rouge-obscur dans sa parfaite maturité : sa chair est glaireuse, d'un goût désagréable, qui se change en celui de nos pruneaux noirs & secs, lorsqu'elle est séchée; & la grosseur de ce fruit se réduit pour lors en celle d'une baye de laurier. Cette chair fert d'enveloppe à deux coques minces, ovales, étroitement unies, arrondies fur leur dos, applanies par l'endroit où elles se joignent, de couleur d'un blanc jaunâtre, qui contiennent chacune une semence calleuse, pour ainsi dire ovale, voîtée sur son dos & plate du côté opposé, creusée dans le milieu & dans toute la longueur de ce même côté, d'un fillon affez profond; fon goût est tout à fait pareil à celui du Café qu'on nous apporte d'Arabie; une de ses deux semences venant à avorter, celle qui reste acquiert ordinairement plus de volume, a ses côtés plus convexes, & occupe seule le milieu du fruit.

Mr. le Chevalier de Linné, qui a fait un genre de cette plante, prétend qu'on ne peut la rapporter au genre du jasmin, si on examine sa corolle, le nombre & la situation de ses étamines, l'emplacement de son germe & les propriétés de son fruit; il ajoute que le Casé n'a pas plus de rapport au jasmin que le lierre ou le chêne: voyez la description générique que nous

Ci

avons donnée de ce genre, d'après Mr. le Chevalier de Linné.

Le Café d'Arabie est représenté dans la nouvelle édition de Blankwel, pl. 337; dans l'onzième centurie de Kniphoss, n°. 32; dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris, année 1713, pl. 7; dans la Phytographie de Plukenet, pl. 272, sig. 1; dans l'Hortus pisanus de Tilli, pl. 32; dans l'histoire d'Egypte, par Alpin, pl. 36, & dans nos Dons merveilleux & diversement coloriés dans le règne végétal,

pl. 132 & 164.

Le Café qui vient actuellement dans l'Arabie heureuse & l'Ethiopie, croît dans son pays natal, & même à Batavia, jusqu'à la hauteur de quarante pieds; mais le diamètre de son tronc n'excède pas quatre à cinq pouces; on en recueille à la main, deux ou trois fois l'année, des fruits mûrs, que l'on fait fécher pour en avoir la graine & que l'on retire de la coque, en la battant avec un pilon de bois, dans un mortier fait en entonnoir; on sépare la coque & la poussière de la graine par le moyen d'un van; on voit sur les arbres, en toutes les saisons, des fruits, & presque toujours des fleurs; les vieux pieds donnent moins de fruits que les jeunes, qui en donnent dès la troisième ou la quatrième année de son accroissement.

Mr. Benjamin Meseley, Docteur en Médecine, a publié en 1785, en anglois, à Londres, des observations sur les propriétés & les essets du Casé; cet auteur, sondé sur l'autorité d'un manuscrit arabe, conservé dans la bibliothèque publique du Roi à Paris, observe que le Casé, quoiqu'originaire de l'Arabie heureuse, étoit en usage en Afrique & dans la Perse long-tems avant

que les Arabes en fissent une boisson; mais enfin son usage se répandit d'Eden dans toute l'Arabie, & les autres parties de l'empire ottoman, jusqu'à ce que, sous le règne de Soliman le grand (en 1554), il fut introduit à Constantinople, & environ un siècle après, à Londres & à Paris, ainsi que nous l'observerons ci-après. Le Café, ainsi que tous les autres sujets de fantaisie & d'enthousiasme, a essuyé des révolutions. Le Grand-Mufti de Constantinople, irrité de ce que les Mosquées fussent abandonnées pour les Cafés, déclara formellement que l'infusion de cette graine étoit comprise dans la loi de Mahomet, qui interdit l'usage des liqueurs fortes. En Angleterre, fous le règne de Charles II, en 1675, les Cafés furent fermés, comme des féminaires de fédition; cependant, on a continué à boire de cette liqueur, & on dit qu'à Constantinople on en use annuellement pour une somme plus considérable que celle qu'on dépense à Paris pour le vin. Selon Boerhaave, le Gouverneur hollandois fut le premier, qui, s'étant procuré des bayes récentes de ces arbres, en planta à Batavia, & en 1690, une plante qu'on avoit envoyée de-là à Amsterdam, y portoit graine; les semences ont ensuite fourni toutes les Indes occidentales.

Il paroît que le premier pied du Café qui a été cultivé au jardin du Roi à Paris, y a été apporté par Mr. de Ressons, Officier d'artillerie; mais ce pied ayant péri, Mr. Bancras, Bourgmestre d'Amsterdam, envoya, en 1714, à Louis XIV un pied de casier, dont l'histoire est intéressante, parce qu'il sut le père des premières plantations de Casé dans nos îles de l'Amérique. En 1716, des jeunes plants élevés

des graines de ce pied, furent confiés à Mr. d'Isemberg, Médecin, pour les transporter dans nos colonies des Antilles; mais ce Médecin étant mort peu de tems après son arrivée, cette tentative n'eut pas le fuccès qu'on en attendoit; c'est à Mr. de Clieux que les îles ont l'obligation d'avoir formé de nouveau, en 1720, le projet d'enrichir la Martinique de cette culture, & on doit à ses soins la réussite de ce second essai. Ce bon citoyen, pour lors Capitaine d'infanterie & Enseigne de vaisseau, s'étoit procuré, par le crédit de Mr. Clieux, premier Médecin, un jeune pied de Café, élevé de la graine de cafier, conservé au jardin du Roi, s'embarqua pour la Martinique; mais je crois devoir laisser Mr. de Clieux rendre compte du fuccès de son entreprise, dans l'extrait d'une lettre qu'il a écrite à Mr. Aublet, Botaniste du Roi, le 22 Février 1774.

» Dépositaire de cette plante, si précieuse pour moi, je m'embarquai avec la plus grande satisfaction; le vaisseau qui me porta étoit un vaisfeau marchand, dont le nom, ainfi que celui du Capitaine qui le commandoit, se sont échappés de ma mémoire par le laps de tems; ce dont je me fouviens parfaitement, c'est que la traverfée fut longue, & que l'eau nous manqua tellement que, pendant plus d'un mois, je fus obligé de partager la foible portion qui m'étoit délivrée, avec le pied du Café sur lequel je fondois les plus heureuses espérances, & qui faifoit mes délices. Il avoit d'autant plus besoin de secours, qu'il étoit extrêmement foible, n'étant pas plus gros qu'une marcote d'œillet. Arrivé chez moi, mon premier soin sut de le planter avec attention dans le lieu de mon jardin le plus

favorable à son accroissement; quoique je le gardasse à vue, il pensa m'être enlevé plusieurs fois, de manière que je fus obligé de le faire entourer de piquans, & d'y établir une garde jusqu'à sa parfaite maturité; le succès combla mes espérances; je recueillis environ deux livres de graines, que je partageai entre toutes les personnes que je jugeai les plus capables de donner les soins convenables à la prospérité de cette plante. La première récolte se trouva trèsabondante; par la seconde on se trouva en état d'en étendre prodigieusement la culture ; mais ce qui favorisa singulièrement sa multiplication, c'est que, deux ans après, tous les arbres de cacao du pays furent déracinés, enlevés & radicalement détruits par la plus horrible tempête, accompagnée d'une inondation qui submergea tout le terrein où les arbres étoient plantés; terrein qui fut fur le champ employé, avec autant de vigilance que d'habileté, en plantation de cafiers, qui firent merveille & mirent les cultivateurs en état de le répandre, & d'en envoyer à St. Domingue, à la Guadeloupe & aux Isles adjacentes, où depuis il a été cultivé avec le plus grand fuccès. »

Ce fut à peu près dans le même tems que le Café fut apporté à Cayenne en 1719. Un fugitif de la colonie Françoise, regrettant ce pays, qu'il avoit quitté pour se retirer dans les établissemens hollandois de la Guyane, & désirant revenir avec ses compatriotes, écrivit de Surinam, que, si l'on vouloit le recevoir & lui pardonner sa faute, il apporteroit des graines de Café en état de germer, malgré les peines rigoureuses prononcées contre ceux qui sortoient de la colonie avec pareilles graines; sur la parole

qu'on lui donna, il arriva à Cayenne, avec des graines récentes, qu'il remit à Mr. d'Albon, Commissaire ordonnateur de la marine, qui se chargea de les élever; ses soins eurent le meilleur succès; les fruits qu'eurent bientôt ces arbres, furent distribués aux habitans, qui en peu de tems multiplièrent les Casiers, au point d'en faire une culture lucrative.

La compagnie des Indes à Paris envoya en 1717, à l'Isle de Bourbon, par Mr. Dusouger Gremer, Capitaine de navire de St. Malo, quelques plantes de Casé Moka, qui surent remises à Mr. Dessorges Boucher, Lieutenant de Roi de cette île; il paroît qu'il n'en restoit en 1720 qu'un seul pied, dont le produit sut tel cette année-là: que l'on mit en terre, pour le moins 15000 séves de Casé.

La seconde espèce est le Casé occidental, le Casé de St. Domingue Cosea occidentalis; Cofea floribus quadrifidis, baccis monospermis. Linn. fift. plant. edit. Reich. , t. 2 , p. 479 ; Jacq. Americ. 67, t. 47, edit. 2. pict. p. 37, i. 68; pavetta foliis oblongo - ovatis oppolitis, stipulis setaceis; Brow. Jam. 172, t. 6. fig. I, jasminum arborescens, lauri foliis, flore albo odoratissimo; Plum. Spec. 17, jc. 156, fig. 2, abendlændischer Coffebaum. Linn. Pfl. 1, p. 273. Cet arbriffeau est droit, rameux, haut de six pieds; ses feuilles sont lancéolées, ovales, se terminant en pointes obtuses trèsentières, luifantes, pétiolées, oppofées dans les plus petits rameaux feulement, les plus jeunes d'un quart de pouce ; les stipules sont en alènes, pointues, droites, oppofées entr'elles & alternes aux pétioles; les grappes font en panicules, quelquefois terminales, fouvent austi axilliaires, garnies de fleurs très - odorantes; leur corolle est

blanche comme neige & fendue en quatre, tandis que celle de la précédente espèce est fendue

en cinq.

Cette espèce croît dans l'Amérique septentrionale, à St. Domingue, auprès du Cap François & dans les forêts de la Guyane; elle est représentée, dans les plantes de l'Amérique, par Jacquin, pl. 47, dans sa deuxième édition coloriée, pl. 68; dans l'histoire de la Jamaïque, par Browne, pl. 6, sig. 1, & dans les plantes du P. Plumier, par Burmann, pl. 156

fig. 2.

En parlant de la première espèce de Café, c'est-à-dire de celui d'Arabie, nous avons déja rapporté quelques anecdotes sur son histoire, & principalement sur la manière dont on a introduit fa culture dans nos colonies; mais nous n'avons encore fait qu'ébaucher ce qui peut concerner un arbre dont le fruit paroît actuellement fournir en Europe une boisson, qu'on y regarde comme de première nécessité: nous nous étendrons donc ici plus au long sur l'histoire de cet arbre, après quoi nous rapporterons la manière dont on le cultive pour l'utilité, dans nos établissemens américains, & pour l'agrément, en France dans nos ferres; après quoi nous en donnerons l'analyse chimique; nous en ferons ensuite l'apologie, d'après un mémoire qu'un anonyme nous a communiqué, dans notre Journal de la Nature considérée, & nous finirons par ses propriétés alimentaires & médicinales & par quelques observations sur ces mêmes propriétés.

Le casier, dit Mr. l'Abbé Raynal, dans fon Histoire philisophique & politique des établissemens des Européens dans les deux Indes, vient ordinairement de la haute Ethiopie, où il a été

connu de tems immémorial & où il est encore cultivé avec succès. Mr. le Grené de Mezières, un des Agens les plus éclairés que la France ait jamais employés aux Indes, a possédé de fon fruit, & en a fait fouvent usage; il l'a trouvé beaucoup plus gros, un peu plus long, mais verd, presqu'aussi parsumé que celui qu'on a commencé à cueillir dans l'Arabie, vers la

fin du quinzième siècle.

On croit communément qu'un Mollach, nommé Chapely, fut le premier Arabe qui fit usage du Café, dans la vue de se délivrer d'un affoupissement continuel, qui ne lui permettoit pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes; ses Dervis l'imitèrent; leur exemple entraîna les gens de loi; on ne tarda pas à s'apercevoir que cette boisson purifioit le sang par une douce agitation, diffipoit les pesanteurs de l'estomac, égayoit l'esprit, & ceux qui n'avoient pas besoin de se tenir éveillés, l'adoptèrent. Des bords de la mer rouge, il passa à Médine, à la Mecque, & par les pélerins, dans tous les pays mahométans.

Dans ces contrées, où les mœurs ne sont pas aussi libres que parmi nous, on imagina d'établir des maisons publiques, où se distribuoit le Café. Celles de Perse devinrent bientôt des lieux infâmes, &, lorsque la Cour eut fait cesser ces dissolutions révoltantes, ces maisons devinrent un asyle honnête pour des gens oisifs, & un lieu de délassement pour les hommes occupés; les politiques s'y entretenoient de nouvelles, les poêtes y récitoient leurs vers & les Mollachs leurs fermons; la boisson du Café éprouva long-tems des persécutions à Constantinople, ainsi que nous l'avons déja observé. mais depuis le seizième

siècle, l'usage en est devenu général dans tous

les états du Grand-Seigneur.

Au commencement du siècle dernier, quelques négocians d'Hollande & d'Angleterre, qui avoient pris le goût du Café au levant, le firent connoître dans leur patrie; mais il ne le fut à Marfeille qu'en 1648. Thevenot, fameux voyageur, étant de retour de ses courses, en 1658, régaloit de Café ses plus chers amis ; enfin , en 1669, Soliman-Aga, ayant été envoyé par le Grand-Seigneur en Ambassade à Louis XIV, distribua aux dames de Paris, suivant l'usage de sa patrie, la liqueur de Café; quoique la couleur en fût noire, le goût âpre & amer, la fingularité & la nouveauté le firent réussir. Après le départ de Soliman-Aga, on chercha à se procurer du Café & à le prendre à la turcque ; quoiqu'on imitât mal la façon de faire cette liqueur, l'usage ne laissa pas d'avoir lieu; on imita les cabarets vernis; on se procura des tasses de porcelaine & des serviettes à frange d'or, avec lesquelles les Turcs le servoient; cette mode passa des maisons particulières, dans les boutiques; un Arménien, nommé Pascal, établit en 1672 un café à la foire St.-Germain, &, la foire finie, il le transporta au Quai de l'Ecole, où il fit une affez belle fortune; mais ses successeurs ne réussirent pas de même, & ce ne fut qu'au commencement de ce fiècle, qu'un Sicilien, nommé Procope, rétablit la gloire des Cafés; il se procura, comme Pascal, une boutique à la foire St.-Germain, qui, étant superbement dorée, attira la meilleure compagnie de Paris, qu'il y fixoit, pendant toute fa durée, par son attention à ne lui présenter que de bonnes marchandises. Il ajouta au débit du Café, celui du thé, du chocolat & des liqueurs

chaudes de toute espèce; ensin, il s'établit dans une salle très-propre, vis à vis la comédie françoise, & son casé étoit encore, il y a trente ans, le rendez-vous des amateurs de spectacles & le

champ de bataille des difputes littéraires.

L'établissement des casés de Paris a fait tomber les cabarets, où autresois les honnêtes gens s'assembloient sans scrupule; ils prirent l'habitude d'aller passer quelque tems aux casés, parce qu'ils y trouvoient des personnes instruites, des nouvellistes, & quelquesois la meilleure compagnie, avec qui ils pouvoient utilement & agréablement passer quelques heures; mais ces beaux jours sont actuellement passés; comme aujour-d'hui ces lieux sont remplis de gens suspects, la bonne compagnie les a condamnés, ainsi que les cabarets; & les musées, établis depuis peu à Paris, les ont remplacés.

Les ennemis du café lui attribuent les propriétés dangereuses de l'opium; ils prétendent d'abord qu'il souette le sang, & qu'il finit ensuite par le coaguler; il est certain que l'excès de cette liqueur est contraire aux ners; Willis, Médecin anglois, soutient qu'à la fin il rend paralytique; personne n'ignore les bons mots d'une favorite d'un Roi de Perse, qui, voyant à travers ses jalousies les écuyers & les palesreniers, très-embarrassés pour venir à bout d'un cheval entier, dit que si on vouloit le rendre docile & tranquille, on n'avoit qu'à lui saire prendre du casé; elle savoit bien que le Sultan, son seigneur, en prenoit habituellement.

Outre le café, qui nous vient de l'Arabie, nous en tirons de notre île de Bourbon d'une trèsbonne espèce, depuis 1726, & beaucoup plus encore de la Martinique & des autres îles Antilles. Nos Américains foutiennent qu'il est aussi excellent que celui du levant; mais c'est ce dont ne conviennent pas nos gourmets de cette liqueur. Cependant, si nos colonies n'avoient pas cultivé l'arbuste du Casé, il seroit impossible que la France puisse s'aprovisionner de la quantité de Casé qu'on est dans l'usage d'y consommer; nous serions obligés d'avoir recours au seigle brûlé, & aux autres saux Casés, parmi lesquels le seigle est encore le moins dangereux; il est à propos, à cette occasion, de raconter quelle à été l'origine de la fortune d'un homme qui est encore dans le nord de l'Europe, & qui y est considéré en raison de ses richesses & de ses talens.

Il faisoit un commerce assez médiocre, dans une province d'Allemagne, où le goût du Café s'étoit introduit avec une fureur si étonnante, que les Fermiers du Prince ne pouvoient suffire à en fournir les boutiques, quoiqu'ils trompassent autant qu'ils pouvoient les amateurs, en donnant du Café des îles pour le Moka, & de petites féves, & autres méchans grains pour du vrai Café; tandis qu'à ce sujet les plaintes se multiplioient contre les marchands privilégiés du Café, l'homme dont il est question, fit une spéculation hardie, qui lui réussit merveilleusement ; il commença par proposer au Prince de lui donner la Ferme du Café à un prix plus haut que ses prédécesseurs, & il l'obtint; ensuite il annonça que, pour la plus grande commodité, il distribueroit son Café tout brûlé, & par petits paquets, dont chacun seroit suffisant pour faire une tasse; sa proposition sut goûtée; il eut de ces paquets un débit confidérable, & on trouva son Café excellent; le Fermier fit une grande fortune, & ce ne fut que long-tems après que l'on apprit son secret, qui consistoit à

vendre du seigle brûlé pour du Casé; au reste personne n'en sut incommodé, & cette opération n'est pas plus coupable que celle de frélater le vin, pourvu qu'on n'y fasse rien introduire de nuisible à la santé.

On a été long-tems en usage dans l'île de Bourbon, de prendre dans les cafféteries les jeunes plants qui naissent des fruits tombés; c'est un abus, & l'expérience a prouvé que les plants languiffent pendant long-tems après leur transplantation. Les fémis doivent être faits en plein champ, après avoir donné à la terre qu'on leur destine, plusieurs façons, & l'avoir engraissée, non pas avec du fumier, mais avec du terreau; on difposera le terrein en planches, sur lesquelles on tracera des fillons d'un demi-pouce de profondeur, & qui seront espacés de sept à huit pouces; on jettera dans les fillons le fruit dépouillé de sa coque; on éloignera chaque grain de son voisin de trois pouces de distance, & on le recouvrira de terre; on choisira les graines bien mûres & fraîches; dès qu'elles sont desséchées, elles ne lèvent plus.

Pour enlever la pulpe, les nègres convalefcens ou infirmes passent un cylindre de bois fur la cerise, lorsqu'elle est rouge; ils écrassent la pulpe & la séparent du grain; les graines qu'on destine à être plantées ne doivent pas rester amoncelées pendant long-tems; la pulpe sermenteroit, & la sermentation nuiroit au germe. A mesure que le grain est dépouillé de sa pulpe, il est mis dans de la cendre, qui s'attache à l'enveloppe de la séve par l'intermède du suc visqueux sourni par la pulpe, & cette cendre empêche que les graines ne se collent les unes contre les autres, ce qui facilite les semailles.

Quelques cultivateurs ont pensé qu'il étoit plus à propos de planter les graines entières, c'est-àdire, avec leur pulpe. Lorsque la pulpe se defféche en terre, elle met un obstacle à la sortie du germe. Il arrive pour l'ordinaire que l'une des deux féves renfermées dans l'enveloppe commune, germe avant l'autre. Les deux feuilles féminales sont renfermées dans l'enveloppe coriace, qui est particulière à chaque féve. La tige qui vient de naître porte cette enveloppe avec les seuilles, & pousse le grain lui-même hors de terre; comme l'enveloppe commune, particulière à chaque féve, est contenue dans l'enveloppe commune aux deux féves, il réfulte nécessairement de trois choses l'une, ou que la tige tendre du plant n'a pas affez de force pour foutenir le poids de la seconde féve & de la pulpe, indépendamment de la terre qui les recouvre, & alors le plant périt ou bien, si un vent trop fort agite cette masse sans défense, il casse la tige encore tendre; enfin, fi la seconde graine, dont la germination a été tardive, est passée sur terre, elle s'y desséche & périt par l'action du vent & du soleil.

La faison la plus avantageuse pour faire les sémis, est celles des mois de mars, avril, mai & juin, parce que les plantes qui en proviennent, n'ont à supporter que la chaleur du soleil d'hiver de ces cantons, & sont par conséquent déja affez forts lorsque les ardeurs de l'été se sont sentir, tandis que les plantes, qui naissent en décembre & en janvier, sont exposées aux chaleurs les plus sortes dès le moment de leur naissance, ce qui en fait périr beaucoup.

Il est très-essentiel de ne laisser aucune mauvaise herbe; on les arrache au pic, & non à la pioche, parce que le peu de distance avecles rayons ne permet pas ce genre de travail.

On arrose les sémis du Café, non-seulement pour les garantir de la fécheresse, mais encore pour accélérer leur végétation ; les arrofemens du soir sont préférables à ceux du matin & de la journée. Si on est près d'une rivière, on peut faire courir l'eau près des plates - bandes , qui doivent être dans ce cas très-étroites, pour qu'elles puissent être humectées entièrement par l'eau courante. Pour arroser par irrigation, on dispose les sentiers de manière qu'ils soient plus élevés qu'elles, & on fait couler l'eau dans celles-ci, ou bien on se contente d'élever seulement les bords d'un carré, & on l'inonde tout à la fois, ayant attention, dans l'un & l'autre cas, que les plantes ne soient point submergées. La troisième manière d'arroser, consiste à disposer les plates - bandes de façon qu'elles foient un peu plus élevées que les sentiers qui les séparent; on conduit le filet d'eau dans le premier sentier, à l'extrêmité duquel on met un peu de terre pour arrêter l'eau : des enfans entrent dans ce sentier, &, avec des calebasses pleines d'eau, ils la répandent sur les plates - bandes, à droite & à gauche, jusqu'à ce qu'elles soient bien humectées.

Les deux premiers moyens sont les plus prompts & les plus faciles, mais pas aussi avantageux que le troisième; si le terrein de la caséterie est trop humide, le plant jaunit, sa végétation est lente & il est peu propre à la transplantion.

Il arrive presque toujours que les colons manquent souvent de plant'pour cultiver leurs transplantations : ce désaut retarde leurs travaux, & recule leur récolte, on sent tous les inconvéniens

qui

qui résultent d'en aller chercher sort loin, & de changement de terrein; il vaut donc mieux avoir des milliers de plants de trop dans les pépinières,

que d'en manquer.

Il est nécessaire de faire des sémis tous les ans, afin de remplacer les sujets qui ont péri par les coups de soleil, les sécheresses, les gros vers, les poux, assez connus dans nos îles, & les araignées, qui détruisent assez souvent les arbres les plus vigoureux dans les caséteries, mais sur-tout dans les premières années de leur transplantation.

Les sémis donnent quelquesois des variétés,

& il peut en résulter des découvertes.

Les deux petits Cafés, confondus à Bourbon fous les noms d'Adon, d'Oden ou d'Ouden, dont la qualité est supérieure, ne sont que des variétés, que l'on doit vraisemblablement à la culture. Si on désire multiplier les variétés que l'on obtient par ce moyen, il faut employer la gresse.

Il a paru, il y a quelques années, un petit scarabé noir, qui ronge les seuilles des Casés. Cet insecte est plus à craindre dans les pépiniètes, que dans des caséteries sermées; il y a lieu de croire qu'il a été apporté du Cap de Bonne-Espérance. Les Hollandois mettent le soir sur les arbres des cornets de papier ou de seuilles, dans lesquels ces insectes vont nicher en soule pendant la nuit: on retire les cornets de grand matin, & l'on détruit les scarabés qu'ils contiennent. On peut joindre à cette méthode celle de secouer les arbres; ces insectes tombent par terre & on les tue.

Un autre insecte blanc, qu'on nomme pou à l'Ile de France, s'attache aux branches, aux teuilles & même aux racines des Casés; il les

fait languir, & on ne voit guères de ces poux que dans les fémis qui font placés dans des terreins fecs & arides: lorsqu'on les arrose souvent, il ne

paroît plus de poux.

On a essayé de former des caféteries en plantant des graines dans les champs: ce moyen ne peut avoir de succès que dans des quartiers pluvieux; cependant, comme les Cafés qui n'ont pas été transplantés, conservent leur pivot, ils

réfistent mieux aux ouragans.

Soit qu'on plante le Café de graines pour refter en place; foit qu'on le transplante, on ne doit cultiver dans le même champ que du maïs & de petits pois, en éloignant ceux-ci des plants, & en ramant les autres, pour qu'ils ne cherchent point à s'attacher aux Cafés, encore ne doit-on le faire que pendant les deux premières années, après, lesquelles on ne doit rien cultiver du tout parmi les Cafés. Les pois du Cap sont sujets aux poux & les communiquent aux arbres. L'ambravade lui-même, arbriffeau légumineux, dont on fait tant de cas à Bourbon, est également sujet aux poux, & c'est peut-être à l'usage où l'on est dans cette île d'abriter les jeunes Cafés avec cet arbriffeau, que les colons doivent la ruine de leurs caféteries par les insectes.

La faison la plus avantageuse pour transplanter les plants de Casé, c'est celle des mois de juin, juillet & août; c'est alors qu'ils ont en général le moins de séve. & c'est aussi le tems le plus froid de l'année dans ces climats. Si on avoit dans ses pépinières une quantité si abondante de plants, on pourroit tenter la transplantation dans la saison des pluies, c'est-à-dire, dans les mois

de janvier, février & mars.

Il y a deux façons générales de transplanter le Café; l'une, qui est la plus sûre & la plus profitable, mais la plus longue & la plus laborieuse, est de le transplanter avec sa motte de terre. C'est la plus sûre, en ce que tous les plants réussissent en général, & c'est la plus profitable par deux raisons. 10. Il faut une quantité bien moindre de plants, puisqu'ils sont moins sujets à périr. 2Q. Ils ne souffrent point de la transplantation, & par conséquent leur végétation n'en est point, ou presque point, ralentie. Pour cette méthode, on se sert d'un déplantoir, qui enlève facilement le plant avec sa motte, & on coupe l'extrémité du pivot, quand il dépasse. On mêle du terreau ou de la meilleure terre des environs dans le trou, & on le remplit : si la terre des fonds est trop séche, il faut l'arroser quelque tems auparavant le moment de la transplantation.

La seconde méthode consiste à enlever les plants à nu; c'est-à-dire, sans prendre la peine de conserver leurs mottes de terre; mais, avant de traiter de cette transplantation, il convient de

parler du terrein propre à une caféterie.

Les terres fortes, marécageuses, marneuses, argileuses doivent être rejetées; les Casés aiment les terres légères, les rocailles, les pierres & les grandes chaleurs: s'ils paroissent plus vigoureux, & prospèrent mieux dans les quartiers pluvieux, ils n'ont pas l'avantage de la quantité, & surtout de la qualité. Les terres rouges, à l'Ile-de-France, mélées de pierres & de grosses pierres, sont en général les plus propres à la plantation des caséteries: dans les quartiers secs, ils ne réus-sissent pas dans les terres rouges, franches & pro-

D 2

fondes, elles se dessèchent trop promptement; dans les quartiers pluvieux, ils réussissent dans les mêmes terres. Les terres noires, qui couvrent la glaise à trois ou quatre pouces de prosondeur,

ne conviennent pas aux Cafés.

Quelques particuliers forment leur caféterie, par petits champs au milieu des forêts; & l'on a remarqué que les Cafés, placés le long des bois, abrités du foleil levant & de vents généraux, venoient plus promptement & étoient plus beaux que les autres. La beauté est illusoire, ils rapportent moins que les autres, & leurs fruits font d'une qualité bien plus inférieure. Les Cafés veulent le foleil & l'air, fans cela point de récoltes abondantes, point de fruits parfumés. Il vaudroit donc mieux donner aux champs des Cafés, dans les quartiers fecs la figure d'un parallélograme étroit, allongé, enfermé dans la forêt, de façon qu'il présente les grands côtés à l'est, & qu'il s'étendît du nord au sud. Il faudroit pratiquer, de cent cinquante en cent cinquante toifes, des allées droites, larges, qui partageroient le parallélograme en plufieurs autres, & qui traverseroient les deux litières des bords opposés à la plantation elle-même. Pour éviter en partie les effets des vents du nord & du sud, qui enfileroient toute la plantation, il feroit à propos de planter des arbres, foit alignés, foit en charmilles, dans toutes les allées, qui deviendroient elles-mêmes un objet d'agrément & d'utilité, tels que le manguier, le bois noir, le margozier, le lilas de Chine, le badonier & fur-tout pour les quartiers pluvieux, le cannellier de Cochinchine, qui donneront de l'abri dès les cinquième, fixième & septième années.

Les allées procurent un libre courant d'air favorable à la végétation; les mouvemens de cet air sont modérés dans les tems orageux; enfin, elles facilitent le transport des fruits dans les tems de la récolte.

Dans les quartiers pluvieux, on feroit mieux de donner plus de largeur au parallélograme, & aligner les allées davantage entr'elles. Il n'est pas rare d'y voir des Casés pousser avec vigueur, & périr subitement, comme étoussés par l'abondance de la séve. Les saignées faites au sol y deviennent plus ou moins indispensables.

L'opinion générale des Iles de France & de Bourbon, est que l'on doit placer les plants de Café à sept pieds & demi de distance en tout sens; mais cette distance doit cependant être subordonnée à la nature du sol & à la force qu'il

donne à la végétation.

La transplantation exige à peu près les mêmes précautions dans tous les quartiers, & elles sont plus nécessaires dans les quartiers secs que dans les autres. On commencera, s'il est possible, par préparer d'avance les trous destinés à recouvrir les plants. L'influence de l'air rendra meilleure la terre des fonds de ces trous. Dans les quartiers fecs, il faut profiter des jours pluvieux pour ouvrir les trous, & ils doivent y être moins larges que dans les quartiers humides, puilque, dans ces derniers, les arbres y deviennent plus vigoureux. Dans les terres nouvellement défrichées, les trous doivent y être plus considérables, parce qu'elles se trouvent remplies de grosses & de petites racines d'arbres, qu'il importe d'enlever. Elles servent de pâture aux vers blancs; qui attaquent celles du Café, & fur-tout le pivot, & font périr l'arbre.

On a remarqué que les vers blancs attaquent de préférence les takamakas & les palmistes. Il faut donc avoir attention de brûler les tiges de ces deux arbres, & même leur tronc. Lorsqu'on fera le défrichement, on arrangera le bûcher sur les troncs de ces arbres, & on y mettra le seu.

Le choix des plants est très-important pour la transplantation: quelques-uns pensent que ceux de cinq à six pouces étoient préférables, & l'expérience a prouvé que les plants forts réussissent mieux. Les plants de deux à trois ans réussisfent mieux à la transplantation, mais elle seroit

longue & dispendieuse.

Il y a trois précautions effentielles à prendre dans la transplantation: la première est d'enlever les plants avec le plus de racines qu'on pourra: la seconde est de couper le pivot en bec de flûte fur le lieu de la transplantation & la tête du plant. Cette dernière opération n'est pas adoptée de tous les colons; & ils ont tort. La troisième après avoir coupé les deux extrémités du plant, on le présentera dans le trou, on y ramenera peu à peu la terre, non celle que l'on en aura tirée, mais celle qui se trouve aux environs, fur la superficie du terrein, parce que c'est la meilleure, & on fouillera doucement avec la main, dans le trou & contre les racines, à mesure qu'on mettra de la terre, ayant soin de bien étendre les racines; de prendre garde qu'elles ne soient point ramassées en paquets, ou pressées contre le pivot. On fera bien de mêler, avec cette terre, du terreau ou de la cendre.

Lorsqu'immédiatement après la transplantation il survient un soleil ardent qui dure plusieurs jours, on doit, au moins une sois, faire arroser

les plants.

Les soins qu'exigent les Cafés, une fois plantés, jusqu'au tems de la récolte, consistent principalement à entretenir le terrein bien net, furtout au pied des Cafés: ils deviennent jaunes & languissans dès qu'ils sont gagnés par les herbes; & on est affez généralement dans l'usage de brûler toutes les mauvaises herbes, après qu'on les a arrachées, parce qu'on s'est apperçu qu'elles poufsoient presque toutes sur le terrein, où on les avoit dispersées, quand il survenoit de la pluie. Il est plus avantageux d'en tirer parti en les étendant aux pieds des Cafés, pour engraisser la terre; par ce moyen il n'en croîtra point de nouvelles, pendant long-tems sous celles qui sont entassées, mais il faut qu'elles forment un lit assez épais; d'ailleurs, on aura moins à faire dans le second binage, qui pour lors n'est plus aussi pressé, ni aussi essentiel qu'est le premier. Pourvu que les jeunes cafiers ne soient point étouffés, on doit peu s'inquiéter de tout ce qui croîtra dans les intervalles laissés entr'eux; & on étendra au pied des Cafés toutes les productions qu'on cultivera dans la caféterie.

Toutes les fois qu'on nettoyera le terrein, on arrachera les herbes avec la main plutôt qu'avec la pioche; qui couperoit les racines capillares qui partent du collet de la plante, à moins que les plants ne soient tenans & trop enracinés.

La glaise, les dépôts de rivière sont les meilleurs engrais pour les quartiers secs. Dans ces mêmes quartiers, on doit détruire toutes les branches gourmandes; elles affament les bonnes branches: dans les terreins humides, ces gourmandes sont moins à redouter. D 4 Lorsqu'on trouvera sur les arbres du bois mort, ou des branches vertes à demi-rompues, on les taillera au vif,, & on appliquera sur la plaie de la terre humectée.

Dès qu'un arbre de Café jaunit par les feuilles, c'est une preuve qu'il est malade. Il faut dans ce cas souiller la terre au pied de l'arbre, & chercher si les racines, & sur-tout si la partie pivotante qu'on lui a laissée, ne sont pas attaquées par quelque ver. Quelquesois les racines sont dévorées par les poux blancs; la terre, réduite en boue, les tue en frottant les parties affectées. Dans ce cas, comme dans le premier, il convient de changer la plus grande partie de la terre qui entoure l'arbre, & de lui en substituer de nouvelle, mêlée de cendre & de terreau; ensin, arroser aussi-tôt après, si le terrein est sec.

Si ce moyen ne ranime pas l'arbre languisfant, il convient de le receper; il poussera plusieurs rejctons, & quand ils seront bien assurés, on les coupera tous, en ne conservant que les plus forts; cependant, il ne faut pas tout abattre le même jour, mais successivement & à plusieurs jours de distance. Si le recepage ne réussit pas, c'est le cas d'arracher l'arbre, de faire un nouveau trou, plus grand & plus prosond que le premier, d'en changer la terre; enfin de laisser le trou exposé au soleil & aux pluies pendant plusieurs mois.

Lorsqu'on voit des poux sur les branches, sur les seuilles & sur les fruits du Casé, on doit présumer que les seuilles en sont également attaquées; on piochera aux pieds, on y jettera beaucoup de cendre & du terreau, & on frottera les racines & les branches avec de la boue, ainsi qu'il

a été dit plus haut,

Les casiers sont quelquesois affectés d'une maladie singulière; les feuilles, les branches & souvent même les fruits, sont en grande partie couverts d'une matière noire, qui s'y sige & se dessèche. L'évaporation de la séve en est interceptée; les arbres âgés sont plus sujets que les jeunes à cette maladie, qui n'est pas sort nuisible.

On est dans l'usage à Bourbon, & même à l'Ile de France, de ne pas relever les arbres renversés par les ouragans; on se contente de chausser à la hâte les racines découvertes; ces arbres poussent des branches gourmandes, qui s'élèvent perpendiculairement. On laisse prospérer une ou deux de ces branches, & on coupe le reste. La plupart de ces arbres périssent, quoiqu'on ait beau chausser les racines. S'il survient un second ouragan, la caséterie est perdue. La meilleure méthode est de se hâter de relever les arbres renversés, & de chausser avec soin ceux qui sont sur pied, aussi-tôt après l'ouragan.

L'usage a prévalu d'étêter les arbres après trois ans de transplantation, asin que leurs branches s'étendent davantage, & que la récolte soit plus facile; mais il ne sussit pas d'étêter l'arbre une seconde sois. Quand on a coupé le sommet de la tige qui s'élève perpendiculairement, il sort deux jets droits, immédiatement au-dessus des deux dernières branches latérales qu'on a conservées; ces deux jets sorment deux nouvelles tiges, & celles-ci à la longue s'élèvent très-haut, au point qu'on ne peut atteindre avec la main le fruit qui croît sur les branches du sommet. Il faudra encore recouper ces deux jets;

& , comme ils seront remplacés par d'autres , on coupera annuellement les jets perpendiculaires qui partiront du tronc; par ce moyen on viendra à bout de tenir l'arbre à la même hauteur , ainsi qu'on le pratique pour les haies , qu'on est obligé de tailler sans cesse, quand on veut les tenir au même niveau. La meilleure saison de pratiquer la taille est celle des mois de mai & juin , c'est alors que les Casés en général ont moins de séve.

Il est hors de doute, que l'arbre auquel on laisséroit prendre son accroissement, donneroit des fruits de meilleure qualité que l'arbre étêté; mais les derniers sont moins exposés aux ouragans & leur récolte plus facile. Les arbres livrés à eux-mêmes sont plus précoces.

Lorsque les casiers sont sur leur retour, qu'ils portent du bois mort & donnent peu de fruits, il faut pour lors les receper tous, le plus près de terre que l'on pourra, dans les mois de juin, juillet & août, en même tems labourer les pieds, & y mettre de l'engrais. Ces arbres sont en bon

rapport environ pendant quarante ans.

La récolte dédommage le cultivateur de ses peines, & les soins qu'elle exige se réduisent à cueillir le grain dans sa parfaite maturité; elle se connoît à la couleur de la cerise. Quand elle est d'un rouge bien soncé, & qu'elle commence à brunir, il est alors tems de le cueillir: cependant ce n'est pas la marche que l'on suit; on cueille mal à propos le grain mûr & celui qui ne l'est pas.

La manière de dessécher les cerises n'est point indissérente; on se contente, dans nos colonies, de les dessécher à l'air & au soleil; dans quelques-unes on bat la terre avec des demoifelles; & on étend toutes les cerifes du Café sur cette aire; d'autres y répandent un peu de cendre ou bien les jettent sur le gazon: la terre communique affez souvent au grain une odeur désagréable. Les colons aisés sont paver leur aire, en lui donnant un peu de pente pour l'écoulement des eaux; cette méthode est présérable aux autres.

On étend le Café sur l'aire tous les matins, & le foir il est mis en tas, recouvert avec des nattes faites de feuilles de voakas, afin de le garantir, pendant la nuit, de la pluie qui retarde la dessication. Cet usage a un grand inconvénient; le Café en tas fermente, sa dessication est plus lente, & nuit à la qualité de la féve; il vaudroit mieux, sur-tout dans les quartiers fecs, laisser les grains épars sur l'aire; les couvrir de nattes pendant la nuit, & dans le jour, s'il furvient de la pluie. On a l'attention de pafser souvent les rateaux sur les tas de Café, afin que tour à tour les grains soient exposés au soleil: de toutes les méthodes, celle qui paroît mériter la préférence, est de sécher la cerise dans une étuve. Le desséchement est plus sûr, plus prompt & plus complet. L'étuve ne doit point être aussi vaste qu'on pourroit le penser, parce que le Café d'une plantation ne se récolte pas tout à la fois.

Lorsque le grain est desséché, il faut l'émonder; on a plusieurs moyens pour y parvenir : les uns le pilent à force de bras dans un mortier de bois; la main-d'œuvre est longue & pénible & le Casé est sujet à être écrasé; d'autres se servent de moulins à vent ou de moulins à eau; ces derniers sont présérables, à cause de la continuité & de l'égalité du mouvement. Lorsque la pulpe est levée, on lave les séves & on les met sécher au soleil, on les dépouille de leur enveloppe coriace, en les pilant; ensin on les vanne.

Après cette opération, il faut encore dessécher le Casé avant de le mettre dans des sacs; ici l'étuve est excellente; si on le dessèche à l'air libre, l'opération est plus longue & plus casuelle. Certains colons ne prennent pas tant de précautions; alors il contracte une odeur qui diminue sa qualité; au sortir de l'étuve, il doit être exposé à l'air, & ensuite mis dans des sacs.

La culture du Café, que nous venons de rapporter, est extraite du cours d'agriculture de Mr. l'Abbé Rosier, qui lui-même l'a extraite d'une lettre sur la culture du Café, adressée à M. le Monnier sans nom d'auteur; cette lettre est insérée dans l'histoire universelle du règne végétal, dont nous donnons actuellement une deuxième édition, totalement resondue par dissertations particulières, qui réunies, formeront le corps complet de l'ouvrage, & qu'on pourra séparer à volonté.

Mr. Aublet a fait quelques observations relatives aux avantages & aux désavantages des différentes cultures du Café; il dit, entr'autres choses, avoir remarqué que l'arbre du Café, qui est abrité des vents, garanti de la grande ardeur du soleil, & planté dans un terrein entretenu dans une humidité modérée par la nature du sol, ou fréquemment arrosé par des rigoles, croît plus promptement, devient plus vigoureux, donne plus de fruit, est moins sujet à être atta-

qué ou endommagé par les pucerons, & dure davantage que lorsqu'il se trouve battu des vents, exposé à l'ardeur du soleil, planté dans un terrein aride, & qu'il n'est arrosé que par les pluies, ce qui parost opposé à ce que nous avons dit.

On observe assez généralement, ajoute Mr. Aublet, que les plantes d'une même famille se plaisent dans un sol & à une exposition du même genre. La plupart des plantes de la famille des rubiacées, à laquelle le casier parost appartenir, aiment les terreins frais, les abris des grands arbres, des broussailles profitent peu au grand soleil, ne sousser pas la taille, si ce n'est d'être rabatues & coupées près de terre; il est rare qu'on trouve ces plantes isolées ou exposées à l'ardeur du soleil, non plus que dans les terreins bien sujets à être inondés. Mr. Aublet dissère totalement de la méthode que nous avons rapportée ci-dessus, comme on peut le remarquer.

Voyons actuellement comment on doit s'y prendre pour cultiver cet arbre en Europe, & spécialement en France. Si on ne met point en terre la semence toute récente du Café, il ne faut point espérer de la voir germer, mais, en l'y mettant aussi-tôt, elle lève six semaines après: ce fait justifie les habitans du pays, où se cultive le Café, de la malice qu'on leur a imputée, de tremper dans l'eau bouillante ou de faire fécher au feu tout ce qu'ils débitent aux étrangers, dans la crainte que, venant à élever comme eux cette plante, ils en perdissent un revenu des plus confidérables. La germination de ces semences n'a rien que de commun; à l'égard du lieu où cette plante peut se conserver en France, comme il doit y avoir du rapport avec

le pays où elle croît naturellement, & où l'on ne ressent point d'hiver, on a été obligé jusqu'ici de suppléer au défaut de la température de l'air & de climat, par une serre à la façon de la Hollande, sous laquelle on fait un feu modéré, pour y entretenir une chaleur douce. & l'on a observé que, pour prévenir la sécheresse de cette plante, il lui falloit de tems en tems un arrofement proportionné & modéré; car le trop d'humidité lui est également nuisible : il pourrit ses racines, les dépouille de ses feuilles & les fait périr; la chaleur habituelle, dans laquelle on la tient, doit être au même dégré que celle de l'ananas. Trois semaines après que le Café est levé, le jeune plant qui en provient est bon à être transplanté: chaque baye produit ordinairement deux pièces, qu'il est à propos de féparer de bonne heure.

Lorsque l'arbre à Café est malade, il tranfude de ses feuilles une liqueur qui attire les infectes, & ceux-ci ne l'abandonnent point, jufqu'à ce qu'il soit entièrement mort; on ne les détruit point avec des lotions, qui réuffissent en d'autres cas; le mieux est de changer la terre & bien visiter les racines; après quoi les lotions pourront être utiles. Il est presqu'aussi nuisible au Café, dit Miller, d'être trop à l'air dans son pot, que d'y être mouillé fans discrétion; du moins est-il vrai qu'en gênant un peu l'extension des racines, on oblige l'arbre à donner plus de fruits. La meilleure terre qu'on puisse lui donner, est celle de nos potagers, ayant soin de l'entretenir meuble. On choisit toujours l'été pour le changer de pot; en le transplantant, on ménage les racines, on se contente d'en ôter

les fibres malades ou endommagées, & de re-

couvrir celles qui sont trop près du pot.

L'arbre élevé de semences donne du fruit, dès l'âge de dix-huit mois dans les pays chauds; ce n'est qu'entre les tropiques, que le Casé peut vivre en pleine terre; en vain se flatteroit - on de le laisser en plein air durant nos belles sai-sons; quoiqu'il parût s'y bien porter, les seuilles tomberoient bientôt dans les serres, l'arbre languiroit pendant tout l'hiver, si même il ne périssoit pas. On peut saire des boutures & des marcottes de Casier, mais elles ne prositent que lentement, & ne donnent jamais que des arbres médiocres.

Ce feroit un honneur pour le Café, dit l'auteur anonyme d'un éloge du Café, inféré dans notre Nature Considérée, 2777, t. 3, de se trouver dans la quatrième églogue de Virgile, sous le nom de colocafia (mixtaque videnti colocafia fundet cacantho). La terre vous fera présent de colocafia, mêlé de l'agréable acanthe ou brancurfine; & en ce cas le Café meriteroit, par ses qualités rares, d'être compris dans le rang de tant de choses merveilleuses, dont ce Poëte fait le dénombrement dans cette belle égloque, & que devoient donner à ce tems fortuné le titre de règne de Saturne renouvelé; règne de Saturne, nommé le siècle d'or; mais de tout ce qui peut se dire là-dessus, c'est qu'à faire le parallèle du Café & du colocasia, ils se trouvent un peu parens. Le colocafia est une féve distinguée des autres, & qui a une qualité qui la rend stomacale. Ces circonstances conviennent au Café, qui est aussi une séve éminente, & une séve très-propre à guérir les maux d'estomac ; jusqueslà il y a de la ressemblance, mais d'autre part le colocasia est une séve d'Egypte, & le Casé une séve d'Arabie; de plus, le colocasia est une séve, dont la racine, les seuilles & les sleurs, selon la description que Dioscoride en fait, sont différentes de celles du Casé.

Il est encore vrai que le Café n'étoit point en usage sous l'Empire d'Auguste; cette plante merveilleufe de l'Afie a demeuré affez long-tems cachée, par un sort semblable à celui de Cyrus, qui a été un grand monarque de cette belle partie du monde. Cyrus, comme on fait, ne passa, durant plusieurs années, que pour un simple berger; mais enfin la période du véritable état de sa personne arriva; il sut reconnu pour ce qu'il étoit, & il devint le maître de l'Asie. Telle a été la condition du Café; il a été ignoré pendant plusieurs siècles, quoiqu'il ne le fût pas dans les fables de l'Arabie heureuse; enfin, le tems vint de le faire distinguer, ce qui arriva, dit-on, par le moyen de Scieldré & d'Ardrus; &, depuis la découverte qu'ils en firent, il a commencé à règner & règne toujours sur les autres légumes, par ses qualités fingulières. Le Café est donc devenu, depuis environ deux cens ans, le breuvage ordinaire & délicieux des peuples du levant; l'usage en est si universel & si nécessaire, qu'un homme, lorsqu'il se marie, est obligé de donner des assurances à sa femme, qu'elle ne manquera pas de Café avec lui.

L'alcoran de Mahomet défend à ses sectateurs aussi sévèrement de boire du vin, que la soi de Moyse désendoit aux Juiss de manger du cochon: mais ils n'ont pas de peine à soutenir la rigueur de l'abstinence du vin en lui substituant le Casé; ils prétendent même que le Café a une grande préférence sur le vin, parce qu'il en a les bons effets, & qu'il n'en a pas les mauvais. S'il en faut croire les physiciens, la chaleur naturelle opère dans l'estomac la distillation du vin, de la même manière qu'elle se fait dans l'alambic, en lui donnant le même dégré de feu; alors, dit-on, l'esprit-de-vin se sépare, il entre dans les veines, il agite le fang & bleffe les membranes du cerveau; ce qui reste dans l'estomac n'est plus que du vinaigre, autrement le tartre du vin, & ce tartre, par sa résidence, peut caufer, dans les reins la gravelle; dans les intestins la colique, dans les articulations la goutte; effets étrangers, & quelquefois funestes du vin, qui non-seulement ne se rencontrent point dans l'usage du Café, mais de plus, qui peuvent être corrigés par le Café même, dont les excès ne font pas à craindre, & dont toutes les impressions font bénignes & falutaires.

Aussi toute l'Asie sait un si grand cas du Casé, qu'il semble qu'elle ait eu de la peine à se résoudre d'en saire part à l'Europe. Il y a longtems que l'Europe tire de l'Asie des diamans, des perles, de riches étosses de soie, des pièces de coton travaillées sinement, des porcelaines, du corail & plusieurs autres choses, qui sont rares & d'un grand prix; mais, comme si le Casé cût été plus cher, plus précieux à l'Asie, que tout ce qu'on vient de nommer, & qu'il sût son véritable trésor, elle l'a tenu caché sort longtems; elle gardoit tout pour elle; car ensin nous n'avons du Casé dans l'Europe, que depuis près d'un siècle, & encore à présent, on nous le sait

beaucoup attendre.

Cette reine de féves voyage pour ainfi dire en princesse; elle ne fait pas de longues traites: d'Yemen, où croît le Café, on l'apporte à Moka. on le charge sur des barques pour Gedda, port de l'Arabie Pétrée; de-là on le transporte dans des vaisseaux & dans des galères, à Suez, autre port qui est à l'entrée de la Mer rouge; enfin on charge le Café sur un grand nombre de chameaux, qui le portent au Caire, & du Caire, on l'envoie à Alexandrie, où diverses nations de l'Europe le vont prendre, pour en faire, dans leur pays, un commerce considérable; car on a le même empressement pour le Café que pour le blé; on s'intéresse à son abondance & à son prix, comme on fait par-tout pour le blé, & on craint d'en manquer comme du pain, loriqu'il devient rare & très-cher; les nouvelles de sa rareté & sa cherté, sont des nouvelles affligeantes pour le public.

On peut considérer la dignité du Casé par rapport à l'une des qualités de l'or, qui, étant le plus dur des métaux, a, au-dessus d'eux, la prérogative de posséder une substance plus compacte, & moins corruptible. Le Casé a de même une solidité que n'ont point les autres séves; on ne sauroit l'amollir, ni en le faisant tremper, ni en le faisant cuire; il résiste, par une dureté extrême, aux deux élémens si puissans de l'eau & du seu, & cette solidité du Casé, qui ne peut être surmontée pour l'usage qu'en le brisant, lui sert à bien garder son trésor; je veux dire, à conserver précieusement sa vertu balsamique, de peur qu'elle ne s'évapore avant de l'employer.

On a reconnu, en faisant chimiquement l'analyse du Casé, ainsi que nous le rapporterons ciaprès, qu'il y aussi du soufre: on sait que la vertu du soufre est admirable, qu'il y a une huile (l'huile est nourrissante) & qu'il y a un sel propre à rarésier les humeurs, & à délayer celles qui sont épaisses & aqueuses; sel ensin qui aide le sang à circuler: on assure même que la substance volatile a ses parties, à peu près de même grosseur, de même consiguration & de même mouvement, que sont celles des esprits vitaux.

C'est aussi une excellence du Casé, que, lorsque le seu ouvre les pores de cette admirable séve, & qu'il en fait exhaler le phlegme, qui tient embarrassés les esprits du Casé, il se répand un parsum singulier, qui est charmant &

qui fortifie.

La fumée & la vapeur, qui font sentir ce parfum, sont si précieuses aux Orientaux, qu'ils n'en veulent rien laisser perdre dans l'air: tandis que le Casé est chaud, qu'on ne peut pas encore le prendre, ils présentent à leurs yeux, l'un après l'autre, la vapeur du Casé, ce qui, disent-ils, fortisse la vue lorsqu'elle est soible, & ils réçoivent ensuite cette vapeur dans leurs oreilles, où elle guérit les maux qu'on y a, & préserve de ceux qui pourroient venir.

La vertu générale du Café est de présider sur le tempérament, quoiqu'il soit bilieux, ou mélancolique; de tempérer la masse du sang, de corriger les humeurs froides, pituiteuses & salines, de dessécher les sérosités, d'être d'un grand secours contre les incommodités qui naissent d'une réplétion universelle du corps, & d'une grosseur extraordinaire du ventre, de détacher les plegmes pour les expulser, de guérir les rhumes, d'être un restaurant merveilleux dans un état de

foiblesse, & un puissant cordial dans les défaillances: enfin, le Casé a en général la faculté de désendre l'intérieur du corps des eaux qui pourroient l'inonder, & de combattre les maladies qui lui viennent des membranes, des nerss

& des esprits mal disposés.

Les vertus spécifiques & particulières du Café sont principalement pour la tête & pour l'estomac; il foulage infailliblement tout le monde du mal de tête, quelque furieux qu'il foit; il y en a des exemples surprenans, jusqu'à voir des personnes guéries qu'on étoit prêt de trépaner, ne fachant plus que leur faire dans leurs douleurs vives & aiguës; l'expérience confirme tous les jours cette vertu céphalique du Café, lorsqu'elle est suprême; pour moi, je n'ai ma tête en repos, & je ne me suis point délivré d'une migraine horrible, que depuis que je prends du Café, &, si je suis quelques jours sans en prendre, je sens mon mal revenir dans toute sa force, avec les symptômes de vomissement & de dévoiement, desquels il n'y a que le recours du Café qui puisse me guérir.

On prétend qu'il est même un préservatif certain contre l'apoplexie & la paralysie, empêchant qu'il ne se fasse dans le cerveau des obstructions fatales, & s'opposant à ce qu'il n'arrive des suffocations extraordinaires pas de grosses fluxions qui tombent sur la gorge, causent des morts subites: ensin, le Casé tient toujours la tête en bon état, il en dissipe les nuages, & y établit une sérénité ferme & constante, dont se ressentent la mémoire & le jugement; aussi, les Levantins, qui ont une longue expérience des vertus du Casé, n'entrent point dans le Divan, sans en avoir pris, ayant éprouvé qu'ils en ont l'esprit plus net & la mémoire plus présente, pour résléchir sur les affaires, & pour pénétrer.

Le Café est encore merveilleux pour l'estomac; c'est là, pour ainsi dire, son autre scène,
sur laquelle il fait paroître d'autres vertus. Quand
les sibres de l'estomac sont relâchés, il les resserre
par un acide qu'il tient de son amertume;
il perfectionne le chyle & absorbe les crudités;
il s'oppose aux coagulations, il dissipe les sluxions,
il arrête les vomissemens dangereux, il consume
les matières morbisques; ensin, le Casé nettoie
& purge l'estomac de tout ce qui pourroit y

causer de la corruption.

On a aujourd'hui plus besoin que jamais du Café, à cause des vapeurs nouvelles & surprenantes dont se plaignent les hommes & les femmes. Outre celles qui viennent aux femmes des afflictions hystériques, il s'est élevé d'autres, communes à l'un & à l'autre fexes, lesquelles on ne connoissoit pas autrefois; elles font excitées par une infinité de liqueurs nouvellement inventées, & que la volupté a mises à la mode, le rossolis, les ratafiats, l'eau de mille-fleurs, & tant d'autres; ne se prennent pas impunément. Toutes ces compositions délicieuses se font bien payer du plaisir qu'on a de les boire; elles élèvent d'étranges vapeurs, dont les symptômes sont cruels, & dont on craindroit davantage les suites, sans le pouvoir qu'a le Café de surmonter ces vapeurs & de les abattre.

Le Café fait du bien à toute sorte de personnes; il purge les reins de cette matière gravelleuse qui peut causer la pierre; il soulage beaucoup les goutteux, étant capable de résoudre ces nodosités qui leur mettent les fers aux pieds & aux mains. Le Café est utile à ceux qui parlent en public, à ceux qui voyagent & à ceux qui relèvent de maladie; ceux-là en ont la mémoire plus sûre, leur voix plus forte & leur action plus libre; les autres fatiguent avec moins de peine & souffrent moins du changement d'air & de la mauvaise nourriture, & ces derniers reprennent plutôt leurs forces, leur premier visage & leur embonpoint; quelquesois même le Café leur fait du bien par avance, les guérissant de lu sièvre, que les remèdes n'avoient pu vaincre,

Après ce que je viens d'établir des merveilles du Café, ou conçoit aifément que, si l'Arabie Heureuse, qui est sa patrie, n'avoit pas le titre d'heureuse, cette incomparable séve le lui procureroit; elle le lui augmente au moins pas les grands avantages qu'en reçoit le genre humain. Je tiens aussi que, si Pythagore eût connu l'excellence miraculeuse du Casé, il se seroit bien gardé de saire ce préjudice aux hommes, de le comprendre dans sa désense, si sameuse des séves: Abstenez-vous des séves. Il y auroit eu affurément une exception privilégiée pour l'usage de celle du Casé.

Les connoisseurs disent que, pour avoir du bon Casé, il faut prendre du dernier venu, comme étant le plus frais, car son suc se dessèche à mesure qu'il vieillit; il faut aussi que la séve soit pleine & bien nourrie, & que sa couleur soit d'un jaune soncé; ensin, le plus léger est le meilleur.

On doit regarder comme une fable ce que quelques-uns disent, qu'il faut que le Casé ait passé par le seu, pour amortir son germe, avant

de nous être envoyé. Sa vertu égale dans l'Europe comme dans l'Asie, résute cette erreur; de plus, on reçoit souvent du Casé avec sa première écorce, laquelle le seu n'auroit pas laissée, & cette première écorce ôtée, la couleur n'est pas dissérente du Casé, qui n'a que la seconde.

Pour ce qui est de la préparation, elle dépend principalement de la torrésaction, qui en est le grand article; elle doit se faire avec un seu de braise sans flamme. La braise du charbon est la meilleure, elle est plus vive, & avance davantage la coction, &, par ce moyen, elle diminue la perte qui arrive par l'exhalaison: il saut agiter continuellement les séves, & les tourner toutes, jusqu'à ce qu'elles soient d'une couleur tannée un peu obscure. Si le Casé étoit trop rôti, il y auroit une grande privation de ses esprits, &, s'il ne l'étoit pas assez, il y en auroit encore

une partie engagée dans la matière.

Les féves tirées de dessus le feu, doivent être tenues couvertes. On les doit aussi laisser un peu refroidir, autrement elles empâteroient le moulinet, où on les met pour être brifces; il est bon de passer la farine dans un tamis, pour en séparer le son; un quart-d'once de cette farine fustit pour deux tasses; &, afin de ne pas s'y méprendre, il est bon d'avoir une petite mesure, ou d'argent, ou de fer blanc. Plusieurs se servent de casétières du Levant, lesquelles on nomme de quatre métaux; mais, comme elles sont de cuivre, & sujettes à être détamées & à faire du verd - de - gris, qui est un poison fort dangereux, le plus sûr & le plus propre, est d'avoir une cafétiére d'argent. L'ébullition ne doit point passer la troisième partie d'un quartd'heure, car si elle dure davantage, il s'échappe plusieurs parties volatiles: prenez garde dans l'ardeur de l'ébullition, que l'écume exaltée ne sorte de la casétière, car ce seroit du Casé perdu, du Casé insipide, & qui est privé de sa sorce & de sa bonté.

L'eau est le véhicule du Café, comme le vin est celui du quinquina; l'eau de rivière est meilleure que celle de fontaine, & l'eau de la Seine l'emporte sur celle des autres rivières, parce qu'elle est un peu purgative: enfin, si on ne prend pas le Café par amusement, comme on le fait ordinairement avec les femmes, mais par un motif sérieux de santé, il faut prendre le Café en Café, je veux dire fans sucre; car autrement le Café n'est plus un simple, mais un mixte: de plus le fucre échauffe, & lui emporte son amertume, qui est le principe de ses meilleurs effets; ce n'est plus aussi du Casé, c'est du sirop: il vaudroit autant employer ce sucre à faire des dragées de Café, comme on fait des pastilles ambrées de chocolat. Le Café doit être pris, comme potable, sans y rien mêler; il faut encore en féparer le marc, en le précipitant au fond avec quelques gouttes d'eau froide, car le marc est la lie & la partie groffière du Casé, qui peferoit fur l'estomac, & lui feroit beaucoup de mal, On ne doit donc prendre que la teinture du Café, une teinture simple & toute pure, & cette teinture étant bien faite, est merveilleuse, car elle ne contient que les parties les plus fensibles, les plus douces & les plus sulfureuses de cette féve fi falutaire, à la réserve de quelques corpuscules ignés, qui volatilisent ses parties de quelques particules arides, qui font la saveur de

cette teinture & de quelques substances terrestres, qui servent à lier la matière volatile, & à lui donner une consistance. On doit boire cette teinture du Casé la plus chaude que l'on pourra, & à plusieurs reprises & gorgées, comme on voit boire les oiseaux dans leur petit abreuvoir. Il me semble que les tasses de coco sont fort propres à cela, car les bords de ce bois des Indes ne prennent pas tant de chaleur, que les porcelaines; elle demeure toute entière dans le

Café pour fa perfection.

Il ne faut pas oublier ici de répondre à l'accusation qu'on forme contre le Casé, en disant
qu'il empêche de dormir: le Casé est semblable
au caducée de Mercure (dat somnos, adimitque.
ÆNEID. 4). Il fait dormir & il réveille, &,
comme cette double propriété ne fait point de
tort au caducée de Mercure, elle n'en fait point
aussi au Casé. J'éclaircis la matière dans trois
sujets différens, à l'égard de ceux qui sont dans
un assoupissement qui tend à la léthargie; si le
Casé les tire de cet état, & les tient éveillés, ce
n'est pas là les empêcher de dormir, c'est les empêcher de périr. Ce qui se fait alors n'est point un
mal, c'est un remède, c'est une sorce pour la vie.

2°. A l'égard de ceux qui souffrent une grande agitation d'esprit, agitation causée par une cruelle migraine, ou par quelqu'autre mal violent; si le Casé intervient, c'est pour calmer l'orage, & pour remettre les esprits dans leur situation, état qui pour lors est suivi d'un sommeil doux &

tranquille, que le Café lui a procuré.

Enfin, à l'égard de ceux qui ne sont ni léthargiques, ni tourmentés de migraine, s'il arrive qu'ayant pris du Casé, ils ne s'endorment pas

dans le lit, ce n'est pas une insomnie, c'est une veille; ce n'est pas empêcher le sommeil, c'est rendre le sommeil non nécessaire; le pores du cerveau, que le Café tient ouverts, donnent un grand passage aux esprits, qui, étant formés, n'ont pas beioin de sommeil pour les faire naître. Employons ici le fens d'une fable: Junon avoit, dit-on, une petite corne d'huile, dont deux ou trois gouttes faisoient vivre deux ou trois mois fans manger, accufera t-on cette petite corne d'empêcher de manger, lorsqu'elle ôtoit le besoin de manger? C'est là la persection véritable du Café; il ne combat pas alors le fommeil, mais il en est un supplément, il ne cause pas les inquiétudes & les peines de ne pas dormir, mais il met dans un état de force & de vigueur, où la nuit devient le jour, où l'on peut agir & travailler avec une disposition plus aitée, & plus vive, que celle qu'on attendoit du fommeil.

J'ai commencé, dit l'anonyme, par un paffage de Virgile, je finis par un autre passage de ce
grand Poëte: verè fatis satis est. On sème, disoitil, les féves dans le printems; je dis, à la gloire
du Casé, cette merveilleuse féve; qu'elle fait
elle-même un printems dans la vie de l'homme,
à qui elle forme une santé toujours fraîche &
fleurie, & dans laquelle on se plaît, & on jouit
commodément de soi-même. Pour conclusion,
on peut dire que le Casé, par son excellence
& par sa vertu, telle que je le viens de représenter, est préserable à l'usage du thé, autant
que le fruit l'emporté sur la seuille, & au chocolat, autant que le simple est plus naturel que
le composé. »

L'Académie royale des Sciences a fait l'analyse du fruit du cafétier, qui est la seule partie en usage; trois livres de Café étant torréfiées comme il convient, se sont trouvé diminuées de la quatrième partie de leur poids; on a fait bouillir légérement deux livres quatre onces de ce Café, ainsi brûlé & réduit en poudre, dans douze livres d'eau limpide; cette décoction, féparée du marc, versée par inclination, & dittillée lentement au bain de vapeur, a donné fix livres & neuf onces de liqueur limpide, qui étoit d'abord infipide, qui a donné ensuite des marques d'un peu d'acide, & enfin d'un acide violent. La masse qui est restée dans l'alambic, réduite à la confistance d'un extrait solide, pefoit dix-fept onces, deux gros, laquelle étant distillée par la cornue, a donné cinq onces, un gros, foixante grains de liqueur acide; deux onces, trois gros, trente grains de liqueur âcre ou alkaline, avec une portion de fel volatil urineux; une once, cinq gros & demi grain d'huile d'une confistance épaisse.

La masse noire, qui est restée dans la cornue, rarésiée & spongieuse, pesoit quatre onces, un demi-gros, laquelle étant calcinée pendant plus d'onze heures, soit au seu de réverbère, soit dans le creuset, est demeurée encore noirâtre; elle a répandu de la sumée & de la slamme pendant tout le tems, & elle a été réduite à une once, trois gros; étant ainsi calcinée, on en a retiré par la lixiviation sept gros, soixante-dix grains de sel alkali-sixe, qui avoit l'odeur & le goût de soufre. La perte des parties dans la distillation à la cornue, a été de trois onces, six gros, quarante-huit grains, & dans la calcina-

tion, les parties qui se sont évaporées en sumée & en flamme, ont été de deux onces, cinq

gros, trente-fix grains.

Il est clair, par l'analyse de cette teinture, qu'une demi-once de Casé brûlé contient un gros, soixante-huit grains, d'un extrait épais, cinquante grains environ de sel acide, huit grains de sel volatil urineux, treize grains d'huile, qui approche de la consistance de la graisse; huit grains de sel sixe, & quatre grains de cendre ou de terre; mais la poudre, tirée après la décoction, & bien séchée, pesoit seulement vingt-trois onces, six gros, & par conséquent il y a plus de douze onces de cette poudre dissoute dans la décoction.

Ensuite cette poudre, qui faisoit le marc après la décoction, étant distillée dans la cornue, il est sorti cinq onces, un gros, quarante grains de liqueur, qui a donné des marques d'un pur acide, & de beaucoup plus d'alkali: six onces, fept gros, trente-six grains d'huile épaisse & de la confistance de la graisse, trente-huit grains de sel volatil. On a retiré de la cornue six onces, quatre gros d'une masse noire, laquelle étant calcince pendant huit heures, a laissé quatre gros, vingt-quatre grains de poussière d'un gris cendré, dont on a retiré, par la lixiviation, vingtquatre grains d'un sel qui n'étoit pas purement alkali, mais falé; ainfi les parties qui se sont diffipées & perdues dans la distillation, égalent le poids de cinq onces, vingt-cinq grains, &, dans la calcination, cinq onces, fept gros, quarante-huit grains.

On peut conclure de ces analyses du Café, que sa vertu dépend principalement d'une huile

épaisse empyreumatique, mais qui se rarésie trèsfort, & qui s'est chargée de particules de seu, en le torrésiant avec une portion assez consi-

dérable de sel volatil urineux.

Les bons effets du Café dépendent en partie du choix des grains; on préfère, dans les Cafés de nos îles, les grains petits & verdâtres, à ceux qui font plus gros & presque blancs; ceux-ci ont une meilleure odeur. M. Otter rapporte que les Orientaux sont peu de cas du Café de Java, & qu'ils lui présèrent celui de nos îles françoises; il est en effet meilleur pour le goût, & plus beau à l'œil, imitant celui de Moka pour le volume & la figure du grain, aussi bien que pour la couleur, quand il est bien choisi: cet auteur ajoute que notre Casé a beaucoup perdu du goût de terroir qu'il avoit ci-devant, & l'on est persuadé qu'il deviendra meilleur, à mesure que les arbres vieilliront.

Prosper Alpin dit que les Egyptiens en boivent pendant tout le jour, mais qu'ils en prennent, le matin à jeun, de très-chaud, en l'avalant par gorgées; il mettent bouillir, dans vingt livres d'eau, une livre & demie de grains de Casé mondé de son écorce & rôti au seu; il y en a qui, après avoir pulvérisé la graine rôtie, ne la laissent pas insuser, mais la sont bouillir jusqu'à réduction de moitié, puis la passent & la gardent dans des pots de terre bien bouchés, d'où ils en tirent à chaque sois ce qu'ils veulent consommer, mais elle doit avoir perdu tout son

parfum.

Les Arabes prennent le Café presqu'aussi tôt qu'il a été bouilli, sans le laisser reposer, toujours sans sucre, & dans de fort petites tasses; il y en a parmi eux qui enveloppent la cafétière d'un linge mouillé, en la retirant du feu, ce qui fait d'abord précipiter le marc du Café & rend la boisson plus claire; il se fait aussi par ce moyen une crême au-dessus; &, lorsqu'on verse dans les tasses, il sume davantage & forme une espèce de vapeur grasse, que les Arabes se sont un plaisir de recevoir, à cause des

bonnes qualités qu'ils lui attribuent.

Les gens de distinction de ce pays-là ont une autre manière qui leur est particulière; ils ne se servent point de la féve du Café, mais seulement des écorces ou coques, en la manière suivante: on prend l'écorce de Café parfaitement mûre; on la brise, & on la tient dans une petite poile ou terrine, sur un seu de charbon en la tournant, pour qu'elle ne se brûle pas, mais qu'elle prenne seulement un peu de couleur; en même tems on fait bouillir de l'eau dans une cafétière; quand l'écorce est prête, on la jette dedans, & on laisse bouillir le tout, comme le Café ordinaire. La couleur de cette boisson est femblable à celle de la meilleure bière d'Angleterre, il n'est pas nécessaire d'y mettre du sucre, parce qu'il n'y a aucune amertume à corriger, qu'au contraire on y sent une douceur agréable, cette boisson s'appelle Café à la Sultane, on en fait un grand cas dans tout le pays; on tient ces écorces dans des lieux fort fecs & bien fermés, parce que l'humidité leur donne un mauvais goût.

Pierre de la Vallée dit, que les Turcs prennent toujours le Café très-chaud après le repas, & qu'ils mangent en même tems de la graine de melon. Thevenot rapporte que quelques-uns mettent, dans le Café, des clous de girofle & des grains du petit cardamome, & d'autres du fucre, mais que ces mêlanges en altèrent la vertu & la salubrité.

Selon Prosper Alpin, ceux des Egyptiens, qui usent d'écorces du Casé, en mettent beaucoup moins que ceux qui emploient la graine même; ils en mettent, les uns six onces, les autres neuf, pour vingt livres d'eau de sontaine, qu'ils sont bouillir & réduire à la moitié; ils en avalent le matin, à jeun, goutte à goutte un verre, ou même plus; on en prend, pour chaque personne, environ le tiers d'une cuiller à bouche que l'on jette dans un grand verre d'eau bouillante; on y ajoute un peu de sucre, & après l'avoir laissé bouillir un moment, on verse dans les tasses.

Le Café recemment cueilli, puis brûlé & bouilli ensuite, donne une liqueur plus gracieuse que celle du Café sec. Miller dit en avoir fait avec du Café élevé en Angleterre, qu'elle surpassoit notre meilleur Café Moka, & que cette dissérence, par rapport au grain sec ou récent,

s'observe de même en Amérique.

Après avoir rapporté, dans l'éloge du Café, le sentiment d'un anonyme, nous croyons devoir ici dire ce que nous en pensons; il est certain que le Café, pris en infusion, anime & purisse le sang; il est très-bien indiqué pour les vents, la galle, le scorbut, les obstructions, les rétentions des règles, diverses indispositions de la matrice, les maladies froides du cerveau, l'assoupissement, la tristesse, la migraine, pour faciliter la digestion, prévenir la goutte & l'hydropisse; on en reçoit la vapeur par les yeux,

pour en détourner les fluxions, & par le oreilles, pour dissiper les vents & les brouissemens: le Café est même employé pour la pierre, la suppression d'urine, la dyssenterie; la lienterie, les échymofes; il ôte la mauvaise odeur de la sueur & celle des médicamens dépilatoires; quelques auteurs ne craignent point de le conseiller généralement, pour remédier à l'ébullition du fang, à l'abattement des forces, &c. Il peut être utile à ceux qui mangent beaucoup de fruits. Le P. Malebranche rapporte qu'un homme, tombé en apoplexie, fut guéri par plusieurs lavemens de Café. Certains physiciens ont prétendu qu'une grande partie de ses propriétés ne sont que les effets de l'eau chaude qui sert de véhicule au Café; car, disent-ils, lorsqu'on mange le Café à sec, l'on n'éprouve point la même vivacité dans les esprits, que lorsqu'on prend la même poudre de Café bouillie dans de l'eau; chacun peut aisément se convaincre du contraire.

Au reste, les avis sont très-partagés sur le Café, & le plus grand nombre de Médecins en blâme l'usage habituel. Il y a des personnes qui en contractent une espèce de tremblement; d'autres sont devenues sujettes à des maux de tête, qui les rendoient inhabiles à tout. & qui n'ont cessé qu'après une privation absolue du Café. On voit des gens que cette boisson jette dans des veilles continuelles, qui les font dépérir; peut-être aussi n'ont-ils pas été assez réservés sur son usage & sur le tems de le prendre: pour l'ordinaire ce sont des tempéramens, ou sanguins, ou mélancoliques, ou tous deux ensemble. On observe que les caractères pesans, sérieux, sédentaires, dont les alimens sont groffiers, & qui ne

ne font pas usage de liqueurs spiritueuses, se trouvent bien de prendre beaucoup de Casé; tels sont les Turcs, encore ne le prennent-ils qu'après l'opium, ou après avoir mangé. Les plaisirs du terrail & l'opium peuvent même leur rendre cette boisson nécessaire.

Hoffman & Schultz disent que c'est l'usage du Casé, qui a rendu le pourpre milliaire si fréquent, particulièrement à la suite des couches, à cause que cette boisson met trop le sang &

les humeurs en mouvemens.

Il est certain que le Café à l'eau détermine plus abondamment toutes les espèces d'hémorragies & empêche, plus ou moins, d'aller à la felle; pris au lait ou à la crême, il fait aller plus fréquemment & avec moins de peine à la garderobe; mais il y a peu de boiffons qui affectent plus fingulièrement la lymphe, que cette combinaison du Casé avec le sucre & la crême. & qui produisent un effet si prompt. Non-seulement elle occasionne tôt ou tard les fleurs blanches, mais, quand on en a habituellement, il est fort ordinaire de sentir cet écoulement augmenter, presque dans l'instant où l'on prend du Café à la crême: s'il y a des meres affez vigoureufes pour ne pas contracter cette infirmité, on voit quelquefois leurs filles y être sujettes dès l'âge de dix ou douze ans.

Simon Pauli dit que le grand usage du Casé énerve le corps & l'esprit même, en desséchant insensiblement par l'abondance de son tousré; cependant une thèse, soutenue sous M. de Jussieu, regarde l'usage du Casé comme très-convenable aux personnes studieuses. M. Cosnier, ancien Médecin de la Faculté de Paris, a fait sou-

tenir une thèse, qui assure que cette boisson est salutaire à tout âge & à toute sorte de tempéramens dans l'un & l'autre sexes. Au reste, il peut arriver, comme dans les meilleures, choses, que l'habitude & l'excès le rendent inutile & même préjudiciable. Chacun doit consulter ses dispositions, & se priver du Casé, dès qu'il en aperçoit quelques mauvais essets.

Quand on prend le Café par remède, comme pour la migraine, il est utile d'en prendre d'abord pendant un mois entier, tous les matins, ensuite deux sois par semaine, après quoi une sois.

M. Loob fait un grand cas des vertus du Café: en lisant, dit Loob, l'histoire des plantes de Ray, j'y remarque ce passage: Non nullos novi meorum à nephritide cruciatos, qui nullum incommodum inde amplius persenserunt, postquam potum Coffæ satis, magna copia quotidiè assumpsere. (Hist. plant. pag. 85.) Comme j'étois fort tourmenté depuis long-tems des douleurs de la pierre, je résolus d'essayer ce remède, & de prendre chaque jour la valeur d'une demipinte d'excellent Café. Je commençai de faire usage de cette boisson en 1722, & depuis ce tems-là, jusqu'en 1738, je ne me rappelle plus d'avoir eu plus de deux accès de néphrétique, encore étoient-ils beaucoup plus supportables que ceux que j'avois eus auparavant.

On prépare le Café de dissérentes façons soit

pour boisson, soit comme aliment.

1°. La préparation du Café en boisson. On fait brûler ou rôtir le Café dans une poële de terre vernissée; pendant qu'il est sur le seu, on l'agite sans cesse avec une spatule ou cuiller de bois,

ou bien en remuant la poële, jusqu'à ce qu'il foit d'un violet tirant sur le noir; puis on le réduit en poudre avec un moulin, qui ne sert qu'à cet usage. On fait bouillir de l'eau dans une casetière; quand cette eau bout, on la retire un peu du feu, pour y jeter environ une once de cette poudre sur une livre d'eau, on remue en même tems l'eau avec une cuiller, tant pour mêler le Café, que pour empêcher que la liqueur ne sorte de la casetière, ce qui ne manqueroit pas d'arriver; quelques-uns y jettent un peu d'eau froide, pour arrêter la forte ébullition; il est même à propos de retirer une tasse d'eau avant de mettre la poudre dans la cafetière; on y renverse cette eau à différentes fois, pour abattre le Café à mesure qu'il monte; on remet ensuite la cafetière au feu, où on la laisse près d'un quart-d'heure, ensuite on la retire, pour laisser éclaircir la liqueur; quand elle est claire, on la verse bien chaude dans des tasses, & on la boit, après y avoir mis du fucre pour corriger l'amertume, qui est désagréable à ceux qui n'y font pas habitués: lorsque le Café a bouilli, il faut toujours le tirer au clair, si on veut le garder; alors même plus on le fait chauffer, plus il perd de sa qualité; il ne fait que noircir & devenir foible. Pour bien clarifier le Café, on peut y jeter un petit morceau de sucre, ou plutôt un peu de corne de cerf en poudre, ce qui opère promptement.

On fait d'excellent Café en le mettant moutu dans une cafetière d'argent échauffée, y verfant ensuite de l'eau bouillante, & remuant bien avec une cuiller, on le verse aussi tôt qu'il est reposé; de cette façon, il n'est point âcre, & il a beaucoup de parfum; il faut mettre la

dose un peu forte.

2°. Le Café à la grecque. Pour faire le Café à la grecque, il faut mettre dans une chausse un peu claire la quantité de Café réduite en poudre; qu'on juge nécessaire, & vider par dessus la quantité nécessaire d'eau bouillante, laisser le tout reposer, & servir très-chaud. Si on n'a point de chausse, lorsque l'eau sera bouillante dans la cafetière y jeter la poudre, la remuer avec une cuiller, laisser reposer près du feu, & tirer au clair.

En suivant exactement ce procédé, on verra, fur la surface de la liqueur, l'huile surnager, & le Café sera aromatisé. Lorsqu'on fait bouillir le Café, l'huile effentielle s'évaporera; que serace donc quand on fera rôtir le grain à grand feu? le Caffé trop brûlé a un goût amer, fort, &

il échauffe prodigieusement.

Dans les grandes maisons, on a coutume de le clarifier avec la colle de poisson; la liqueur, il est vrai, est plus agréable à la vue; mais cette colle s'est unie avec l'huile essentielle, se l'est appropriée, & en a dépouillé le Café; cependant c'est sa seule partie aromatique & agréable.

3º. Préparation du Café non brûlé. Cette préparation confifte à tirer la teinture du Café, comme on tire celle du thé. Prenez un gros de Café en féves, & bien mondé de son écorce; faitesle bouillir pendant un demi-quart-d'heure au plus dans un demi-septier d'eau; retirez ensuite du feu cette liqueur, qui aura pris une belle couleur brune, &, après l'avoir laissé reposer un peu de tems, vous la boirez chaude, avec du fucre; on peut encore employer une deuxième & troisième sois le même Casé dont on s'est déja servi.

4°. Café à la Sultane. Nous en avons rapporté le procédé dans le cours de cette Disser-

tation.

5°. Nouvelle préparation du Café. Gardez chaque jour le marc de votre Café, faites-le bien fécher à l'air, & confervez-le dans un lieu fec; lorsque vous en aurez une certaine provision, mettez-le dans un creuset, que vous exposerez à un feu de calcination, afin que ce marc puisse être réduit en cendres très-blanches; vous conserverez ces cendres dans une boîte de buis, bien fermée, & dans un endroit qui ne soit point humide; quand vous voudrez en faire usage, voici le procédé qu'il faudra suivre: vous prendrez le marc de votre dernier Café; sur tro's livres de marc vous mettrez trois cuillerées de cendres, dans une pinte d'eau, vous ferez bouillir le tout à bouillons lents, une petite demi-heure, après quoi vous laisserez refroidir & repofer, vous filtrerez au papier cette liqueur, qui fera très-claire, & qui prendra la place de l'eau simple, que vous aviez employée à faire votre Café. Si les opérations énoncées ont été bien faites, en mettant dans cette liqueur la dose du Café ordinaire, vous aurez une boisson beaucoup plus forte & plus agréable. Tous ces petits foins paroîtront peut-être embarrassans, mais on affure que les gourmets n'auront pas lieu de s'en repentir.

6°. Crême du Café. Mettez une pinte de crême dans une casserole, avec un morceau de sucre, & deux cuillerées de Casé moulu; faites bouillir le tout, puis l'ôtez du seu; prenez en-

fuite deux ou trois gesiers de volaille, ouvrezles, ôtez-en la membrane intérieure & la hachez, mettez-la dans un gobelet ou autre vaisseau, avec un verre de votre crême de Casé, près du seu ou sur de la cendre chaude: ce mêlange fait, jetezle dans le reste de la crême de Casé, & passez promptement le tout deux ou trois sois par l'étamine; placez ensuite votre plat sur la cendre chaude, mettez y la crême & la couvrez d'un autre plat avec du seu dessus; lorsque la crême sera prise, vous la mettrez dans un lieu frais, & la servirez pour entremets, chaude ou froide; vous pourrez aussi la servir à la glace.

7°. Autre facon. Prenez du Café ce qu'il en faut pour quatre bonnes tasses, faites-le bouillir dans une casetière, avec de l'eau; quand il sera reposé, tirez-le au clair, mettez-le ensuite avec une chopine de crême & un quarteron de sucre, saites-le bouillir & réduire à moitié, délayez-y quatre jaunes d'œuss, & plein une cuiller à Casé de farine; passez votre crême au tamis, & la faites cuire au bain-marie: cette crême est

aussi saine qu'agréable.

8°. Cannelons glacés de Café. Pour faire six cannelons, pesez deux onces d'eau, vous-mettrez cette eau dans une casetière; lorsqu'elle bouillira, vous y jetterez au moins six onces de Casé, pour en faire du Casé, comme à l'ordinaire; quand il sera fait, bien reposé & tiré au clair, vous le mettrez dans de la crême, que vous aurez sait bouillir auparavant avec une livre de sucre; vous mesurerez votre crême avant de la faire bouillir, il en saut la mesure de quatre cannelons; saites bouillir la crême avec le Casé & le sucre, jusqu'à ce qu'elle soit diminuée

d'un tiers, en la tournant toujours sur le seu; vous la mettrez ensuite dans une terrine, jusqu'à ce que vous le fassiez prendre à la glace.

9°. Fromage glacé de Café. Faites du Café comme à l'ordinaire; il en faut prendre fix onces par chopine; lorsqu'il sera bien reposé & tiré au clair, prenez une pinte de crême, qui puisse aller sur le seu; après avoir fait un bouillon, mettez-y environ une livre de sucre, & le Café que vous aurez tiré au clair; faites saire cinq ou six bouillons, en remuant toujours; vous mettrez ensuite votre crême dans une sablotière, pour la faire prendre à la glace.

100. Gauffres de Café. Mettez dans une terrine un quarteron de sucre en poudre, deux œufs frais, une bonne cuillerée de Café passé au tamis; mêlez le tout ensemble, en y metrant peu à peu de la crême double, jusqu'à ce que votre pâte soit de bonne consistance, sans être ni trop claire, ni trop épaisse, qu'elle file en la versant avec la cuiller; faites chauffer le gauffrier fur un fourneau, & frotez-le des deux côtés avec de la bougie blanche ou du beurre, pour le graisser; vous y mettrez ensuite une bonne cuillerée de votre pâte, fermez le gauffrier pour le mettre sur le feu; après l'avoir fait cuire d'un côté, vous le retournerez de l'autre ; lorsque vous croyez que la gauffre est cuite, vous ouvrez le gauffrier, pour voir si elle est de belle couleur dorée, & également cuite; vous l'enleverez tout de suite pour la poser sur un rouleau; appuyez la main dessus, pour lui faire prendre la forme du rouleau, laissez-y jusqu'à ce que vous en avez fait une autre de la même façon; pendant qu'elle cuit, vous ôtez celle qui est sur le rouleau, & vous y mettez à mesure celle que vous retirez du gauffrier; lorsqu'elles seront toutes faites, vous mettrez le tamis où sont les gauffres, à l'étuve, pour les tenir sechement, jusqu'à ce que vous les serviez.

trois bouillons, six onces de Café, avec une chopine d'eau; lorsqu'il sera reposé, vous le tirerez au clair & vous le mettrez bouillir avec trois demi-septiers de bonne crême, & trois quarterons de sucre, vous le ferez bouillir, en le remuant toujours, jusqu'à ce que votre crême soit diminuée d'un tiers; vous l'ôterez du feu pour le mettre dans une terrine, jusqu'à

ce que vous le fassiez prendre à la glace.

à l'ordinaire; prenez-en six onces, que vous mettrez dans une chopine d'eau; laissez-le reposer au moins une bonne heure, avant de le tirer au clair; vous y mettrez six jaunes d'œus frais, que vous y démêlerez sans le remettre sur le seu; ajoutez-y trois demi-septiers de crême & une livre de sucre, mêlez bien le tout ensemble, &, lorsque le sucre sera fondu, vous sinirez vos mousses. Nous n'avons rapporté tous ces différens procédés, que pour ne rien laisser désirer à nos Lecteurs sur le Casé; nous en serons de même dans nos différentes dissertations sur les plantes alimentaires.

Le Café en féve est susceptible de prendre toutes les odeurs des corps qui l'environnent, & l'humidité lui est très - pernicieuse; la meil-leure manière de le conserver est de le tenir suspendu dans un sac, & attaché à quelques poutres d'un grenier ou de tel autre endroit, où

il règne un grand courant d'air; le Docteur Hermand, Médecin de Nancy, grand amateur de Café, avoit soin de le tenir ainsi suspendu pendant cinq ou six ans, & il n'en faisoit usage qu'après ce laps de tems; il étoit pour lors aussi

bon que le Café Moka.

L'Abbé Rosier dit avoir sait nombre d'expériences, pour parvenir à enlever, à certains Casés, le goût qu'on nomme vulgairement mariné; une seule, dit-il, lui a passablement réussi; elle consiste à le jeter dans l'eau bouillante, l'y laisser quelques minutes, la vider, & exposer ce grain au grand soleil ou dans une étuve, ce qui vaut encore mieux, ensin de le conserver suspendu; le même procédé est utile

pour les Cafés verds.

On supplée quelquesois au Café; on emploie en sa place, ou du seigle brûlé, ou des racines de chicorée coupées par morceaux; austi brûlées, ou même des pommes de terre; on prépare pour cet effet ces dernières de la manière suivante: Il faut prendre une certaine quantité de pommes de terre, ou patates, que l'on fera bouillir pendant très-peu de tems, afin d'en pouvoir ôter la peau avec facilité; dès qu'elles seront refroidies, on les coupera en tranches affez minces, qu'il faut étendre fur une planche de chêne ou sur une plaque de fer, pour les faire sécher commodément dans un petit four, tel que celui qui est au-dessus de nos poëles: on tourne ces morceaux de pommes de terre, pour les faire mieux dessécher, & , lorsqu'on y est parvenu, ils font propres à l'usage auquel on les destine, ou pour les conserver, ou les torréfier; ensuite on les brûle, comme le Café

ordinaire, sans excès, & on les réduit poudre au moulin; il saut mettre un blanc d'œuf sur huit tasses de cette poudre, pour donner une sorte de consistance aux pommes de terre moulues; la boisson se prépare, comme le Casé; avec du lait & du sucre; elle est extrêmement saine, n'échausse point comme le Casé, & paroît beaucoup plus analogue à notre climat & à notre constitution.

La troisième espèce de Casé est le Casé à panicule. Cofea paniculata. Cofea ramis quadrangularibus; foliis angulatis, ovato oblongis, acutis, corollis quadrifidis. Aublet, 125, &, par les Garipous, vova virouga. Le tronc de cet arbre s'élève à sept ou huit pieds, sur cinq à fix pouces de diamètre; son écorce est grisatre, ridée & gercée; son bois est dur & blanchâtre; à mesure qu'il se prolonge, il pousse des branches oppolées, rameules, noueules, à quatre angles; les rameaux font garnis, à chaque nœud, de deux feuilles oppofées & difposees en croix; elles sont vertes, lisses, entières, luifantes, fermes, ovales, terminées par une longue pointe; les plus grandes ont huit pouces & demi de longueur, sur trois & demi de largeur, leur pédicule est court; entre la naissance des deux pédicules opposés, il y a de chaque côté une stipule large & aiguë, qui tombe bientôt après le développement des feuilles; les fleurs paissent à l'extrémité des rameaux sur une panicule, dont la tige & les branches sont à quatre angles; le calice est très-petit, d'une seule pièce, évalé à son limbe, qui est marqué de quatre petites pointes; la corolle est blanche; monopétale, attachée sur l'ovaire autour d'un disque;

fon tube est long, partagé en quatre tubes larges & aigus; les étamines sont au nombre de quatre, placées sur la paroi interne & moyenne, du tube, au-dessus des ses divisions; leur filet est court, l'anthère est longue & a deux bourses, qui s'ouvrent en deux valves. Le pystil est un ovaire, qui fait corps avec le calice, il est couronné d'un disque, du centre duquel fort un stil terminé par un stigmate à deux lames bleuâtres; l'ovaire devient une baye bleuâtre, d'une substance charnue, qui contient deux semences appliquées l'une contre l'autre, marquées d'un fillon longitudinal; fouvent il y a une des semences qui avorte. Les fleurs de cet arbriffeau exhalent une odeur, qui a beaucoup de rapport à celle de la jacynthe cultivée.

Cette espèce est représentée dans l'Histoire des plantes de la Guyane Françoise, par M. Aublet, pl. 58; elle croît naturellement dans les grandes forêts de la Guyane, qui s'étendent sur les

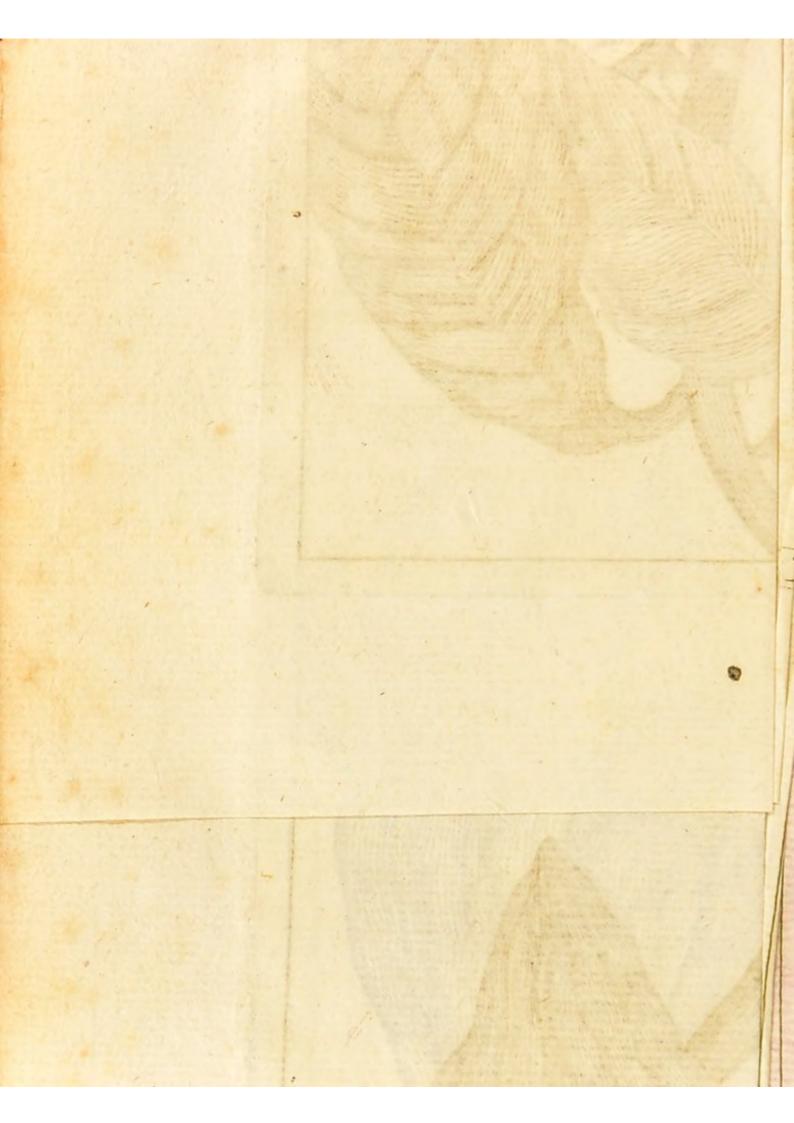
bords de la Crique des Galibis.

La quatrième espèce est le Casé de la Guyane. Cosea Guianensis, Cosea Floribus quadrisidis, baccis exiguis, violaceis, dispermis. Aublet, 250. Cet arbrisseau pousse de sa racine une tige ligneuse, noueuse, branchue & rameuse, qui s'élève à un ou deux pieds; ses branches & ses rameaux sont garnis, à chaque nœud, de deux seuilles opposées & disposées en croix; celles-ci sont vertes, lisses, fermes, luisantes, entières, ovales & terminées en pointe; leur pédicule est très-court; dans l'intervalle d'un pédicule à celui qui est opposé, il y a une petite stipule longue, pointue, roide & verte, au-dessous de laquelle est une côte saillante, qui s'étend d'un

nœud à l'autre; les plus grandes feuilles ont deux ponces de longueur sur neuf lignes de largeur. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles, plufieurs enfemble; elles font petites & blanches; le calice est d'une seule pièce, qui se divite, à fon limbe, en quatre lanières roides & aiguës; la corolle est monopétale, attachée sur l'ovaire autour d'un disque; son tube est long de deux lignes, son pavillon est partagé en quatre lobes aigus; les étamines font au nombre de quatre, placées à la paroi interne & inférieure du tube, au-dessus de ses divisions; leurs filets sont courts, l'anthère est longue & a deux bourses; le pystil est un ovaire arrondi, qui fait corps avec le fond du calice; il est couronné d'un disque, du centre duquel fort un stil, terminé par un stigmate à deux lames; l'ovaire devient une baye sphérique, violette, qui contient deux semences coriaces, convexes d'un côté & applaties de l'autre; elles sont renfermées dans un calice. Cette espèce est représentée dans la cinquanteseptième planche de l'Histoire des plantes de la Guyane Françoise, par M. Aublet; elle croît dans la Guyane, dans les grandes forêts d'Orap.









DISSERTATION

SUR LE CACAO, SUR SA CULTURE,

Et sur les différentes Préparations de Chocolat.

E genre de plante, connu sous les noms botaniques de Theobroma Linn. Guazuma Plum. Cacao Tourn.; en françois, Cacao, Cacaotier, Cacaoyer, Cacoyer; en anglois, Chocolate nut tree, & trivialement, le Mets des Dieux, a pour caractère d'avoir le périanthe du calice réfléchi, s'étendant, à trois folioles ovales, concaves, qui tombent; les pétales de la corolle font, au nombre de cinq nervures, concaves, en forme de casque; chacun est une soie fendue en deux, cornue; le nectaire est campanulé, droit, s'étendant, plus petit que les pétales, composé de cinq folioles, ovales, lancéolées, réunies: les filamens des étamines sont en forme d'alènes, de la longueur du nectaire, auquel ils font attachés en forme de rayons; chacune est fendue en cinq au fommet; les anthères font, au nombre de cinq dans chaque étamine, couvertes de la voûte des pétales; le germe du pistil est ovale; le stil est, en forme d'alène, de la longueur du nectaire; le stigmate est simple; l'écorce

du péricarpe est ligneuse, inégale, raboteuse, à cinq côtés, renfermant intérieurement des semences, aussi de cinq côtés. Les semences sont charnues, ovales, nombreuses. M. le Chevalier de Linné en admet deux espèces, dont l'une est le vrai cacaotier de Tournesort, à fruit oblong, à cinq angles, alongé de chaque côté; & l'autre est le guazumier de Plumier, à fruit globuleux, raboteux de chaque côté par des tubercules, & dont l'écorce est perforée en sorme de crible à quatre loges: il les a rangées dans la 18e. classe de son Système sexuel, qui comprend les plantes polyadelphiques, pentan-

driques.

Le Cacaotier de Tournefort se nomme Theobroma Cacao, Theobroma foliis integerrimis, Linn. Syft. Pl. edit. Reich. t. 3, p. 582. Murray, edit. XIV, p. 696. Cliff. 397. Mat. med. 176. Jacq. observ. t, p. 2. Idem, Americ. Pict., p. 204, Cacao. Clus. exot. 55. Sloan, Jam. 134. Hist. 2, p. 15, t. 160. Mer. Surin. 26, t. 26 & 63. Geoffr. Mat. 409. Catesb. Car 3, p. 6. Blackw. t. 373. Mill. Dict. Arbor. cacaocifera Americana. Pluk. Alm. 40, p. 268, fig. 3. Amygdalis similis guatimelensis. Bauh. Pin. 442. Der Wahre cacaoboum. Lin. Pflanzen, Syst. 2, p. 214, t. 14. Les feuilles de cette espèce sont très-entières, fuivant Linné, dans la differtation fur les plantes de Surinam, qu'il a publiée en 1776. Son calice est à cinq feuilles lancéolées; les pétales sont au nombre de cinq, en voûte, ovales, pétiolées; la découpure terminale est étendue; les étamines fertiles sont solitaires sous chaque pétale intérieur; l'anthére est quadruple; les autres étamines sont, au nombre de cinq,

alternes, applaties sous le germe, stériles; le germe est supérieur; le stil est simple. Cet arbre vient sans culture dans l'Amérique méridionale, aux Antilles: il est représenté dans l'histoire de la Jamaïque, par Sloane, t. 2, pl. 160; dans l'histoire des Insectes de Surinam, par Mlle. de Mérian, pl. 26 & 63; dans l'histoire de la Caroline, par Catesby, t. 3, pl. 6; dans les nouvelles éditions des plantes de Blackwel, pl. 373; dans l'Almag. de Plukenet, pl. 268, sig. 3; parmi les plantes peintes de l'Amérique, par Jacquin; & dans notre Jardin d'Eden, t. 1, pl. 65. Suivant Reichard, cet arbre appartient à la pentandrie, puisque les silamens de sa sleur

ne sont pas réunis.

Mlle. de Mérian dit avoir trouvé sur le cacaotier; plusieurs chenilles noires rayées de rouge, tachetées de petits points noirs, qui se nourrissoient de ses feuilles, & qui se changeoint en des phalènes blancs, rayés & tachetés de noir. Elle a aussi trouvé, sur le même arbre, une grande chenille d'un vert-jaunâtre, dont le corps étoit couvert de poils aigus, verds vers la racine, & jaunes vers la pointe, qui se transforma en une nymphe brune, d'où fortit un phalène couleur de rose, dont les ailes de dessous avoient deux grandes taches blanches, bordées de noir, & au milieu desquelles il y avoit trois taches aussi noires, l'une grande, l'autre plus petite & triangulaire. La chenille est très-venimeuse, suivant Mlle. de Mérian ; car elle la blessa aux doigts dont Mlle. de Mérian la toucha: ses doigts devinrent aussi - tôt pourpres & livides, & lui causèrent une grande douleur, qui se communiqua à la main & jusqu'au coude. Elle eut

d'abord recours au remède ordinaire de l'huile de scorpion, &, en moins d'une demi-heure, elle fut guérie. Mlle. de Mérian l'ayant examinée avec le microscope, elle remarqua que cette chenille étoit couverte de pointes & d'épines courtes & épaisses par le bas, hautes & fines par le haut. Probablement que ces pointes noires s'étant rompues, étoient restées dans la chair, & y avoient causé cette espèce de venin, qui, à proprement parler, n'en est point. L'huile de scorpion a toujours passé à Surinam pour un remède certain contre les piqures de chenilles & d'insectes. Mlle. de Mérian a représenté la première de ces chenilles, avec ses métamorphoses, dans la 26e. planche de ses Insectes de Surinam; & la seconde, dans la 63e. planche.

On lit, dans le dictionnaire économique, une description très-détaillée du cacaotier, qui nous a paru mériter d'être rapportée dans cette differtation, pour mieux faire connoître cet arbre à nos lecteurs. On trouve, dans la plupart des terres fituées entre les Tropiques, des forêts entières de cacaoyers ou cacaotiers, qui font en général grands, gros & extrêmement branchus. Ceux qu'on cultive font moins hauts, parce

qu'on les affujetit.

Le cayeaoyer pique dans la terre, par un pivot qui s'étend à une profondeur considérable. A l'origine de ce pivot, sont des racines sibreuses; qui rampent près de la superficie de la terre : l'écorce du tronc & des branches est plus ou moins brune, suivant l'âge des arbres, mince, passablement unie, & assez adhérente au bois, qui est léger, blanchâtre, poreux, souple, & dont toutes les sibres sont bien droites. En quel-

que saison que l'on coupe ou taille le cacaoyer, on le trouve abondant en séve; &, lorsqu'il y

en a peu, l'arbre est sur son déclin.

Les feuilles naissent une à une, dans l'ordre alterne, sur un même plant. D'abord rousfes & fort tendres, elles deviennent plus dures & d'un verd plus ou moins gai, à mesure qu'elles vieillissent; cependant le dessus est toujours plus foncé que le dessous: elles sont pendantes, entières, sans dentelures, lisses, terminées en pointes aiguës, peu différentes des feuilles du citronnier, divifées, sur leur longueur, en deux parties égales, par une forte nervure, d'où fortent, de part & d'autre, des fibres obliques affez sensibles. Le volume de ces feuilles varie fuivant le dégré de vigueur des arbres; tantôt elles ont plus de vingt pouces de long, fur environ six de large à leur partie moyenne; tantôt elles n'en ont que neuf sur quatre; & d'autres ont des proportions relatives à l'un de ces deux extrêmes. Le pédicule qui les foutient peut avoir une bonne ligne de diamètre, environ un pouce & demi de longueur, & est renflé par les deux bouts. Les feuilles ne tombent que successivement, & à mesure que d'autres les remplacent. L'arbre ne paroît jamais dépouillé.

Les fleurs sont très-petites & sans odeur; elles naissent par bouquets, depuis le pied de l'arbre jusques vers le tiers des grosses branches. Celles du tronc sortent des endroits où subsistent les vestiges de l'articulation des seuilles que l'arbre a produites. Dans sa jeunesse chaque sleur est portée par un péduncule soible, long de sept à huit lignes, garni de poils très-courts. Le bouton est à peu près sait en cœur, pâle, à cinq

pans, haut d'environ trois lignes, sur deux tout au plus de diamètre. Quand la fleur est épanouie on apperçoit un calice composé de cinq pièces étroites, terminées en pointes aiguës, creusées en cuilleron, tantôt d'un blanc de jasmin dans leur totalité; tantôt pâles au-dehors, & intérieurement lavées de couleur de chair. Ce calice peut avoir quatre lignes de haut, & chaque pièce environ deux lignes de diamètre dans sa plus grande largeur: les pétales sont au nombre de cinq, disposés en rose, composés pour ainsi dire de deux parties, dont la première, attachée à la base du pistil, est creusée en sorme de casque ou de nacelle, d'un blanc sale en-dedans & audehors, mais intérieurement coupée de bas en haut par trois lignes purpurines, qui s'élèvent jusques vers les deux tiers de sa hauteur. A l'extrémité supérieure & postérieure de ce casque commence l'autre partie du pétale, qui représente une espèce de spatule, presque faite en cœur, selon le P. Plumier, fort étroite, mais qui s'élargit à mesure qu'elle descend le long de la partie postérieure de la nacelle, vers le milieu de laquelle elle se jette horizontalement en-dehors. Cette seconde partie du pétale est d'un jaune pâle. Le contour du calice est occupé par le pistil, formé d'un embryon à peu près ovale, & d'un stil blanc très-menu. La base du pistil est environnée de cinq filets droits, bruns, longs d'environ quatre lignes, affez gros à leur origine, & terminés en pointes. De cette même base sortent pareillement quatre étamines, qui sont des filets plus petits, lesquels se jettent, en forme d'arc, avec leurs sommets, dans la concavité de la première partie de chaque pétale : l'embryon

devient, dans l'espace de quatre mois, un fruit plus ou moins long, nommé caboffe en quelques endroits, fait en concombre, communément long de six à sept pouces, sur trois de diamètre, presque toujours prosondément sillonné sur toute sa longueur en neuf ou dix endroits, parsemé de verrues, terminé à sa partie inférieure par une pointe courbe, & suspendu par le péduncule de la fleur, qui est tant soit peu alongé, & qui a acquis la groffeur d'une de ces plumes d'oie, dont on se sert communément pour écrire. Tantôt ce fruit est d'abord très-verd, il pâlit ensuite, puis jaunit en mûrissant; tantôt il commence par être d'un rouge vineux & foncé, principalement sur les côtes qui dominent les fillons, & devient par dégrés plus pâle & plus clair ; tantôt , après un mêlange confus de rouge & de jaune, les teintes se décidant, forment un rouge pâle, varié de jaune foncé. D'autres fois les nuances de verd & de blanc, les teintes se décidant, forment un rouge pâle varié de jaune foncé; d'autres fois les nuances de verd & de blanc, qui produisent par gradation une sorte de jaune, se terminent, dans le tems de la maturité, par un rouge foncé, mais parsemé de petits points jaunâtres. Ces couleurs ne pénètrent pas beaucoup dans l'écorce du fruit. Cette écorce, que l'on nomme cosse dans les îles, est épaisse de trois à six lignes, suivant la groffeur des fruits & l'âge de l'arbre: elle renferme, dans l'épaisseur de près d'un pouce, une substance pulpeuse, d'abord ferme, blanche & un peu teinte de rouge; ensuite prenant une consistance plus légère, cette pulpe semble être un duvet fort blanc, accompagné d'un mucilage plus ou moins abondant qui a une saveur acidule, approchant de celle des pepins de grenade; au milieu sont les semences, tantôt affez ressemblantes aux séves de marais, tantôt moins grandes, moins applaties. à peu près de la même forme que les feuilles de l'arbre, plus groffes par l'extrémité qui tient, au placenta. Ce placenta paroît être produit par le péduncule qui, se prolongeant, forme un axe auquel répondent des colonnes, fur lesquelles sont rangées les semences par étage. Le nombre de ces semences varie beaucoup, de vingt à quarante. Leur parenchyme est blanc, quelquefois un peu teint de rouge, compact, charnu, mollet, lisse, très chargé d'huile, amer, d'un goût styptique, assez pesant felativement à son volume, très-friable entre les doigts, & formé de deux lobes repliés l'un dans l'autre, au milieu desquels est le germe placé à leur gros bout. La pellicule de ces amandes est lisse, très-mince, & de même couleur que le parenchyme; mais en féchant elle devient d'un rouge brun : ce sont les amandes qui servent à faire le chocolat.

Les auteurs qui ont écrit sur le Chocolat, sont M. de Caylus, qui a sourni des mémoires à M. Mahadul pour la rédaction de son Histoire naturelle du cacao, imprimée à Paris en 1719; le P. Labat, dans son Voyage aux îles de l'Amérique; Dampier; M. Artur, Médecin du Roi, à Cayenne, dans un mémoire inséré dans le premier volume du Dictionnaire économique, seconde édition, d'où nous avons tiré les descriptions ci-dessus: Miller, dans son Dictionnaire du Jardinier, traduit par M. le Président Chazelle, dont il paroît déja trois volumes

in-4°; l'Abbé Rosier, dans son Cours d'Agriculture, qui s'est servi du mémoire de M. Artur; M. Sonnerat, dans fon Voyage à la Nouvelle-Guinée; M. Sloane, dans ion Histoire de la Jamaique; M. Navier, Médecin de Châlonsfur-Marne, & d'autres. Nous allons actuellement rapporter la culture du cacaotier, tant dans nos îles qu'en Europe. Nous tirerons celle de nos îles du mémoire de M. Artur; & celle d'Europe, du Dictionnaire du Jardinier, par Miller. On nomme cacaoyère, ou cacaotière, un plant ou verger de cação. Ces arbres demandent une terre qui ait du fond, qui foit plus forte que légère, fraîche, bien arrofée, mais non pas noyée. Ils réussissent mal dans une terre argileuie: le fol qui leur convient le mieux, est une terre noire ou rougeâtre, alliée d'un quart ou d'un tiers de sable, avec quantité de gravier. Dans les terreins plus forts & plus humides, le cacao devient grand & vigoureux, mais il rapporte moins, les fleurs y étant fort sujettes à couler, à cause du froid & des pluies fréquentes.

On est assez dans l'usage de défricher les terreins pour y établir de cacaoyers. Quand on prend les terres qui ne sont que reposées, ces afbres durent peu, & ne rapportent communément que des fruits médiocrés, & en petite

quantité.

Miller indique les ravines formées par les eaux, comme étant des emplacemens favorables, d'ailleurs les arbres y trouvent un abri naturel; que l'on est obligé de leur procurer par l'art dans d'autres positions: cependant il y a lieu de douter que les ravines puissent les garantir du vent, qui leur est très-préjudiciable. D'ail-

leurs les cacaoyers pourroient être trop serrés dans ces endroits: ces arbres délicats ont besoin d'une certaine étendue d'air qui les environne.

Trop ou trop peu d'air, les vents & l'ardeur du foleil, peuvent beaucoup nuire aux cacaos. On tâche de prévenir ces inconvéniens par la disposition du terrein. L'étendue que l'on a trouvé être avantageuse à une cacaoyère, est d'environ à peu près cent toises. Si le terrein est plus grand, on le divise en plusieurs carrés réduits à cette proportion, & chaque carré doit

être environné de bonnes haies.

Si la cacaoyère n'est pas au milieu d'un bois, ou que dans ce bois même elle foit découverte par quelque endroit, on l'abrite par de grands arbres capables de résister à l'impétuosité des vents. Ces lisières peuvent être formées de grands arbres; mais on a lieu de craindre, que, dans les cas où un ouragan les abattroit, leur chûte ne fît périr beaucoup de cacaotiers; c'est pourquoi il est peut-être préférable de planter au-dehors de la cacaoyère, plusieurs rangs de citronniers, de corosoliers ou de bois immortels, qui, étant plus flexibles, diminuent la force du vent, où dont la chûte ne peut faire grand tort aux arbres voitins. D'autres couvrent encore les lisières mêmes avec quelques rangs de bananniers ou de bacoviers, qui sont les figuiers des îles, arbres qui croissent fort vîte, garnissent beaucoup, forment un très-bon abri, & donnent des fruits excellens.

M. l'Abbé Rosier, dans son Cours d'Agriculture, ajoute aux moyens indiqués, la plantation du bambou. Ce roseau croît sort vîte, s'élève très-haut, sournit beaucoup; & c'est par fon secours, que les Hollandois, au cap de Bonne - Espérance, garnissent leurs plantations. Ses feuilles sont très-utiles pour les animaux, ainsi qu'il en sera fait mention dans notre dissertation sur le bambou; & les nègres sont friands de sa moëlle spongieuse. Il croît dans l'Inde & dans l'Afrique; &, en 1759, l'escadre de M. de Bompart le transporta dans les îles du vent de l'Amérique, où il a prodigieusement multiplié. Il se reproduit par bouture, chaque nœud portant le germe de la racine & des jets. Plus il fait chaud, plus sa végétation est étonnante: chaque brin, gros comme le bras ou la jambe, s'élève, dans l'espace de quelques mois, de quarante ou cinquante pieds de hauteur. Lorsque les fouches font suffisamment espacées, elles peuvent produire jusqu'à cent jets & plus.

Pour défricher un terrein, on brûle les plantes & les arbustes qui ont été arrachés, ainsi que les arbres abattus; puis on laboure à la houe, le plus prosondément qu'il est possible : on ôte toutes les racines que l'on rencontre, & on ap-

planit la furface.

Le terrein étant préparé, on prend les alignemens avec un cordeau, divisé par nœuds, à côté de chacun desquels on plante un piquet; en sorte que tout l'ensemble forme un quinconce.

On garnit la cacaoyère, soit en graine soit en plant: le cacao se multiplie même par bouture à Cayenne; mais le succès en est beaucoup moins certain. Lorsque le terrein est déja fatigué, ou qu'il est rempli de sourmis & de criquets, &c., on présère d'y mettre du plant. Ce plant doit être un peu sort, afin que les insectes l'endommagent moins.

Tandis qu'on abat les arbres du terrein où l'on veut planter le cacao, on fait, le plus près qu'il est possible, une pépinière, qui, n'occupant qu'un petit espace, peut être facilement garantie des animaux nuifibles. On doit choifir cette pépinière dans un endroit voifin de quelque rivière ou d'un marécage, afin de pouvoir l'arroser sans peine, car on la commence en été. On y met les graines à six pouces les unes des autres, quelques mois après; c'est-à-dire, vers le commencement de l'hiver ; dès que les premières pluies ont humeché la terre à une certaine profondeur, on coupe la terre tout autour, à trois pouces de chaque arbre, que l'on transporte, ainsi dans des paniers à l'endroit qu'on lui a destiné. L'arbre peut avoir alors la grofseur du petit doigt, & deux ou trois pieds de hauteur. Avant de le planter, on rogne son pivot, s'il excède la motte; sans cela il se courberoit, & feroit périr l'arbre.

Dans les endroits où la terre n'a pas assez de corps pour pouvoir s'enlever ainsi que l'arbre, on élève les graines dans de petits mannequins remplis de terre, & plus prosonds que larges; ensuite on transporte ces mannequins dans les trous de la cacaoyère. L'usage des mannequins a néanmoins quelques incommodités. Comme ils ne contiennent qu'une petite quantité de terre, la chaleur la pénètre & la desséche, ce qui fait que la graine ne se développe pas sitôt ni si bien qu'en pleine terre. On pourroit les tenir plongés dans d'autre terre, mais ils périroient promptement. Une autre incommodité de ces mannequins ou caurcauroux, est que si on tarde un peu à les transplanter, les

racines en sortent, &, alors cet excédent, privé de nourriture, demeure exposé à la chaleur de

l'air & s'y dessèche.

Les graines du cacao ne peuvent bien réussir, que dans des terreins absolument neufs, parce qu'ils fournissent beaucoup moins d'herbe, & que la violence & la durée du feu qui a consumé les arbres, a en même tems dissipé les fourmis, les criquets, &c. Ils sont du moins plus rares dans la première année. Pour planter la graine, on choifit un tems de pluie, ou actuelle, ou prochaine. On cueille des cosses mûres, & on en tire la graine, pour la mettre ausli-tôt en terre. Cette opération se fait, ou à la fin de juin, ou à la fin de décembre. On met deux ou trois amandes à quelques pouces les unes des autres, autour de chaque piquet, à deux ou quatre pouces de profondeur, ce qui se fait aisément avec le piquet même, quand la terre est nouvellement labource, sinon l'on remue légèrement la terre avec une espèce de houlette; on coule chaque amande dans fon trou, le gros bout en bas, & on la couvre d'un peu de terre. Comme il en manque toujours plus ou moins, les furnuméraires de celles qui ont bien levé ensemble dans un même bouquet. peuvent servir à regarnir les places vides, ou être plantées ailleurs.

On ne fait guères le choix des brins qui doivent rester en place, que lorsqu'ils ont quinze à vingt-quatre pouces de haut. Ceux que l'on retranche doivent être levés avec dextérité, pour n'offenser ni leurs racines, ni celles des arbres dont on les sépare, & même ne déranger aucune de celles-ci, parce que le cacaoyer est extrêmement délicat. On les replante aussi-tôt, avec la précaution de ne laisser aucune racine dans une position qui les oblige à se courber. Il est plus avantageux de mettre dans les quinze jours de nouvelles graines à la place de celles qui ont péri, ou pour suppléer aux pieds lan-

guiffans.

La distance qu'il convient de laisser entre chaque arbre, n'est point encore déterminée. On plante de cinq à douze ou quinze pieds, fur-tout lorsqu'on plante dans les endroits montueux. Ceux qui les mettent près les uns des autres, observent que les cacaoyers, tenus de cette manière dans nos îles, donnent beaucoup plus de fruit qu'on n'en recueille dans la terre ferme, où les arbres, plus éloignés, emploient une plus grande partie de leur féve à se fortifier eux-mêmes; en sorte qu'ils n'ont sur ceux des îles, que l'avantage de la hauteur & de la grofseur. Il est constant que les arbres, plantés près à près, couvrent plutôt les terreins; & qu'espacés à huit pieds, chacun d'eux peut faire une ombre de plus de trente pieds de circonférence. En trois ou quatre ans les herbes cessent d'y croître; le travail se réduit à ôter les guys; à détruire les insectes; au moyen de quoi, sans multiplier les bras, on peut replanter ailleurs une assez grande quantité d'arbres, & augmenter par progression, dans peu d'années, le nombre de ses cacaoyères. Plus les arbres sont éloignés les uns des autres, plus l'on est long-tems affujeti à farcler & à nettoyer le terrein; ainsi en plantant près à près, on peut avoir vingt-quatre mille pieds d'arbres rapportans; au lieu que d'autres, avec les mêmes forces & dans un terrein également bon, n'en auront que huit mille.

Les arbres, qui ne tardent pas à se toucher & à entrelacer leurs branches, semblent être plus en état de se soutenir mutuellement pour résister au vent. Leur abri réciproque fait que la pluie en détruit moins de sleurs, & qu'ils rapportent plutôt. Ensin, dans le cas où quelques-uns viennent à périr, le vide est moins sensible. Au contraire lorsqu'ils sont à douze ou quinze pieds de distance, un ou deux arbres qui périssent, forment un grand vide, que les branches voisines ne rempliront presque jamais, & qui laissent, pendant plusieurs années, beaucoup d'autres

exposés à toute l'action du vent.

On a dit que l'ardeur du soleil pouvoit nuire aux cacaoyers, fur-tout dans les terres argileuses, & dans celles où le fable domine. On a vu cidevant qu'une cacaoyère ne peut pas bien réuffir à cause de la qualité du sol, dans un terrein argileux, parce que les racines ne peuvent pas pivoter. Pour ce qui est des terres sèches & légères, le jeune plant y souffre beaucoup du foleil, si on ne met à ses côtés deux rangées de manioc, à un pied & demi des cacaoyers; ce que l'on fait en même tems que l'on plante le cacao, soit un mois ou six semaines plutôt. Cette dernière méthode fait que le cacao se trouve abrité en levant, & que les mauvaises herbes n'ont pas le tems de prendre le dessus. C'est ici le cas d'employer le bambou, & de le substituer au manioc. L'autre pratique exige de farcler fouvent, jusqu'à ce que le manioc foit affez fort pour étouffer les herbes. Au bout de quinze mois, lorsqu'on fait la récolte du manioc, on en replante d'autres sur une rangée, seulement au milieu de chaque allée, & on garnit le reste du

terrein en melons d'eau, concombres, giraumons, ignames, patates, choux caraibes. Toutes ces plantes couvrent la surface, empêchent la production des herbes, & fournissent en même tems de quoi nourrir les nègres : il est à propos de détourner ces plantes, lorsqu'elles approchent des cacaoyers. Quelques cultivateurs ménagent des rigoles dans la cacaoyère, pour arroser le pied du jeune plant durant la faison, jusqu'à ce que son pivot soit parvenu à une profondeur où il trouve une humidité habituelle. Le vent est bien plus dangereux pour les cacaoyers que le folcil. On a déja parlé des abris que l'on forme soigneusement autour du terrein, avec les arbres, il est encore à propos d'en planter d'autres parmi les cacaovers. Les plus convenables font les bananiers & les bacoviers; arbres, d'ailleurs trèsutiles, mais trop négligés. Ils font à peu près de la hauteur des cacaoyers, & acquièrent toute leur perfection en douze ou quinze mois. Le tronc a environ quinze à dix-huit pouces de circonférence, & n'est composé que des côtes des premières feuilles, qui se couvrent les unes les autres, comme les écailles de poisson. Les feuilles, qui forment un affez gros bouquet à la cime de l'arbre, ont cinq à six pieds de long, sur une largeur proportionnée. Ces arbres donnent quantité de rejets, qui atteignent bientôt la hauteur & la groffeur des arbres mêmes, & qui, tous ensemble, font une masse de quinze à vingt pieds de tour; enfin, ils sont toujours trèsaqueux, & tiennent toujours la terre fraîche & humide; ce qui convient très-fort au cacaoyer: il est vrai que ces arbres ne rapportent qu'une seule fois, & qu'ils périssent dès que le fruit est coupé; mais on peut dire qu'ils ne meurent point, les rejets les remplaçant toujours avec avantage, & donnant des fruits au bout de huit mois: tout cela dédommage amplement des frais de la cacaoyère.

On peut donc environner les carrés par une ou deux rangées de ces arbres, plantés à cinq ou fix pieds l'un de l'autre, & en former d'autres

rangées dans la pièce.

Il y a des endroits, où l'on met du maïs, du manioc & des cotonniers, parmi les cacaoyers, pour les abriter du vent: mais ces plantes sont assez long-tems à acquérir une certaine hauteur, qui n'est jamais fort considérable. Le maïs & le manioc, qu'il faut cueillir au bout de quelques mois, laissent alors les cacaoyers sans abri: le manioc sert à prévenir le mal que les cacaoyers reçoivent des sourmis; elles présèrent cette

plante.

La graine de cacao est ordinairement de sept à douze jours en terre, avant de lever. Ses progrès varient beaucoup, selon les terreins. A mesure que le jeune arbre grandit, le bouton, qui avoit constamment terminé la tige, se partage en plufieurs branches, dont le nombre est communément de cinq, & c'est ce qu'on appelle la couronne de l'arbre. S'il y a moins de branches, on croît devoir l'étêter, pour donner lieu à la formation d'une nouvelle couronne, meilleure que la première. On coupe les branches qui excèdent ce nombre, comme pouvant faire prendre à l'arbre une forme défectueuse. Ces branches produisent une multitude de rameaux & s'étendent horizontalement. Le tronc continue de croître & de grossir, & les seuilles ne viennent plus que sur les branches.

Les cacaoyers ne sont pas plutôt couronnés. que de tems en tems, ils poussent un peu audessous de leur couronne, de nouveaux jets, appellés réjetons. Si on abandonne ces arbres, sans les gêner dans leurs productions, ces rejetons forment bientôt une seconde couronne, sur laquelle naît ensuite un nouveau rejeton, d'où il en sort une troisième, &c., au moyen de quoi la première couronne est presque anéantie. L'arbre s'effile, en s'élevant confidérablement, & toutes ses branches s'étendent à droite & à gauche; en sorte que l'arbre paroît comme un gros buisson, sans tronc. Ceux qui cultivent le cacao préviennent ces productions, nuifibles aux récoltes du fruit, en rejetonnant, c'est-à-dire châtrant tous les rejetons, lorsqu'ils farclent, ou dans le tems de la récolte.

On arrête le cacaoyer à une hauteur médiocre, non-seulement pour avoir plus de facilité à recueillir, mais encore pour qu'il soit moins tourmenté des vents : cette hauteur varie selon les endroits.

L'âge auquel il commence à fleurir & à donner des fruits n'est pas fixe; c'est ordinairement
après dix-huit mois ou deux ans. Ceux qui sont
plantés, en donnent quatre ou cinq mois plutôt;
ils sont couverts de fleurs & de fruits pendant
toute l'année; cependant on en fait deux récoltes principales: une en décembre, janvier &
février; l'autre pendant les mois de mai, juin
& juillet. On estime sur-tout la récolte d'hiver;
cependant l'humidité de la faison doit rendre
les fruits plus difficiles à sécher & à se conserver:
le fruit est environ quatre mois à se sormer &
à mûrir. Le signe de maturité est, lorsque le

fond des fillons a entiérement changé de couleur, & que le petit bouton d'en bas du fruit est la seule chose qui paroisse verte; on cueille pour lors le fruit.

Pour faire la récolte, on met un nègre à chaque rangée, pour abattre les fruits; mais, avec une fourche de bois, on les arrache à la main: tantôt le même nègre les met à mesure dans un panier; tantôt ce panier est entre les mains d'un autre, qui le suit, & qui va vider le panier au bout de la file.

Tout étant ramassé & mis par piles, on casse les cosses sur le lieu même, au bout de trois à quatre jours: on dégage les amandes d'avec le mucilage & tout ce qui les environne, & on les porte à la maison. Les cosses, en demeurant dans la cacaoyère, s'y pourissent, & peuvent ensuite servir d'amendement; mais on doit prendre garde qu'il ne s'y amasse pas d'insectes. On feroit grand tort aux plantes, près desquelles on les charieroit. Les seuilles des cacaoyers amendent pareillement la terre, soit lorsqu'on les ensouit par les labours, soit que, demeurant éparses à sa superficie, elles concentrent l'humidité.

Auffi-tôt que les amandes font arrivées à la maison, on les entasse dans des paniers, ou dans de grandes auges de bois, & à quelque distance de la terre; on les y laisse sur pendant quatre ou cinq jours, plus ou moins, bien couvertes de feuilles de balisier ou de bananier, ou avec quelques nattes assujeties avec des planches ou des pierres: on les y retourne soir & matin. Durant cette sermentation elles deviennent d'un rouge obscur. Après ce tems, on les expose, pendant quelques heures, à un soleil vis & ar-

dent, sur des claies ou dans des caisses plates, dont le sond est à jour, asin de dissiper un reste d'humidité qui pourroit les gâter: on les y remue & retourne fréquemment; ensuite on achève de les saire sécher à un soleil plus modéré, ayant soin de les mettre à couvert pendant la nuit, & lorsque le tems est humide ou pluvieux. Quand les amandes sont bien sèches, on les garde dans des sutailles, dans des sacs ou au grenier, jusqu'à ce qu'on ait l'occasion de les vendre. M. Artur approuve beaucoup, qu'avant de les serrer on les mette tremper une demi-journée dans l'eau de mer, & qu'on les sasse sacs fasse sacs des server une demi-journée dans l'eau de mer, & qu'on les sasse sacs sacs des server une seconde sois.

Une cacaoyère bien tenue produit considérablement. Les plantes qui servent à la garantir d'accidens, remboursent les frais de sa plantation & de sa culture. Ces frais se réduisent à la nourriture de quelques nègres, qui peuvent presque vivre avec les productions destinées principalement à savoriser & conserver les cacaoyers. Les amandes de cacao sont donc un gain bien réel. En évaluant le produit de chaque arbre à deux livres d'amandes sèches, & leur vente à 7 sols 6 deniers par livre, on retire 15 sols de chaque arbre. Vingt nègres peuvent entretenir cinquante mille cacaoyers.

Pour maintenir les cacaoyers en bon état, pendant 20 ou 30 années, il faut avoir soin de leur donner deux saçons tous les ans, après la première récolte d'été, un peu avant la saison des pluies; savoir, 1°. de les rechausser de terre chaude, après avoir bien labouré tout autour : cela empêche que les petites racines ne prennent l'air & ne se dessèchent. 2°. La seconde opération

tion est de tailler le bout des branches quand il est sec, & de couper, tout près de l'arbre, celles qui sont beaucoup endommagées; mais il ne faut point penser à raccourcir les branches vigoureuses, ni faire de grandes plaies. Comme ces arbres abondent en sucs laiteux & glutineux, il se feroit un épanchement qu'on auroit bien de la peine à arrêter, & qui les affoibliroit beaucoup.

Les cacaoyers ont pour ennemis, les hannetons, les ravets, diverses fortes de fourmis, des espèces de fauterelles nommées criquets. Les criquets mangent les feuilles, & par préférence les bourgeons, ce qui fait périr l'arbre, ou du moins le retarde de beaucoup. Jusqu'à présent, on n'a point connu d'autres moyens de s'en garantir, que de les faire chercher soigneusement,

pour en détruire le plus qu'il est possible.

Les fourmis blanches, nommées à Cayenne poux de bois, font un grand dégât, & les fourmis rouges encore plus; en une seule nuit elles ont quelquefois ravagé de vastes plantations; elles s'attachent principalement aux jeunes arbres. On les détruit en jettant quelques pincées de sublimé corrosif dans leur nid ou sur leur route; celles que le sublimé touche, périssent en peu de tems & portent encore la contagion & la mort parmi les autres, en se mêlant avec elles dans leurs nids.

Quant aux fourmis rouges, un moyen de les détruire est de fouiller la terre, & de jeter quelques pots d'eau bouillante dans les fourmillières que l'on rencontre.

M. l'Abbé Rosier, dans son Cours d'Agriculture, donne un autre moyen. Après avoir dé-

couvert le nid des fourmis, il faut, dit-il, couvrir avec un peu d'huile la furface du terrein criblé de trous; mais auparavant il faut la mouiller légèrement, afin que, fi la terre est sèche, elle n'absorbe pas l'huile & tous les insectes quelconques, couverts d'huile, périssent: comme ils ont tous l'ouverture de leur poumon, ou trachée artère, sur le dos, près du corcelet, cette huile bouche la trachée; l'animal ne peut

plus refpirer, & périt.

On cultive quelquefois les cacaoyers en Europe, par pure curiofité; il faut pour cela que les noix foient plantées dans l'Amérique même, aufli-tôt qu'elles font recueillies, dans des caisses pleines de terre, parce que fans cela leurs germes périroient avant d'arriver. On tient les caisses à l'ombre, & on les arrose fréquemment, afin d'avancer la végétation. Quinze jours après, elles commencent à pousser hors de terre: on les arrofera pour lors pendant la féchereffe, & on les placera à l'abri des rayons du foleil, qui font d'autant plus de tort à ces plantes, qu'elles font plus jeunes. On arrache avec foin toutes les mauvailes herbes qui pourroient les étouffer. Lorique ces jeunes plantes sont devenues assez fortes pour pouvoir être transplantées, on les embarque dans le navire, & on les place à l'abri de vents forts, de l'eau falce & de la grande chaleur du soleil. Pendant la traversce, on les arrose souvent cependant peu à la fois, mais si on traverse un climat froid, il faut avoir la précaution de les abriter autant qu'il est possible, on ne les arrosera même plus qu'une fois par femaine.

Les jeunes arbres, arrivés une fois à leur

destination, on les tire avec soin des caisses; on les transplante séparément dans des pots remplis de terreau : on enfonce ces pots dans une couche de tan, de chaleur tempérée: on en couvre les vitrages pendant la chaleur du jour, pour les abriter des rayons du foleil, & on les arrose fouvent & modérément: on laisse ces pots dans la couche, jusqu'à la Saint-Michel, on les transporte pour lors dans la ferre chaude, & on les enfonce dans l'endroit le plus chaud de la couche de tan. Pendant l'hiver, on les arrose fréquemment, mais toujours modérément. En été on les arrose plus souvent; mais, comme les cacaoyers ne peuvent subfister en plein air dans nos climats, même pendant la faifon la plus chaude de l'année, il faut les garder constamment dans la ferre chaude, en lui donnant néanmoins beaucoup d'air pendant l'été, & beaucoup de chaleur pendant l'hiver. A mefure que les jeunes plantes grandissent, on les met dans de plus gros pots, fans déchirer ni froisser leurs racines; car il n'en faut pas souvent davantage pour les faire périr; il faut aussi éviter de les mettre dans des pots trop grands: on aura aussi foin de laver & de nettoyer exactement les feuilles, qui sont sujettes à se charger d'ordures. occasionnées par de petits insectes qui s'y rassemblent. En suivant exactement toutes ces précautions, on parviendra à conserver cet arbre & à le faire fleurir en France, mais il aura de la peine à y donner du fruit.

Le principal objet pour lequel on cultive les cacaoyers, est la grande consommation des amandes, pour faire du chocolat, liqueur nourrissante

& gracieuse.

Les Américains, avant l'arrivée des Espagnols, faisoient une liqueur avec le cacao, délayé dans de l'eau chaude, assaisonné avec le piment, coloré par le rocou, & mêlé avec une bouillie de maïs, pour en augmenter le volume: tout cela joint ensemble donnoit à cette composition un air si brun, & un goût si sauvage, qu'un soldat Espagnol disoit, qu'il n'auroit jamais pu s'y accoutumer, si le manque de vin ne l'avoit contraint à se faire cette violence, pour n'être pas toujours obligé à boire de l'eau pure: ils appeloient cette liqueur chocolat, & nous en avons conservé le nom à la pâte que nous faisons avec le cacao.

Pour la faire, on dépouille les amandes du cacao de leur écorce par le feu; on les pèle, on les rôtit dans un mortier bien chaud, & on en forme une pâte, qu'on mêle avec presque poids égal de sucre. Le chocolat, ainsi préparé, s'appelle chocolat de santé. Quelques personnes prétendent qu'il est bon d'y mêler une légère quantité de vanille, qui en facilite la digeftion, par sa vertu stomachique & cordiale. Lorsqu'on veut un chocolat qui flatte plus agréablement les fens, on y ajoute une poudre très-fine, faite avec des gousses de vanille & des bâtons de cannelle pilés & tamifés: on broie le tout de nouveau, & on le met en tablettes ou en moules: ceux qui aiment les odeurs, y ajoutent un peu d'efsence d'ambre. Lorsque le chocolat se fait sans vanille, la dose de la cannelle est de deux gros par livre de cacao; mais lorsqu'on emploie la vanille, il faut diminuer au moins la moitié de cette dose de cannelle. A l'égard de la vanille, on en met deux ou trois gousses dans une livre

de cacao. Quelques fabricans de chocolat y ajoutent du poivre & du gingembre; mais les gens sages doivent être attentis à n'en point user, qu'ils n'en sachent la composition.

Dans notre Journal, de la Nature considérée, 2778, nous avons rapporté une nouvelle manière de composer le chocolat, qu'on dit de beaucoup présérable pour les personnes délicates.

1°. On ne fait point brûler le cacao, mais on le fait tremper dans de l'eau bouillante, qu'on change plusieurs fois, jusqu'à ce qu'on puisse dépouiller la féve. 2°. On lave le cacao avec de l'eau froide, lorsqu'il est bien épluché. 3°. On met, sur quatre livres de cacao, une demi-livre d'amandes douces, dépouillées de leurs enveloppes. 4°. On fait mettre ce mêlange au four, ensuite on le pile avec soin. 5°. On met sur ce mêlange quatre livres de belle cassonade, & l'on broie le tout; on y ajoute ensuite deux clous de giroste & deux gros de cannelle en poudre.

Marie-Thérèse d'Autriche, épouse de Louis XIV, a introduit la première en France, l'usage

du chocolat.

Dans nos îles Françoises, on fait des pains de cacao, pur & sans addition. Lorsqu'on veut prendre du chocolat, on réduit les tablettes en poudre, & l'on y ajoute plus ou moins de cannelle, de sucre en poudre & de fleurs d'orange: le chocolat, ainsi préparé, est d'un parsum exquis & d'une grande délicatesse. Quoique la vanille soit très-commune aux îles, on ne s'en sert pas pour le chocolat.

Les amandes de cação fournissent encore une huile par expression, qui s'épaissit naturellement,

& reçoit le nom de beurre : on s'en sert à Cavenne pour la cuisine. Le P. Labat veut que les amandes pilées soient jetées dans une grande quantité d'eau bouillante, afin que leur huile surnageant soit plus facile à recueillir : ensuite. lorsqu'il ne s'en élève plus à la surface de l'eau, on exprime fortement le marc, en l'arrofant encore d'eau bouillante. Cette méthode ne convient qu'à l'Amérique, où les amandes récentes abondent en huile; mais, comme elles arrivent sèches en Europe, & conséquemment privées d'une portion confidérable de leur humidité, on est obligé de les torrésier avant de les piler; & , quand elles ont bouilli à grande eau, pendant une demi-heure, on passe le tout, encore bien chaud, & on l'exprime avec force : l'huile se rassemble à la surface de la liqueur; si elle n'est pas suffisamment pure, on la fait passer dans plufieurs eaux chaudes; l'huile se fige par le refroidissement.

L'huile de cacao fe conserve très-longtems, sans devenir rance; elle n'a point d'odeur, est affez blanche & d'une saveur agréable; aussi la préfère-t-on, pour les médicamens internes, au blanc de baleine; elle est très-pectorale; elle entre dans l'opiat antiphthyfique de Marquet: on peut ausi l'employer aux mêmes usages que l'huile d'olive. La douleur des hémorroïdes cesse quelquefois promptement, quand on y applique du coton imbibé de cette huile Les personnes qui y sont sujettes, peuvent utilement faire usage de ce remède, deux ou trois sois par mois, pour prévenir le retour des accès, & faire fluer doucement les hémorroïdes. Les Créoles Espagnoles s'en fervent pour embellir leur peau, & en ôter les rougeurs & boutons.

On fait, avec les amandes de cacao préparées à peu près comme les noix de Rouen une confiture excellente, propre à fortifier l'estomac, sans trop l'échauffer. Quant à la pulpe qui se trouve entre la cosse & les amandes, on en bat le mucilage pour le réduire en crême qui, saupoudrée d'un peu de sucre, & légèrement arrosée d'eau de fleurs d'orange, fournit un mets très-rafraîchissant. Cette crême, sans sucre, ni eau de fleurs d'orange, est employée, comme l'huile de cacao, avec un papier brouillard par dessus, pour toutes les maladies de la peau. M. Artur rapporte que l'on fait quelquefois dissoudre dans de l'eau l'espèce de duvet qui accompagne le mucilage, pour obtenir une liqueur douceâtre, qui s'aigrit facilement. Cette acidité lui fait perdre une saveur dégoûtante, qu'elle a d'abord: mais ce n'est toujours qu'une boisson qui puisse convenir à des Nègres & à des Créoles.

Le chocolat n'est pas seulement alimenteux, mais il est encore médicamenteux: il convient, dans les maladies chroniques, en raison de ses qualités réunies d'oléagineuses, de balsamiques & de toniques. Il est également falutaire aux personnes qui sont attaquées de scorbut, ou qui y ont des dispositions. Sa faculté, douce & onctueuse, en fait aussi un excellent remède contre les âcretés & les fontes pituiteuses catarrhales, qui irritent la gorge, ainsi que les parties supérieures de la trachée artère, qui excitent des toux violentes: on laissera, dans ce cas, fondre doucement dans la gorge, & de tems en tems, un peu de tablette de chocolat. Ce remède est assurément supérieur pour ces maladies, à toutes les tablettes de guimauve, & pour le

moins aussi gracieux au goût: c'est encore un aliment convenable pour toutes les personnes attaquées de ce pernicieux defféchement, qui conduit à la phthysie & à la consomption. La propriété onctueuse, tempérante & inaltérable du chocolat, pris habituellement, à plusieurs sois par jour, peut tenir lieu, à ces fortes de maladies, du meilleur remède qu'on puisse leur procurer, furtout si l'on y joint l'usage des végétaux farineux, des nitreux, des aqueux, tels que les laitues, les épinars, les chicorées, les borraginées, les comcombres, & autres plantes de la même classe, de même que les fruits bien choisis; il n'est pas douteux qu'il se trouve beaucoup de maladies qui passent pour incurables, & dont on pourroit néanmoins parfaitement se guérir, telles que sont les fièvres hectiques, consomptives, scorbutiques goutteuses, rhumatismales, & autres de pareille nature, si les malades pouvoient avoir la constance de se soumettre à un pareil régime, & de se laisser diriger en tout par un Médecin prudent & éclairé.

On peut encore tirer de grands avantages du chocolat, contre la phthysie pulmonaire, ou contre toute autre, qui seroit occasionnée par la présence d'un amas purulent dans quelques viscères. La grande quantité des sucs oléagineux, muqueux, que le chocolat fournit au sang, ne peut en esset manquer de corriger l'âcreté purulente, dont il seroit imprégné au moins autant que cette humeur septique en est susceptible. Nous ne connoissons réellement aucun remède plus propre que celui-là pour envelopper & émousser les âcretés quelconques, pour en réprimer les impressions malsaisantes & destruc-

tives, & empêcher l'action irritante que les sucs dégénérés du fang ont coutume de faire, dans de pareilles maladies. Les phthysiques trouvent, dans l'usage d'un bon chocolat bien préparé, un aliment médicamenteux, qu'en vain ils s'efforceroient de chercher ailleurs. Si de pareils malades s'affojetissoient à ne prendre, pour nourriture, que du chocolat & des crêmes faites avec des substances farineuses & adoucissantes, telles que la femoule, le fagou, le vermicel, le gruau de Bretagne, & autres de cette nature, il est certain qu'il en guériroit beaucoup plus, par le secours de pareils alimens, que par l'usage de quelque lait que ce foit : en un mot, le chocolat bien préparé, est tout à la fois un excellent aliment, & un très-bon remède stomachique, tant en raison de ses parties extractives connues, que des fels favonneux, balfamiques, digeftifs, dont il est rempli : il est egalement pectoral, eu égard à la quantité de fucs butyreux, doux & inaltérables, qu'il contient : il a en outre une proprieté fingulière & bien précieuse, c'est de donner aux battemens du cœur & des artères, un développement, qui rend le pouls ample, fouple & vigoureux, sans en accélérer les pulsations; il a même cela de commun avec le quinquina. On peut aussi très-bien le prescrire, comme sébrifuge, dans les fièvres intermittentes, & dans d'autres fièvres, qui reconnoissent pour cause l'épuisement, les langueurs, l'atonie, ou le défaut d'action des solides nerveux; dans ce dernier cas, il opère avec énergie par fon principe huileux, fin, éthéré, rempli d'esprits recteurs. Feu M. Navier, Médecin de Châlons-sur-Marne, nous a fait part d'une observation qui prouve

le bon effet du chocolat sur deux personnes épuisées, qui étoient de l'un & de l'autre sexes. Ces personnes étoient tombées dans un état de langueur & de maigreur extraordinaire, ayant une fièvre lente habituelle, ne pouvant foutenir, ni garder aucun aliment. La femme avoit furtout été réduite à toute extrémité, par des pertes abondantes. On a mis ces malades à l'usage du bon chocolat, préparé à l'eau, pour tout remède & pour toute nourriture; moyen sans contredit bien simple, mais qui néanmoins a eu assez d'efficacité pour les rétablir parfaitement, au grand étonnement de ceux qui les avoient vus dans leur état de dépérissement. La semme avoir même un pouls si petit, qu'il s'effaçoit sous le moindre tact: elle ne pouvoit prendre exactement quatre cuillerées de bouillon, sans en éprouver un travail qui la mettoit en sueur, & la faisoit tomber en soiblesse. Après quelque tems de l'usage du chocolat, qu'on lui donnoit, d'heure en heure par cuillerée, comme on fait une potion cordiale, le pouls a commencé à se développer & à devenir grand : la malade n'éprouvoit ni travail, ni foiblesse, en prenant de son nouvel aliment: on en augmenta la quantité par dégrés: on l'a rendu ensuite plus adoucissant, en y mettant un huitième de lait, & successivement après plus nourrissant, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf, & toujours sans pain, ni aucune autre substance solide quelconque. Au bout d'environ six semaines ou deux mois, cette malade avoit recouvré assez de force & de santé, pour passer doucement à l'usage des nourritures ordinaires, pour réprendre ses occupations, & pour devenir mère un an après.

Il faut néanmoins observer que, pour que le chocolat puisse devenir une nourriture ou un remède salutaire, il ne saut pas que les premières voies se trouvent imprégnées de mauvais levains; & en effet quand elles se trouvent engorgées, ou comme enduites de matières visqueuses, rien n'est plus à propos, que de remédier à ces vices, avant de passer à l'usage du chocolat.

Un des Rédacteurs du nouveau Dictionnaire économique, dit avoir fait, avec de bonne pâte de chocolat, une espèce de teinture, en la faifant bouillir doucement dans beaucoup plus d'eau qu'on n'en met communément pour faire une tasse de chocolat. Cette liqueur se chargea d'une huile légère, qui lui servit à procurer une crise de sueur bénigne & des crachats, à un malade d'une fluxion de poitrine, en qui paroissoient presque tous les symptômes d'une mort prochaine; il lui donna, de quatre en quatre minutes, une cuillerée à casé de cette teinture chaude, & alternativement une semblable cuillerée de bon vin vieux, puis, de loin en loin, un peu de bouillon; ce qui le guérit parsaitement.

Les amandes de cacao paroissent pouvoir bien s'allier avec celles d'acajou, suivant quelques

expériences du P. Labat.

Nous ne pouvons nous empêcher ici de rapporter les différentes préparations qu'on fait avec le chocolat, pour ne rien laisser à désirer à nos lecteurs, quoique quelques-uns mal-intentionnés soient disposés à regarder ce détail comme trivial. Dans un ouvrage économique, rien ne doit être négligé; & nous travaillons ici plutôt pour tous les lecteurs indistinctement, que pour de vrais savans, dont le nombre est bien petit dans ce siècle, quoique tout le monde veuille

paffer actuellement pour tel.

La première de ces préparations est la manière, même la plus usitée, de le préparer. Pour en faire quatre tasses, il fait mettre quatre tasses d'eau dans une chocolatière, puis prendre un quarteron de chocolat, le couper, le plus mince que faire se pourra, sur un papier : si on l'aime sucré, on prendra un quarteron de sucre, ou du moins trois onces, qu'on concassera & qu'on mêlera 'avec le chocolat; lorsque l'eau bouillira, on y jettera le tout, & on remuera bien avec le bâton à chocolat; on mettra enfuite ce mêlange devant le feu, si on veut, &, loriqu'il montera, on le retirera pour qu'il ne s'en aille pas par dessus: on le fouettera bien avec un bâton, pour le faire mousser : à mesure qu'il moussera, on le versera dans des tasses, l'une après l'autre; si l'on n'en veut qu'une tasse, il ne faut qu'une once de chocolat. Si on veut du chocolat au lait, au lieu d'eau on y mettra du lait.

La seconde méthode de préparer le chocolat, est de ratisser la pâte pure avec un couteau, ou de la frotter avec une rape plate, si cette pâte est sèche, pour que la rape ne se graisse pas. On prend, pour une once de chocolat, deux ou trois pincées de cannelle en poudre, passées, au tamis de soie, & une once de sucre pulvérisé: on met ce mêlange dans une chocolatière, avec un œus frais entier, & on remue bien, avec le moulinet, jusqu'à ce que le tout soit en consistance de miel liquide; ensuite, on y verse huit onces de liqueur bouillante, eau ou lait, selon son goût, pendant qu'on agite forte-

ment le moulinet, pour le bien incorporer avec le reste; après quoi on met le chocolat sur le seu, ou au bain-marie; &, dès que le chocolat monte, on retire la chocolatière; on le remue beaucoup avec le moulinet, & on le verse dans des tasses, à diverses reprises; c'est l'œus qui sait bien mousser. Pour relever le goût de cette liqueur on peut, immédiatement avant de la verser, y mettre une cuillerée d'eau de sleurs d'orange, où on aura versé une ou deux gouttes d'essence d'ambre. Ce chocolat est très-parfumé, extrêmement délicat, & ne charge point; d'ailleurs il ne sait aucun sédiment dans la chocolatière ni dans les tasses.

Une troisième préparation, qu'on fait avec le chocolat, est le biscuit de chocolat. Pour la faire, on fouette des blancs d'œuss en neige; on y mêle ensuite autant de chocolat qu'il en faut pour leur donner le goût & la couleur du sucre en poudre & de la fleur de farine: on fait du tout une pâte souple: on en forme les biscuits, & on fait cuire à une chaleur modérée.

La quatrième est la pastille de chocolat. Pour une livre de sucre sin, vous faites fondre une once de gomme adraganthe avec un peu d'eau; lorsqu'elle sera fondue, passez-la à travers une serviette; mettez cette eau gommée dans un mortier, avec deux tablettes de chocolat; pilez & passez au travers d'un tamis, la moitié d'un blanc d'œuf, & une livre de sucre sin passé au tambour; pilez le tout ensemble, en mettant le sucre peu à peu jusqu'à ce que cela vous sasse une pâte maniable; ensuite vous l'ôtez du mortier, pour en former des passilles de la grandeur & du dessin qu'on jugera à propos, ou des

grains de blé, de café, de pois de lentille, des

coquillages, & autres choses, à volonté.

La cinquième préparation est ce qu'on nomme cannelons glaces de chocolat: pour faire six cannelons vous en remplirez quatre avec de la bonne crême; mettez cette crême sur le seu, pour la faire bouillir; vous y mettrez ensuite une livre de fucre; vous prenez trois quarterons de chocolat, que vous faites fondre dans l'eau, en le mettant sur le feu dans une poële; &, le remuant' toujours, jusqu'à ce qu'il soit en bouillie, vous y ajoutez six jaunes d'œufs, que vous délayez bien ensemble; mettez-y aussi de la crême: lorsque vous aurez bien mêlé le tout, vous le passerez au tamis pour le mettre dans une sablotière. & pour le faire prendre à la glace: quand la crême est prise, vous le travaillez pour le mettre dans les moules & cannelons, que vous enveloppez de papier, & pour les remettre à la place, dans un vaisseau qui ne retienne point l'eau; lorsque vous serez prêt à servir, vous leur ferez quitter le moule.

La fixième préparation est la mousse de chocolat. Faites fondre six onces de chocolat dans
un bon verre d'eau, que vous mettrez sur un
petit seu doux; remuez-le avec une spatule;
quand il sera bien sondu, & réduit comme une
espèce de bouillie, vous le retirerez de dessus le
seu, pour y mettre six jaunes d'œus frais, que
vous incorporerez dedans: vous y mettrez ensuite une pinte de bonne crême, que vous mêlerez avec le chocolat & les œus; ajoutez-y
une demi-livre de sucre; mettez le tout ensemble dans une terrine: lorsque le sucre sera sondu, & que la crême sera rafraschie, vous sinirez

les mouffes.

La septième préparation, est la conserve de chocolat. Prenez deux onces de chocolat rapé; faites cuire une livre de sucre à la premiere plume, & mettez-y votre chocolat; remuez-le pour la délayer, & dressez votre conserve toute chaude.

La huitième préparation est le massepain de chocolat. Echaudez deux livres d'amandes douces; tenez-les dans de l'eau fraîche, & pilez-les dans un mortier; saites cuire une livre de sucre à la plume; mettez-y vos amandes; desséchez la pâte à petit seu; tirez-la de la poële, & mettez-la restroidir: quand elle sera froide, vous y ajouterez trois onces de chocolat pilé & passé au tamis; & un blanc d'œuf, & vous manierez le tout ensemble: vous pourrez former une abaisse d'une partie de la pâte; vous la découperez avec des moules de ser blanc; vous en passerez à la seringue; vous pourrez glacer d'une glace royale ceux qui seront découpés.

La neuvième préparation est la crême de chocolat. Il faut mettre sur un demi-septier de crême
une chopine de lait, le jaune de deux œuss
frais & trois onces de sucre; détrempez le tout
ensemble; faites-le bouillir & consommer d'un
quart, en le tournant avec une spatule; vous y
mettrez ensuite du bon chocolat rapé, autant
qu'il en faut pour qu'elle en ait le goût & la
couleur; après quoi vous lui donnerez cinq ou
six bouillons; vous la passerez par un tamis, &

vous la drefferez pour la servir froide.

La dixième préparation est la glace de chocolat. Vous prenez trois demi-septiers de crême, & un demi-septier de lait, que vous faites bouillir avec trois quarterons de sucre; vous aurez une demilivre de chocolat, que vous ferez sondre dans de l'eau, en le mettant dans une poële sur le seu; vous remuerez avec une spatule ou cuiller de bois, & vous ferez réduire le tout, jusqu'à ce qu'il soit en bouillie: il saut y ajouter quatre jaunes d'œuss, que vous délayerez bien avec du lait & de la crême, & que vous verserez dans la poële, avec le chocolat, pour les mêler ensemble; il saut ensuite les verser dans une terrine, jusqu'à ce que vous soyez prêt à mettre à la glace.

L'onzième préparation est la crême de chocolat au bain-marie. Délayez une once de chocolat rapé, avec quatre jaunes d'œus & un peu de lait; ajoutez-y une chopine de crême & un demi-septier de lait; mêlez bien le tout; ajoutez-y du sucre à discrétion; saites bouillir de l'eau dans une casserole; mettez dessus le plat où vous aurez dresse votre crême, en sorte que le sond du plat trempe dans l'eau bouillante; recouvrez-le d'un autre plat, & ne l'ôtez que quand la crême

fera prife.

La douzième est le fromage de chocolat. Prenez une demi-livre de bon chocolat; mettez-y environ un demi-septier d'eau, pour la faire sondre sur le seu; vous aurez soin de remuer toujours, avec une spatule; quand vous verrez qu'il sera bien sondu & réduit comme un bouillie légère, vous y mettrez six jaunes d'œus, que vous délayerez bien dedans; vous mettrez une pinte de bonne crême; saites-lui saire un bouillon; mettez-y une demi-livre de sucre; ensuite vous mettrez la crême dans la poële où est votre chocolat, que vous remuerez bien ensemble sur le seu; lorsque les œus seront pris, mettez votre crême dans une sablotière, pour la faire prendre à la

à la glace, que vous travaillerez à la houlette, & la mettrez ensuite dans un moule de fromage,

pour la remettre à la glace.

La treizième préparation est la crême veloutée au chocolat. Prenez six tablettes de chocolat; coupez-les bien minces; prenez trois demi-septiers de crême, & un demi-septier de lait, que vous mettez dans une casserole, avec une écorce de citron verd-cannelle en bâton & coriandre; saites réduire aux deux tiers, & mettez-y votre chocolat, faites faire quelques bouillons; retirez, passez dans une serviette mouillée; quand elle sera un peu plus tiède, délayez-y comme un pois de présure, & faites la prendre sur des cendres chaudes: on peut la servir froide, si l'on veut.

La quatorzième est le chocolat en olives. Pilez dans un mortier une tablette de chocolat; lorsqu'il est sin, vous y mettez trois blancs d'œuss, avec du sucre en poudre; il en saut sussissament, pour que vous puissiez en sormer une pâte; pilez le tout ensemble & ajoutez-y du sucre, jusqu'à ce que vous ayez une pâte maniable; retirez-la du mortier, pour la mettre sur une table avec du sucre sin; coupez-en de petits morceaux égaux, que vous roulez un peu dans la main avec du sucre sin, pour leur donner la sigure d'une olive; mettez-les à mesure sur des seuilles de cuivre; faites-les cuire dans un four doux.

La quinzième sont les dragées de chocolat. Faites tremper un peu de gomme adraganthe dans un peu d'eau; lorsqu'elle est sondue & bien épaisse, passez-la au travers d'un linge, en pressant sort, pour qu'elle passe toute; mettez-la dans

un mortier, avec du chocolat en poudre & du fucre sin, jusqu'à ce que vous ayez une pâte maniable; mettez cette pâte sur une table poudrée de sucre sin; abattez-la avec un rouleau, jusqu'à ce qu'elle soit de l'épaisseur d'un écu; coupez-en de petits morceaux, pour les arrondir, de la grosseur d'un pois; mettez-les sécher à l'étuve; lorsqu'ils seront secs, vous les couvrirez de sucre, comme on a coutume de faire pour

les dragées.

La seixième est le diablotin de chocolat. Prenez du bon chocolat; s'il est trop sec, mettez-le amollir à l'étuve; ajoutez-y un peu d'huile d'olive, pour le bien travailler avec une cuiller; vous en prenez de petits morceaux, que vous roulez dans vos mains, pour en faire de petites boulettes groffes comme des noisettes, & que vous mettez sur de petits carrés de papier, à la distance égale d'un bon pouce; quand votre feuille est remplie, vous prenez votre papier de coin en coin; vous en appuyez un fur la table, & l'autre, que vous secouez pour les applatir, afin qu'ils se glacent d'eux-mêmes; vous les glacez, si vous voulez, avec de la nompareille blanche, & vous les piquez tous avec du cannevas; vous les faites fécher à l'étuve.

La seizième préparation est l'eau de chocolat. Prenez du cacao & de la vanille; faites-les rôtir, comme si vous vouliez faire du chocolat; broyez ensuite le cacao, & laissez la vanille sans la piler, mettez-les ensuite dans l'alambic, avec de l'eau & de l'eau-de-vie; distillez-les à un seu ordinaire, & ne tirez point de phlegme: quand vos esprits seront tirés vous les mettrez dans un sirop, que vous ferez à l'ordinaire, avec du

fucre fondu dans de l'eau fraîche; vous passerez la liqueur à la chausse; &, quand elle sera claire, vous la conserverez pour le besoin: la dose, pour la recette, est de deux onces de cacao, d'un gros de vanille, de trois pintes & un demisseptier d'eau-de-vie, d'une livre & demie de sucre; & de deux pintes, trois demi-septiers d'eau.

Nous avons donné ci-dessus, pour seconde espèce du genre du cacaotier, le guazumier de Plumier, Theobroma Guazuma, Theobroma foliis serratis. Linn. Syst. Plant. edit. Reich. t. 1, p. 582. Systema veget. Murray, edit XIV, p. 696 Linn. Mantiss. 445. Roy. Lugdb. B. 47. Mill. dict. Guazuma arbor ulmisolia, fructu ex purpura nigro. Plum. gen. 36, icon. 144. Cenchramedia Jamaic. ulmisolia, fructu ovali integro verrucoso. Plux. Alm 92, alni fructu morisolia arbor: Flore pentapetalo slavo. Sloan Jam. 135, hist. 2, p. 18 Rai, Dendr. 11, der Guazuma. Linn. Psl. Syst. 2, p. 223; en françois, l'orme de l'Amérique.

Les feuilles de cet arbre sont parsemées de coton; on n'y remarque point de bouton: sa feuillaison est enveloppée au bord par des espèces de dents de scie pliées, imbriquées: les feuilles sont alternes, pétiolées, en sorme de cœur, drapées obtusément & inégalement à dents de scie pointues, à trois nervures raboteuses, veineuses, luisantes, pendantes, semblables aux feuilles d'ortie; les stipules sont opposées, en sorme d'alènes, lancéolées près les rameaux, ayant à l'extérieur un pore qui donne du miel. Les pétioles sont cylindriques, six sois plus courts que les seuilles, plus épais vers la seuille;

les fleurs sont en bouquets, semblables à celles de la d'Ayen; les pétales font jaunes, à deux arêtes pourprées; les anthères sont au nombre de trois, & non de cinq, gemelles en chaque filament, entre les crans du nectaire campanulé, le stil est fendu en cinq au sommet, aigu : cet arbre dort par ses seuilles, qui sont totalement penchées sur des pétioles serrés. Cette espèce croît naturellement parmi les campagnes de la Jamaïque; elle est représentée dans les plantes de Plumier, pl. 144: dans l'Almagestum de Plukenet, pl. 77, fig. 2; dans nos Dons merveilleux & diversement colorés de la Nature, dans le règne végétal, t. 2, pl. 233; & dans notre Jardin d'Eden, aussi, t. 2, pl. 130. dans le Systema natura de Linæus, t. 3, édit. XII, le theobroma angusta faifoit une troisième espèce du genre du cacaotier; mais M. Linné fils l'a tiré de ce genre, pour en faire un genre particulier, sous le nom d'abroma; il auroit encore très-bien fait d'en tirer le guazumier de Plumier, dont le fruit est bien différent de celui du cacaotier, & qui, par cette raison, devroit constituer un autre genre. Le bois du guazumier est blanc & slexible; on en fait des cercles pour les tonneaux. Ses feuilles & son fruit, forment une nourriture excellente pour le bétail; aussi, lorsque les propriétaires arrachent les bois & défrichent la terre pour la cultiver, ils ont grand foin d'y laisser les guazumiers, pour fournir de la nourriture à leur bétail, dans les tems de fécheresse & de disette de fourrage. On cultive cet arbre dans les jardins des curieux. Il se multiplie par semence, qu'on se procure aussi fraîche qu'il est posfible, du pays, où cet arbre croît naturellement :

on la sème, au printems, sur une bonne couche chaude, & quand les jeunes jets sont assez forts pour être levés; on les met chacun dans un petit pot, qu'on ensonce dans une couche chaude de tan: on aura la précaution de les garantir du soleil, jusqu'à ce qu'ils soient repris; au surplus, on les gouvernera de la même manière qu'on gouverne les casétiers en Europe. Voyez notre Dissertation sur le casétier.

En fur is bons & more his offers de for



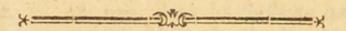


DISSERTATION

SUR LE THÉ,

SUR SA RÉCOLTE,

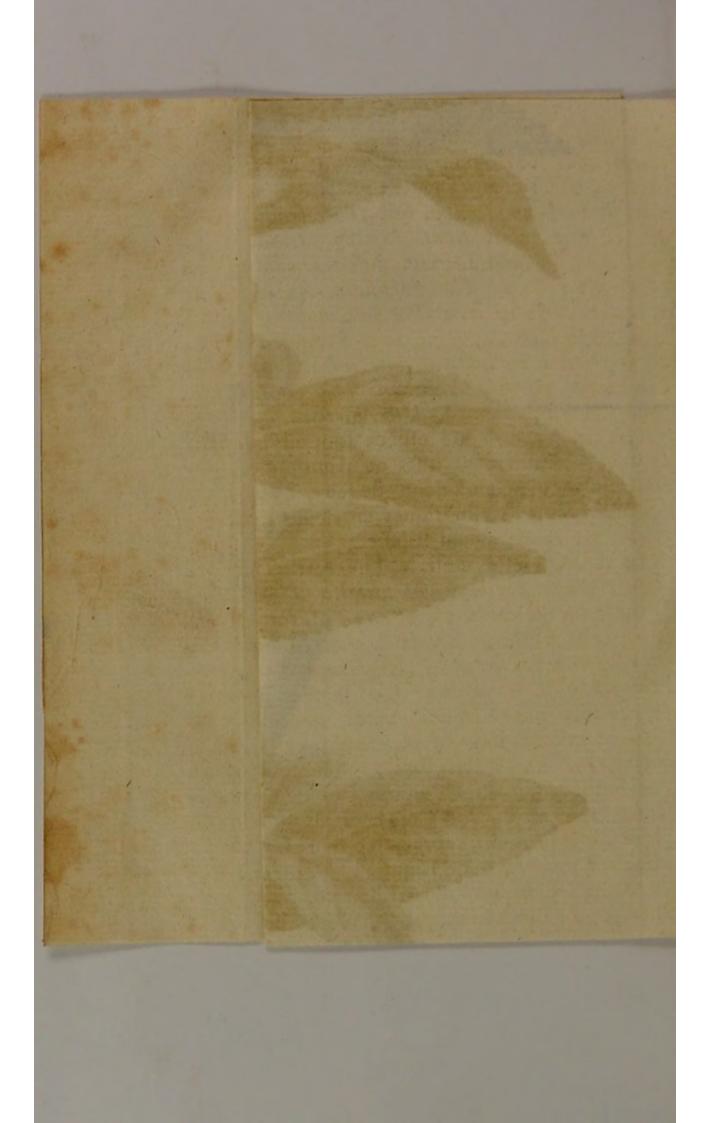
Et sur les bons & mauvais effets de son Infusion.



E caractère générique du Thé suivant le célèbre de Linné, est, d'avoir le périanthe du calice à cinq ou six folioles, très-petit, plane; les folioles sont rondes, obtuses, persistantes; les pétales sont au nombre de six, ronds, concaves, égaux, grands; les filamens des étamines sont nombreux, aux environs de deux cens, en forme de silets, plus courts que la corolle; les anthères sont simples; le germe du pistil est à globule, à trois côtes; le styl est, en sorme d'alène, de la longueur des étamines, le stigmate est triple, le péricarpe est une capsule composée de trois globes, à trois loges, s'ouvrant en trois par le sommet; les semences sont solitaires, globuleuses, anguleuses par l'intérieur.

Le Chevalier de Linné en distingue deux espèces, le Thé bhout & le Thé vert; le Thé bhout est connu en botanique, sous les noms de Thea bohea, Thea floribus sexapetalis. Lin.

THEA BOHEA. Linn.



Syst. Plant. edit. Reich. t. 2, p. 589. Murray, Veget. edit. XIV, p. 495. Hort Cliff. 204, mat. med. 7, p. 239. Hill. exot., pl. 22. Blackw. t. 352. Thee. Kæmpf. Jap. 605. Thee frutex. Bart. act. 4, p. 1, t. 1. Bont. Jav. 87, t. 88. Barr. Rar. 128, T. 904. Lettsom. dissert. Lugdb. 1769, t. 1, sig. 1 & 2. The sinensium. Breyn. Cent. 111, t. 112. It. 17, t. 3. Poccone musæum, 114, t. 94. Thea. Bauh. Pin. 197. Evonymo affinis arbor Orientalis nucifera, store roseo. Pluk. Alm. 139, t. 88, sig. 6, der Braune Thee, oder Theebou. Linn. Pflanzen, Syst. 4, p, 19.

Les feuilles de cette espèce sont ellyptiques, alternes, consistantes, lisses un peu obtuses, découpées obtusément à dents de scie, ayant leurs pétioles courts, cylindriques en dessus, bossus;

on ne remarque aucun stipule.

La seconde espèce est le Thé vert. Thea viridis, Thea floribus enneapetalis. Linn. Syst. Plant. edit. Reich. t. 2, p. 589. Murray, Syst. veget. edit. XIV, p, 499 Hill. exot., t. 22. Thea sinenfis. Black., t. 351, der Grune Thee Lin. Pflanzen Syst. 4, p. 22. Les feuilles de cette espèce sont plus longues, tandis que celles de l'espèce précédente sont plus courtes; les fleurs à cinq pétales, les styls sont au nombre de trois, conglutinés, sans être simples. Ces deux arbriffeaux croissent dans la Chine & au Japon: la première espèce est représentée dans les Amænitates Academicæ, de Linné, t. 7, pl. 4; dans les plantes exotiques de Hill., pl. 22; dans l'herbier de Blackwel, pl. 352; dans les Amœnitates Exoticæ, de Kempfer, pl. 606; dans les mémoires de Bartholin, pl. 1; dans Bontius, pl. 88; dans les plantes rares de Barrelier;

pl. 904; dans la differtation de Lettsom, pl. 1, fig. 1 & 2; dans les centuries de Breynius, pl. 17; dans le musœum de Boccone, pl. 94; dans l'Almagestum de Plukenet, pl. 88, fig. 6; dans nos dons merveilleux dans le règne végétal, pl. 160; dans nos plantes nouvelles, pl. 29 & 30; & dans notre grand jardin de l'univers, pl. 30 & 40. La seconde espèce est représentée dans les plantes exotiques de Hill., pl. 22, & dans

l'herbier de Blakwel; pl. 351.

Nous allons actuellement rapporter la defcription qu'en donne le docteur Coakley : Lettfom dans la differtation qu'il a publice fur cet arbriffeau; il fait partie, suivant lui, de la classe treizième de Linné, qui comprend les plantes polyandriques, & de l'ordre troisième de cette classe, destince aux plantes trigyniques, quoique, dans tous les ouvrages imprimés de Linné, il soit placé dans l'ordre des modogyniques; le périanthe du calice de la fleur est à cinq pièces, fort petit, plane, ayant ses segmens ronds, obtus, permanens; la corolle est à six pétales; elle varie cependant; car on en a trouvé à trois pétales & à neuf pétales; ces pétales sont ronds, concaves, dont deux extérieurs, plus petits, enveloppant la fleur avant qu'elle soit épanouie, & les quatre intérieurs grands, égaux, recourbés avant qu'ils tombent. Les filets des étamines font nombreux, au nombre de deux cens; il s'en est trouvé au nombre de deux cens quatre-vingts; ils font attachés à la base du germe, filiformes, plus courts que la corolle, les anthères sont en forme de cœur, à deux loges; le germe est globuleux, triangulaire; les styls font ronds, au nombre de trois, vers la

base, en forme d'alène, recourbés; de la longueur des étamines, ferrés l'un contre l'autre, & ne formant pour ainsi dire qu'un seul corps au centre des étamines qui les environnent, ce qui a donné lieu a l'erreur du Chevalier de Linné; mais les styls, après que les pétales & les étamines sont tombées, s'éloignent les uns des autres, s'écartent, & , lorsqu'ils ont acquis une certaine longueur, ils se flétrissent sur le germe; les stigmates sont simples; le péricarpe est une capfule formée de trois corps globuleux réunis enfemble, à trois loges, s'ouvrant à la partie supérieure en trois directions. Les semences sont folitaires, globuleuses, anguleuses à la partie intérieure; le tronc est branchu, ligneux, prefque cylindrique; les auteurs varient fur fa hauteur: Kempfer dit en avoir vu qui avoient une aune de hauteur; les branches font alternes, placées fans ordre régulier, un peu roides, tirant fur le cendré, rougeâtres au sommet; les pédoncules des fleurs sortent des aisselles des feuilles, font alternes, folitaires, courbées, à une fleur, augmentant en groffeur vers leur extrémité, n'ayant qu'une seule stipule en forme d'alène; presque perpendiculaire; il est à observer que les boutons à fleur naissent droits, qu'ils s'inclinent ensuite jusqu'au moment de la fleuraison, où la fleur redevient pour lors droite; les fleurs passées, les boutons reprennent l'inclinaison qu'ils avoient avant leur fleuraison; les feuilles font alternes, elliptiques, découpées obtufément à dents de scie, ayant leurs bords recourbés entre les dents, échancrées à la pointe, très-entières à la base, glabres, luisantes, à bulles, veineuses en dessus, consistantes, pétiolées, à pétioles très-courts, & cylindriques en dessous, bossues ou voûtées & planes, cannellées en dessus. M. Lettsom prétend que cet arbrisseau n'a qu'une seule espèce, & que la dissérence du Thé vert & du Thé bhout dépend de la nature du sol, de la culture, & de la manière de sécher les seuilles; on a même observé que l'arbrisseau du Thé vert, planté dans le pays où étoit le Thé bhout, a produit le Thé bhout, &, vice versa, M. Fougeroux de Bondaroy pense disséremment sur les espèces du Thé; il en admet plusieurs espèces dans sa dissertation, qui, sans contredit, ne sont que des variétés.

Quoique la plante du Thé vienne en Chine & au Japon, cependant en général on n'importe en Europe que le Thé de la Chine; les feuls Hollandois vont au Japon, & on fait qu'ils ne nous en apportent que très-peu. Il n'y a pas plus de cent ans que nous connoissons cette substance en France; ce sont les mêmes Hollandois, qui les premiers ont commencé à s'en servir, & qui en ont répandu l'usage dans l'Europe. Nous ignorons quel fut le premier motif qui engagea les naturels de ces contrées à se servir du Thé infusé; mais il est vraisemblable que la première intention fut de corriger l'eau, qu'on dit être faumâche & de mauvais goût dans plulieurs endroits de ces climats. Le Docteur Kalm nous donne une preuve authentique des bons effets du Thé en pareilles circonstances, dans son voyage dernier de l'Amérique. Le Thé, dit-il, a différens dégrés d'estime chez les disférentes nations, & je pense que nous nous porterions austi bien, & que nos bourles en seroient beaucoup mieux, si nous n'avions ni Thé ni Casé; cependant,

ajoute-t-il, je dois être impartial, & je ne puis me dispenser de dire, à la louange du Thé, que, s'il est utile, il doit l'être certainement pendant l'été, dans des voyages comme le mien, au travers d'un pays désert, où l'on ne peut porter ni cidre, ni autres liqueurs, & où en général l'eau n'est point potable, en ce qu'elle est insectée d'insectes; en pareil cas elle est fort agréable, quand elle a bouilli, & qu'on la boit avec du Thé qu'on y a infufé; je ne puis affez vanter le goût délicat qu'elle acquiert, étant ainsi préparée; elle ranime, au-delà de toute expression, un voyageur épuisé; je l'ai éprouvé moi-même, ainfi que plufieurs personnes qui ont parcouru les forêts désertes de l'Amérique; dans des voyages austi fatiguans, le Thé est austi né-

cessairé que les vivres.

La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales introduisit la première le Thé en Europe, au commencement du siècle dernier, & le Lord Arlignton, le Lord Offary en emportèrent de Hollande en Angleterre une quantité confidérable, vers 1666. Bientôt il fut adopté par des gens d'un rang distingué, &, depuis cette époque, fon usage est devenu universel par dégrés; & en effet il est certain qu'avant ce tems, l'usage du Thé, même dans les Cafés publics d'Angleterre, étoit assez répandu; car, en 1660, on y avoit propofé un droit de huit deniers par gallon de cette liqueur, faite & vendue dans tous les Cafés; c'est un droit à peu près pareil, que le Roi d'Angleterre a voulu de nos jours établir sur le Thé, dont les Anglois Américains faisoient grande consommation, & qui a occasionné la désunion de ces colons Anglois de leur mère-patrie, & les a engagés à s'établir en ré-

publique indépendante.

Dès 1679, Cornelius Bontehoë, médecin Hollandois, publia un traité, dans sa langue, fur le Thé, le Café & le Chocolat; il s'y annonce comme un vrai protecteur du Thé; il ne pense pas qu'il puisse faire aucun tort à l'estomac, quand on en prendroit à l'excès, même jusqu'à cent & deux cens tasses par jour; ce qui est un peu exagéré. Les autres auteurs, qui ont écrit sur le Thé, sont Linné, Kempfer, Bartholin, Breynius, Bocone, Bauhin, Plukenet, Bontius, Maffœurs, Trigont, Hugues de Linscot, Bernard Varen, Alexandre de Rhode, Tulpius, les auteurs des Lettres édifiantes, Olearius, Vormius, Jonquet, Simon Pauli, Nieuzoss, Kircher, le père le Comte, Chamberlein, Scheuchzer, le père Labat, Mason, l'abbé Pluche, le père Duhalde, Neuman, Chambers, Onbeck, Tiffot, Valmont de Bomare, Milan, M. Fougeroux de Bondaroy, M. Lettfom, Buc'hoz, dans sa Nature considérée & plusieurs autres.

Nous sommes principalement redevables à Kempser des détails certains que nous avons, sur la méthode de cultiver cet arbrisseau; il l'a puisée dans le pays même, au Japon. Kempser nous dit, que cette plante n'exige aucun jardin, ni aucun terrein particulier, & qu'elle est cultivée sur la lisière des campagnes, sans aucun égard au sol; ses semences sont rensermées dans une capsule, communément au nombre de six, mais elles n'excèdent point celui de douze ou de quinze; on en plante pêle-mêle plusieurs dans un trou, à quatre ou cinq pouces de prosondeur,

à une certaine distance les unes des autres : ces semences contiennent une grande quantité d'huile, qui devient bientôt rance; à peine en germe-t-il une cinquième partie, inconvénient qui nécessite à en planter plusieurs ensemble.

Dans l'espace d'environ sept ans, cet arbrisseau croît à la hauteur d'un homme; mais
comme, dans cet état, il ne porte que peu de
feuilles, & qu'il croît lentement, on le rabat;
cette opération donne naissance à un si grand
nombre de feuilles & de rejetons l'été suivant,
que les propriétaires sont abondamment dédommagés de ce sacrisce. Quelques-uns different à
le rabattre, jusqu'à ce qu'il soit parvenu à la
dixième année.

D'après les connoissances qu'on peut tirer des auteurs, & des voyageurs les plus estimés, on cultive, & on prépare cet arbrisseau en Chine de la même manière qu'au Japon; mais, comme les Chinois exportent une quantité considérable de Thé, ils en plantent des champs entiers, soit pour sournir les marchés étrangers, soit pour leur propre consommation; la province de Fokien est la principale, qui sournisse l'empire de la Chine & l'Europe de cette denrée.

Cet arbrisseau se plast particulièrement dans les vallées, sur les collines & sur les rivières; où il jouit de l'exposition du soleil du midi, quoiqu'il supporte des variations considérables de chaud & de froid, quoiqu'il sleurisse au nord de Pekin, qui est presque dans la même latitude de Rome, aussi bien qu'à Quanton.

On avoit tenté anciennement de multiplier l'arbre du Thé par des graines tirées de la Chine

ou du Japon; mais, faute de précautions sans

doute, ces graines nous sont toujours parvenues rances & hors d'état de lever. Cependant on ne peut pas penser que les habitans de ces contrées, jaloux de cette possession, ne laissent sortir les semences qu'après les avoir fait sécher, & s'être assuré qu'elles ne germeront pas, puisque, ayant essayé depuis quelques années, de mettre dans le sable les graines aussi-tôt qu'elles ont été recueillies, & les ayant fait germer pendant la traversée, cet expédient a très-bien réussi; M. le Chevalier de Linné a reçu de la Chine, en 1763, des semences de Thé, qui ont très-bien

pouffé.

Les Anglois, qui s'occupent vivement de cet objet, ayant adopté ce moyen, tirent aujourd'hui de Chine, des pieds & des semences de Thé, & ils réuffissent à multiplier cette plante chez eux. Ce qui leur a mieux réuffi, a été de mettre les graines dans du fable humide, contenu dans une caisse, que l'on a soin d'arroser pendant la traversée. Ils apportent également de Chine, de jeunes pieds de Thé, qu'ils conservent dans de la terre humide; mais les semences leur ont paru jusqu'ici plus propres à seconder leur entreprise, & à multiplier cet arbre précieux. L'on peut donc croire avec raison qu'il eût été facile, en employant ces précautions, de transporter plutôt cet arbre en Europe. Cet arbriffeau, que les Anglois mettent en espalier; commence à permettre qu'on en fasse des marcottes, & par conséquent à devenir plus commun. Feu M. le Chevalier Janssen, connu par son zèle pour enrichir la France de nouvelles plantes, en a tiré un pied d'Angleterre, & après lui, plusieurs Seigneurs François. Cet

arbrisseau a fleuri à Paris, au jardin du Roi, chez M. le Duc de Brissac, & chez M. le Mar-

quis de Turgot.

Voyons actuellement comment se fait la récolte des feuilles du Thé: lors de la saison propre à leur cueillette, on loue des ouvriers, qui,
accoutumés à ce travail, qui leur sournit les
moyens de subsister, sont très-habiles & trèsprompts à remplir cette tâche; ils ne les arrachent pas par poignées, mais une à une, en ob-

fervant de grandes précautions.

Quelque minutieux que ce travail puisse paroître, ils en ramassent depuis quatre jusqu'à dix ou quinze livres par jour. Kempfer détaille les différentes époques où on cueille ordinairement les feuilles : la première commence au midi de la nouvelle lune, qui prend en l'équinoxe du printems, formant le premier mois de l'année Japonoise, & tombe vers la fin de notre mois de Février, ou le commencement de Mars. Les feuilles ramassées dans ce tems, sont appellées Ficki Tsjaa, ou Thé en poudre, parce qu'on les pulvérise, & qu'on les met tremper dans l'eau chaude; ces feuilles, jeunes & tendres, n'ont que quelques jours de pousse, quand on les cueille, &, eu égard à leur rareté & à leur prix, elles sont réservées pour les Princes & les gens riches. Cette espèce s'appelle Thé Impérial.

On appelle aussi un Thé de même nature, Udsi Tsjaa, ou Tacke Saski, des lieux particuliers où il croît; les soins particuliers, & les attentions scrupuleuses qu'on observe pour cueillir les seuilles du Thé dans ces lieux, méritent bien

qu'on en fasse mention.

Udsi est une petite ville du Japon, sur le bord de la mer, & qui n'est pas fort éloignée de Meaco. Dans le district de cette petite ville, se voit une montagne agréable, qui porte le même nom; elle passe pour jouir du terrein & du climat le plus favorable à la culture du Thé; aussi est-elle enfermée de haies, & environnée d'un fossé fort large, pour la plus grande sûreté. Ces arbrisseaux forment, sur cette montagne, un plan régulier, espacé par des allées. Il y a des personnes préposées pour veiller sur ce lieu, & garantir les feuilles de la poussière & de toute injure de l'air. Les ouvriers, qui doivent en cueillir les feuilles, quelques semaines avant de commencer cette besogne, s'abstiennent de toute nourriture grossière, & de tout ce qui pourroit porter aux feuilles le plus léger dommage ; ils les cueillent avec l'attention la plus exacte, & avec des goûts fins. On prépare ensuite cette espèce de Thé Impérial, ou de Fleur de Thé, & il est escorté par le Surintendant des travaux de cette montagne, avec une forte garde & un nombreux cortège, jusqu'à la Cour de l'Empereur, pour l'usage de la famille Impériale.

La feconde cueillette se fait, dans le second mois des Japonois, vers la fin de Mars, ou au commencement d'Avril. Quelques-unes des seuilles, à cette époque, ont atteint leur persection, d'autres ne sont pas encore arrivées à leur entière croissance; mais cependant, on les cueille toutes indifféremment, & après, on les trie & assortie dans différentes classes, suivant leur âge, leurs proportions & leur bonté. On sépare avec un soin particulier les plus jeunes, & on les vend souvent pour la première cueillette, ou pour

pour le Thé Impérial; le Thé cueilli dans ce tems, s'appelle Thoosjaa ou Thé Chinois, parce qu'on en fait une infusion, & qu'on le prend à la manière Chinoise. Il est partagé, par les négocians & les marchands de Thé, en quatre sortes qu'ils distinguent par autant de dénominations.

La troisième & dernière cueillette, se fait au troisième mois des Japonois, lequel tombe aux environs de notre mois de Juin, lorsque les seuilles sont fort toussues, & qu'elles sont parvenues à une entière croissance. Cette espèce de Thé appellée Bontajaa, est la plus grossière, & est

reservée pour le peuple.

Quelques-uns se renserment dans deux cueillettes par an; la première & la seconde correspondent à la seconde & à la troisième dont nous avons parlé; d'autres n'ont qu'une cueillette générale, qu'ils sont aussi dans le même tems que se fait la troisième & dernière, dont il a été question; cependant ils sorment dissérens assortimens de ces seuilles.

Nous avons observé que cet arbrisseau croît fréquemment sur les revers des montagnes, & sur des lieux escarpés, où il est communément dangereux, & quelquesois impraticable de cueillir les feuilles, qui sont souvent le Thé le plus précieux. Les Chinois en quelques endroits emploient un moyen singulier pour surmonter ces difficultés. Les endroits escarpés sont habités par une grande espèce de singe; ils agacent, ils irritent ces animaux; pour se venger, ces singes brisent les branches; on rassemble ces branches, & on en cueille les seuilles. Quelques peintures Chinoises, qui représentent les procédés de

cueillir & de préparer le Thé, semblent donner une idée de cette méthode ingénieuse de parvenir à le cueillir dans des lieux si difficiles à aborder; & depuis on a appris d'un Capitaine sort curieux, & homme de mérite, qui a été sort long-tems au service de la Compagnie, & qui a voyagé souvent à la Chine, que cette manœuvre est un fait avéré.

Les Chinois cueillent le Thé dans une certaine saison; nous ne sommes pas bien informés si c'est dans le même tems qu'au Japon; mais il est probable que la moisson du Thé se rapporte aux mêmes époques, en ce que ces peuples ont entr'eux une fréquente correspondance, & qu'ils ont un commerce considérable, ouvert les uns avec les autres.

Il y a des bâtimens publics, des cabarets à Thé, pour le préparer : toute personne, qui n'a pas les commodités convenables, ou qui manque de l'intelligence nécessaire à cette opération, peut y porter les feuilles, à mesure qu'elles sèchent. Ces bâtimens contiennent depuis cinq jusqu'à dix ou vingt petits fourneaux, hauts d'environ trois pieds; chacun d'eux porte une platine de fer, large & plate, ronde ou carrée, attachée sur le côté, qui est au dessus de la bouche du fourneau; ce qui garantit tout à fait l'ouvrier de la chaleur du fourneau, & empêche les feuilles de tomber. Des ouvriers, affis autour d'une table longue & basse, couverte de nattes, sur lesquelles on met les feuilles, font occupés à les rouler. La platine de fer échauffée, jusqu'à un certain dégré, par un petit feu allumé dans le fourneau qui est au dessous, on met sur cette platine quelques livres de feuilles nouvellement

cueillies. Ces feuilles, fraîches & pleines de sucs, pétillent, quand elles touchent la platine, & c'est l'affaire de l'ouvrier, de les remuer avec toute la vivacité possible, & avec les mains nues, jusqu'à ce qu'elles deviennent si chaudes, qu'il ne puisse pas aisément en supporter la chaleur: alors ils enlèvent les feuilles avec une sorte de pelle, qui ressemble à un évantail, & les versent sur des nattes. Ceux destinés à les mêler, en prennent une petite quantité à la fois, les roulent dans leurs mains, & dans une même direction, tandis que d'autres les éventent continuellement, asin qu'elles puissent se restroidir le plutôt possible, & conserver leur frisure plus long-tems.

Ce procédé est répété deux ou trois sois, ou plus souvent, avant qu'on mette le Thé dans les magasins, afin de faire disparoître toute l'humidité des seuilles, qu'elles puissent conserver plus parfaitement leur frisure; à chaque répétition on chausse moins la platine, & cette opération s'exécute plus lentement, & avec précaution: alors le Thé est trié & déposé dans les magasins, pour l'usage domestique ou l'expor-

tation.

Comme les feuilles du Thé Fiski doivent être ordinairement réduites en poudre avant qu'on en fasse usage, elles doivent être rôties à un plus grand dégré de sécheresse. Quelques unes de ces feuilles, étant cueillies fort jeunes, tendres & petites, on les plonge alors dans l'eau chaude; on les en ôte sur le champ, & on les fait sécher sans les rouler.

Les gens de campagne n'y font pas tant de façon; ils préparent leurs feuilles dans des vases

de terre. Cette opération toute simple répond à toutes les autres indications, leur occasionne moins d'embarras, moins de dépense, & leur facilite le moyen de vendre à meilleur marché.

Enfin, pour compléter la préparation, après que le Thé a été gardé quelques mois on le tire des vases où on l'avoit renfermé, & on le sèche une seconde sois, sous un seu doux, afin qu'il soit dépouillé de toute l'humidité qui pourroit s'y trouver encore, & qu'il auroit pu con-

tracter depuis la première opération.

Le Thé commun est contenu dans des pots de fer, dont l'ouverture est étroite; mais la meilleure sorte de Thé, celui dont font usage l'Empereur & les grands de l'Empire, est rensermé dans des vases de porcelaine ou de la Chine. Le Bontjaa, ou le Thé le plus grossier, est mis, par les gens de la campagne, dans des corbeilles de paille, faites en forme de barils, qu'ils placent sous les toits de leur maison, près de l'ouverture où la sumée s'échappe, & s'imaginent que le Thé n'en soussire aucun dommage.

Tel est le précis du détail que nous devons à Kempser, de la méthode qu'emploient les Japonois, pour cueillir & préparer leur Thé.

Dans les relations de la Chine, les auteurs ont parlé fort légèrement, & de sa culture, & de sa préparation. Le père le Comte, dans ses nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, observe que, pour avoir de bon Thé, on doit cueillir les seuilles encore petites, tendres & pleines de sève. Communément ils commencent à les cueillir en Mars ou Avril, suivant que la saison est plus ou moins avancée; ensuite ils les exposent à la vapeur de l'eau

bouillante, pour les amollir, &, dès qu'elles ont subi cette préparation, ils les étendent sur des plaques de cuivre, mises sur le feu, qui les sèche par dégrés, jusqu'à ce qu'elles brunissent & qu'elles se roulent d'elles-mêmes, de la ma-

nière que nous les voyons

Cependant il est certain, d'après les papiers Chinois, qui représentent une peinture fidelle, quoique grossièrement exécutée, de tous les procédés fuccessifs qu'ils emploient, que l'arbrifseau du Thé, croît en grande partie dans les pays montagneux, fur les sommets des rochers, & fur des rives escarpées, inaccessibles en plufieurs endroits; & il sembleroit, à en juger, par les peines, que se donnent les Chinois, à former des sentiers, à établir une sorte d'échafaud, & à appeller à leur secours la vengeance des finges, que ces lieux ont le privilège de fournir le Thé le plus précieux; il paroît, par les peintures, que cet arbre ne s'élève guères qu'à la hauteur de l'homme. Les ouvriers qui cueillent les feuilles, ne sont jamais représentés qu'à terre. A la vérité ils font usage de bâtons crochus; mais les bâtons semblent plutôt destinés à attirer les branches à eux, quand ces arbriffeaux sont suspendus au dessus des rivières, des ruisseaux ou au dessus des lieux inaccessibles, que de faire plier presqu'à terre les têtes, ou les branches supérieures de ces arbrisseaux.

Dès que les feuilles sont cueillies, ils les trient, en forment divers affortimens, & ils les préparent, presque de la même manière que les Japonois le pratiquent. Ils bâtissent des poëles semblables à ceux qu'on voit dans les laboratoires de chimie, ou dans les grandes cuitines,

où les hommes travaillent & roulent les seuilles sur les platines mêmes. Il semble aussi qu'ils les font sécher deux sois. Ils les sèchent aussi au so-leil, après les avoir étendues dans des vaisseaux de peu de sond, ils les vannent, séparent les grandes seuilles des plus petites, & les nettoient de toute la poussière qui pourroit y être répandue.

Les Chinois mettent les plus belles fortes de Thés dans des vaisseaux coniques, semblables à des pains de sucre, saits de tutenaque, d'étain ou de plomb, revêtus de fines nattes de bambou, ou dans des boîtes de bois carrées, & recouvertes de plomb laminé, de seuilles sèches & de papier. C'est de cette manière qu'il est exporté dans les pays étrangers. Le Thé commun est mis dans des pots, dont on le retire pour l'empaqueter dans des boîtes ou des caisses, aussi-tôt qu'il est vendu aux Européens.

On ne doit pas oublier une circonstance qui leur fait honneur; lorsque la moisson du Thé est finie, chaque famille ne manque pas d'en témoigner sa reconnoissance à l'Etre bien-faisant,

de qui ils tiennent cette précieuse récolte.

On a déja observé que, lors de la cueillette des seuilles, on les trie, & on en compose disférens assortimens, & que les soins qu'on apporte à la préparation les multiplient; par ce moyen on peut en augmenter considérablement les variétés; parmi nous ces distinctions sont beaucoup limitées; en général, nous ne connoissons que trois sortes de Thés verds & cinq de Thés bhouts.

Les Thés de la première forte font, 1°. l'Impérial, ou fleur de Thé, avec des feuilles larges, déliées, d'un verd gai, d'une odeur foible, delicats. 2°. L'Hy-tiann, ou Hi-toong, que nous connoissons par le nom de Thé hyson, ainsi appelé d'un marchand des Indes Orientales, lequel est le premier qui l'ait apporté en Europe; ses feuilles sont étroitement roulées & petites, d'une couleur verte tirant sur le bleu.

1°. Le Thé finglo ou fanglo, qui reçut son nom, comme plusieurs autres Thés, du lieu où

il est cultivé.

Les Thés bhouts font, 1°. le Soochout, ou Sutchouy, que les Chinois appellent Saatyang, ou Su-tyann; il donne une infusion de couleur verd-jaunâtre.

2°. Le Comho, ou Soumlo, ainsi appelé du lieu où il est cueilli; c'est un Thé qui a un grand parsum, & une odeur violette. Son insu-

fion est pale.

3°. Le Conge, ou Bong-so; il a une feuille plus large que le suivant, & l'insussion en est d'une couleur plus soncée; il ressemble au Thé bhout par la couleur de la feuille.

4°. Le Pecko, ou Pakoe, appelé par les Chinois Back-ho, ou Pack-ho; on le connoît aux petites

fleurs blanches qu'on y a mêlées.

5°. Le Bhout commun, appelé Moji par les

Chinois, a les feuilles d'une seule couleur.

On a aussi importé une sorte de Thé, d'une forme différente du précédent, saite en gâteau

ou en boules, de différentes groffeurs.

1°. Le plus gros gâteau que j'aie vu, dit Lettsom, pèse environ deux onces; ce Thé resfemble, par l'infusion & par le goût, au bon Thé bhout.

2°. Une autre sorte, qui est une espèce de Thé verd, qu'on appelle Tio-té; il est voûté & rond, & ressemble assez à des pois.

3°. La plus petite espèce, ainsi fabriquée,

est appelée Thé poudre à canon.

Les Chinois préparent un extrait de Thé, qu'ils débitent comme une médecine, dissout dans une grande quantité d'eau, & lui attribuent plusieurs essets merveilleux dans les sièvres & autres maladies, quand ils veulent procurer une transpiration abondante; ils fabriquent quelque-fois cet extrait en petits gâteaux, qui ne sont pas plus grands qu'une pièce de six sols, ou en rouleaux d'une grandeur considérable.

Nous avons déja dit qu'il n'y a qu'une seule espèce de cet arbrisseau, qui fournisse toutes les variétés de Thés: Kempser, qui est de cette opinion, attribue ces dissérences du Thé au sol, à la culture de cette plante, à l'âge des seuilles, quand elles sont cueillies, & à leur préparation. Ces circonstances peuvent avoir plus ou moins d'influence particulière, quoiqu'on puisse douter qu'elles rendent compte de toutes les variétés

qu'on observe dans le Thé.

J'ai fait infuser, dit Lettsom, toutes les espèces de Thés verds & de Thés bhouts que j'ai pu me procurer; j'ai étendu les différentes seuilles sur du papier, pour comparer leur grandeur, leur sorme, leur contexture, & pour tâcher de déterminer leur âge. J'ai trouvé que les seuilles du Thé verd étoient aussi larges que celles du Thé bhout, & presque aussi sibreuses. Ces observations me sirent soupçonner que la dissérence ne dépend pas tant de l'âge, que d'autres circonstances.

Nous tavons qu'en Europe, le fol, la culture & l'exposition, ont une grande influence sur toutes les espèces de vegétaux. La dissérence est

souvent frappante dans la même province, & même dans le même canton; mais au Japon, & particulièrement dans le continent de la Chine, ces circonstances doivent être encore plus remarquables, puisque, dans quelques endroits, l'air y est très-froid ; dans d'autres il est modéré ; & même chaud excessivement. Nous sommes persuadés que les procédés de la manipulation doivent y entrer pour beaucoup. M. Lettfom a féché les feuilles de quelques plantes d'Europe, suivant la méthode usitée à la Chine; elles ressembloient si fort au Thé étranger, qu'on a vu, & qu'on a bu, sans aucune espèce de soupcon, l'infusion faite avec ces mêmes feuilles. Dans ces préparations, les feuilles ont confervé une frisure parfaite & un beau verd, semblable au meilleur Thé verd; & d'autres, préparées dans le même tems, ressembloient plus au Thé bhout.

Cependant il ne faudroit pas trop s'attacher aux résultats de quelques expériences, ni interdire des recherches ultérieures sur un sujet, qui peut, dans la suite de tems, devenir un objet

d'un intérêt plus immédiat.

Nous pouvons toujours essayer de découvrir si on n'emploie pas quelque artifice sur le Thé, avant son exportation en Europe, à l'effet de produire cette dissérence de couleur & de parfum, particuliers à quelques espèces; on a trouvé représentés, dans une suite de papiers Chinois, les procédés de la préparation du Thé, & entr'autres les sigures de plusieurs personnes occupées vraisemblablement à trier les dissérentes sortes de Thés, à les sécher au soleil, & environnées de plusieurs vaisséaux remplis d'une

fubstance fort blanche, & en grande quantité. On ne sait quel est l'usage auquel on l'applique, ni quelle est cette substance. Cependant il y a tout lieu de douter qu'on l'emploie dans la fabrication du Thé.

Quelques personnes, soupçonnant que le Thé a été préparé sur une platine de cuivre, ont attribué son beau verd aux parties métaliques qui s'en détachent; mais, si cette supposition a quelque sondement, l'alkasi volatil, mêlé avec l'infusion de Thé, détruiroit la plus légère portion de cuivre, en rendant l'infusion bleuâtre.

D'autres, avec moins de vraisemblance, ont attribué le verd du Thé à la couperose verte, mais cet ingrédient, ce vitriol factice, qui n'est qu'un sel de Mars, teindroit sur le champ les seuilles en noir; & l'insusson du Thé seroit d'une couleur pourpre soncé. N'est-il pas plus probable qu'ils emploient, pour lui donner cette couleur, quelque teinture verte, extraite de quelque substance végétale?

Les Chinois ni les Japonois; ne font jamais usage du Thé, qu'il n'ait été auparavant confervé, au moins un an, parce qu'ils prétendent que, lorsqu'il est encore nouvellement cueilli, il est narcotique & trouble les sens. Les premiers versent de l'eau chaude sur le Thé, & en tirent l'insusion, comme on le pratique en Europe; mais ils le boivent tel qu'il est, &

fans y ajouter, ni fucre, ni miel.

Les Japonois réduisent le Thé en poussière fine, en en broyant les feuilles dans un petit moulin. Cette poudre est mêlée avec de l'eau chaude, en consistance d'une bouillie claire, qu'lls hument à plusieurs reprises: c'est celui dont particullèrement font usage les grands & les gens riches; il est fait & servi de la manière suivante.

On étale, devant la compagnie, les ustensiles de la table à Thé, & la boste dans laquelle est rensermé le Thé en poudre; on tire de la boste autant de poudre qu'il en pourroit contenir sur la pointe d'un petit couteau; on la jette dans chaque tasse, & on la mêle & remue avec un instrument à dents, artistement fait, jusqu'à ce que la liqueur écume; alors on la présente à la compagnie, qui la hume à diverses reprises, tandis qu'elle est chaude. Suivant le père Duhalde; cette méthode n'est pas particulière aux Japonois, mais elle est aussi d'usage dans quelques provinces de la Chine.

Les gens du peuple, qui se servent d'un Thé plus grossier, le sont bouillir quelque tems dans l'eau, & sont usage de cette liqueur pour leur boisson ordinaire. Dès le matin, on remplit un chauderon d'eau, on le met sur le seu, & on jette dans le chauderon du Thé mis dans un sachet; ou bien, ils ajustent une corbeille proportionnée au chauderon; qu'on a soin d'assujetir au sond du vaisseau, asin qu'on puise l'eau sans aucun embarras. Le Bontsjaa est le seul qu'on emploie de cette manière, parce qu'une simple insusion n'en pourroit pas détacher ses principes

fixes & les particules réfineufes.

Le Thé est la boisson ordinaire de tous les gens de travail en Chine. On ne les voit guères représentés, à quelque travail que ce soit, qu'on ne leur apporte la thésère & les tasses & qu'on ne les voie placées à terre à côté d'eux. Les moissonneurs, les batteurs en grange & tous ceux qui travaillent dans les maisons ou au dehors, ne sont jamais sans cette compagnie.

L'usage de boire du Thé est devenu presque universel en Europe; ainsi tout homme peut être regardé comme juge compétent de ses esfets, au moins relativement à sa santé; mais, comme les tempéramens des hommes varient en raison des individus, l'infusion de cette liqueur doit produire dissérens essets, ce qui est la vraie source d'un si grand nombre d'opinions

à ce sujet.

Ceux qui ont formé une fois un préjugé contre le Thé, laissent prendre à cette prévention un trop fort ascendant sur leur jugement, & condamnent cet usage, comme étant universellement pernicieux. Ceux qui se jettent dans l'autre extrémité, voudroient que leur expérience particulière eût l'extension d'une loi générale, & attribuent à cette infusion, les vertus les plus illimitées. Cette contrariété d'opinions a particulièrement partagé les médecins, ce qui arrivera sur-tout toutes les sois que les préjugés & les suppositions prendront la place des expériences & des saits rapportés avec impartialité.

Cependant quelques médecins évitent de tomber dans les deux extrêmes; fans louer le Thé, ni le décrier en général, ils en admettent l'usage, quoiqu'ils connoissent bien les inconvéniens qui en peuvent résulter. Fixer & déterminer les bornes du bien & du mal dans l'espèce présente, est l'ouvrage d'un esprit éclairé & dépouillé de toute prévention. Nombre d'hommes d'âge, de constitution, de tempérament dissérent, en sont usage pendant le cours d'une longue vie, sans s'appercevoir d'aucun mauvais esset; d'autres au contraire en éprouvent plusieurs inconvéniens.

Il est difficile de tirer des conséquences certai-

nes des expériences faites sur cette herbe. Les parties qui semblent produire ces essets opposés nous échappent, l'analyse ne nous en donne que les parties les plus grossières; le Docteur Coakley Lettsom a fait les expériences suivantes, avec l'attention la plus suivie; mais elles ne nous apprennent pas suffisamment en quoi consiste cette propriété agréable, relâchante & sédative, qui est, pour un si grand nombre, douée d'une vertu qui les ranime; ni pourquoi quelques-uns en éprouvent plusieurs essets désagréables; l'observation doit servir de slambeau dans cette recherche dissicile, bien plus que la simple expérience.

J'ai pris, dit le Docteur Lettsom, quantité égale d'une insusion d'excellent Thé verd & de Thé bhout commun, également sorte; une même quantité de la liqueur, qui me restoit après la distillation, & d'eau simple, chacune desquelles, contenues dans des vaisseaux séparés; j'ai mis deux drachmes de viande de bœuf, qui avoit été tué depuis environ deux jours; le bœuf, qui avoit été plongé dans l'eau simple, devint putride en quarante-huit heures; mais les portions qui avoient été mises dans les deux insusions de Thé, & dans le résidu de la distillation, n'annoncèrent aucun signe de putresaction, qu'en-

viron foixante-douze heures après.

2°. Dans les fortes infusions de toutes les espèces de Thés verds & de Thés bhouts, que j'ai pu me procurer, j'ai mis égale quantité de sel de Mars, qui sur le champ a teint les insussions d'une couleur pourpre soncée. Il est évident, par ces deux expériences, que le Thé verd & le Thé bhout possedent une vertu antiseptique & a as-

trigente, lorsqu'ils sont appliqués à la fibre d'un animal mort.

Cependant, comme j'ai souvent observé, continue le Docteur Lettsom, que l'usage du Thé, particulièrement du beau Thé verd, dont le parsum est plus volatil, produitoit un relâchement remarquable sur plusieurs personnes d'un tempérament soible & délicat, je me suis déterminé à pousser plus loin mes recherches.

1°, J'ai distillé une demi-livre du meilleur Thé verd & qui avoit le plus de parsum, avec de l'eau simple, & j'en ai tiré une once d'une eau très-odorante & très-claire, dépouillée d'huile, & qui, après l'essai, n'a donné aucun signe de

qualité astringente.

2°. Le résidu de la liqueur, après la ditillation, a été évaporé jusqu'à la consistance d'extrait; il étoit légèrement odorant, mais avoit un goût fort amer, styptique ou astringent. La quantité de l'extrait pesé, a donné environ cinq onces & demie.

Pour troisième expérience, on a injecté dans la cavité de l'abdomen, & dans le tissu cellulaire d'une grenouille, environ deux drachmes de l'eau odorante distillée. En vingt minutes la patte de derrière de la grenouille parut sort affectée; survint bien-tôt après une perte totale de mouvement & de sensibilité; l'affection du membre continua pendant quatorze heures, & l'engourdissement universel dura environ neuf heures; après quoi l'animal recouvra par dégré sa première vigueur.

On injecta de même une partie du résidu du Thé verd, mais il ne produisit aucun esset

fenfible.

Pour quatrième expérience, j'ai injecté quelques gouttes de l'eau distillée odorante sur les ners sciatiques, mis a nu; j'ai de même injecté la cavité de l'abdomen d'une grenouille; dans l'espace d'une demi-heure les extrêmités devinrent paralytiques & insensibles, &, environ une heure après, la grenouille mourut.

J'appliquai de même le résidu de la distillation à une autre grenouille, & il n'en résulta aucun

effet sédatif ni paralysie sensible.

L'extrait dissout dans l'eau, & appliqué aux mêmes parties, avec les mêmes circonstances,

n'eut point de suites remarquables.

2°. On peut conjecturer de ces expériences, que les parties relâchantes ou fédatives, du Thé, dépendent beaucoup de ses principes volatils odorans, qui abondent, sur-tout dans le Thé verd, dont le parsum est plus exalté.

La pratique des Chinois ajoute une nouvelle autorité à ces expériences : ils ne font point usage de cette plante, qu'elle n'ait été gardée au moins douze mois, ayant remarqué qu'elle pos.

féde une vertu narcotique & vénimeuse.

Il y a des arbres dont l'ombre est chargée de molécules si dangereuses, qu'on ne peut s'étendre sur le gazon, aux pieds de ces arbres, sans éprouver de violentes douleurs de tête; sur la cime élevée de l'Hélicon, on voit un arbre, dont la fleur tue un homme par la malignité de son odeur.

Quelqu'incertaines que puissent être les tentatives faites pour déterminer avec précision les effets du Thé, d'après ces seules expériences, observons & tâchons de rassembler des faits qui puissent nous mettre en état de juger des effets qu'il produit sur la constitution humaine, & d'en tirer les conséquences les plus claires sur les dégrés de salubrité, & sur les dangers qui peuvent en résulter.

Le long & constant usage du Thé, comme faisant partie de notre régime, nous fait négliger de rechercher s'il possède quelques propriétés médicinales. Nous tâcherons de le considérer

fous ces rapports.

Le plus grand nombre de personnes qui jouissent d'une bonne santé, ne se trouvent point
sensiblement affectées par l'usage du Thé: elles
le regardent comme un restaurant agréable, qui
les rend propres au travail, rétablit leurs forces
épuisées. Il y a des exemples des gens qui en
ont bu, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse,
qui ont toujours mené une vie active, sans supporter de grands travaux, qui ne se sont jamais
apperçu que son constant usage leur sût nuisible,
& qui n'ont jamais ressenti aucune incommodité
qu'ils pussent imputer aux essets de cette liqueur.

En pareille circonstance, ces personnes de l'un & de l'autre sexes pour la plupart, se portoient bien, étoient agissantes, & d'une constitution tempérée; quelques-unes, d'une compléxion moins robuste, se plaignent cependant d'incommodité, que les partisans même du Thé attribuent à cette plante. Elles se plaignent qu'après avoir bu du Thé, à déjeûner, elles se sentent agitées; que leur main est moins serme pour écrire, ou pour tout exercice qui exige de la précision dans les mouvemens. Cette incommodité se dissipe bientôt, il n'en reste point d'autres essets. Il s'en trouve qui n'en sont point incommodés le matin; mais s'ils en boivent après

après le dîner, ils éprouvent des agitations & une sorte de tremblement involontaire.

Plusieurs même ne peuvent pas en supporter une seule tasse, sans tomber malades sur le champ, & sans éprouver un dérangement d'estomac. Il occasionne à quelques-uns des douleurs d'estomac aiguës & cruelles, suivies d'un tremblement universel; mais en général, les tempéramens délicats sont plus affectés du fréquent usage du Thé; ils sont très-souvent attaqués de douleurs d'estomac & d'entrailles, d'affections spasmodiques, accompagnées d'une grande esfusion d'urine pâle & liquide, d'une vive agitation des esprits animaux, & d'une disposition à être inquiétés & déconcertés par le moindre bruit & par le plus léger accident.

Cependant une des circonstances particulières, rend plus difficiles les recherches de certains effets du Thé; je veux dire l'opiniâtreté de plusieurs personnes à ne vouloir pas nous donner un détail fidele des sensations désagréables, auxquelles elles se trouvent exposées, après un trop grand usage du Thé, quoiqu'elles se rendent bien témoignage, à elles-mêmes qu'il y auroit une extrême imprudence à en continuer l'usage, après que l'expérience les a convaincues qu'il

leur est nuisible.

On ne peut pas douter qu'il ne produise l'infomnie dans quelques tempéramens, lorsqu'on en boit le soir en trop grande quantité; il n'est pas bien certain que l'eau chaude, ou quelqu'autre liqueur aqueuse, n'opère la même indisposition.

Il est bien avéré que le Thé vivisie, rafraschit, inspire de la gaieté. Tous ces heureux esses sembleroient prouver que le Thé renserme un principe actif-pénétrant, qui communique aux nerfs une vive commotion, qui même occasionne des sensations très-désagréables, & des affections spasmodiques aux tempéramens susceptibles d'irritation. Dans les tempéramens moins susceptibles d'irritation, il répand dans l'ame une sensation douce & agréable, mais qui semble entraîner après elle une disposition à des tremblemens & à des agitations pénibles & in-

quiétantes.

Plus le Thé est parfait, plus ses essets sont sensibles. C'est peut-être pour cela, qu'indépendamment d'autres raisons qu'on pourroit alléguer, que la plus basse classe du peuple, qui ne peut acquérir que le plus commun; est moins exposée en général à des indispositions. Je dis en général, parce que, même dans cette classe, il y en a plusieurs à qui il est réellement sort nuisible. Ces sortes de gens le boivent tant qu'il donne quelque teinture, & le plus souvent trèschaud, dans l'intention de lui donner plus de parsum. La qualité & le dégré de chaleur les exposent aux mêmes accidens qu'éprouvent les gens d'un rang supérieur, en buvant du Thé de la meilleure qualité.

Cependant on ne doit pas oublier d'observer que, dans un grand nombre de cas, les infufions de nos plantes indigènes, telles que les
menthes, le baume, le romarin & même la
valériane, donnent souvent naissance à des résultats semblables, & laissent après elles cet
anéantissement, cette agitation des esprits animaux, ces flatuosités, ces anxiétés spasmodiques,
& autres symptômes, auxquels sont sujets le
peuple, & la plupart des personnes dévouées à

l'usage du Thé.

Le Thé de la première qualité produit des effets qui lui font particuliers, & qui ne se rencontrent point dans toutes les autres substances que nous connoissons. Cette vérité est avouée par tous ceux qui ont observé ce qui se passe en eux, & certifiée par le compte que d'autres rendent de leur situation, après avoir bu de cette liqueur abondamment. Les meilleures espèces de Thés bhouts ne sont pas exemptes d'influences semblables; elles attaquent les nerss, occasionnent des tremblemens, des palpitations, des agitations, pour les causes les plus indissérentes.

Je connois, dit le Docteur Lettsom, des perfonnes des deux sexes; qui sont constamment saisses de mal-aise, de grandes anxiétés & d'oppressions, toutes les sois qu'elles prennent une seule tasse de Thé, & qui néanmoins boivent souvent plusieurs tasses d'eau chaude, mêlée avec du sucre & du lait, sans éprouver la plus

légère incommodité.

Un Médecin de mes amis reçoit régulièrement cette impression de la plus petite quantité de Thé dont il fait usage. S'il en boit avant le dîner, cette liqueur affecte son estomac d'une sensation désagréable, pendant quelques heures, & lui ôte l'appétit à dîner; &, quand il prend du chocolat à déjeûner, il dîne parfaitement & avec appétit, & jouit de la meilleure santé. S'il boit une seule tasse de Thé après-dîner, il éprouve les mêmes accidens & est privé du sommeil, pendant deux ou trois heures, la nuit suivante: mais est-il en société, il peut prendre une tasse d'eau chaude avec du sucre & du miel, sans en être aucunement incommodé.

L'opium opère sur lui presque les mêmes effets que le Thé, mais à un plus grand dégré; car, quand par hasard il a pris une certaine quantité de folution d'opium, elle ne lui procure aucune disposition au sommeil; mais elle excite dans l'estomac des anxiétés, un mal-aise, qui ressemblent beaucoup à des nausées. Le Docteur Lettfom dit avoir appris même d'un Médecin estimé à Londres, qu'il a vu plusieurs exemples de crachemens de fang, seulement pour avoir respiré un air chargé des parties volatiles du Thé. Ceux qui en font un grand commerce ont coutume de mêlanger différentes fortes de Thés, pour flatter le goût des acheteurs. Cette opération se fait pour l'ordinaire dans les arrièresboutiques, où ils mêlent peut-être plusieurs caisses ensemble, & en même tems. Ceux qui font employés à ce travail, en font fort souvent incommodés à la longue ; les uns sont subitement attaqués de crachemens de fang ou de faignemens de nez; d'autres sont tourmentés de toux violentes, qui finissent par la consomption.

Nous ne rapportons ces détails, que pour prouver qu'indépendamment d'une qualité relâchante & fédative, il existe dans le Thé une substance active, pénétrante, qui ne peut qu'opérer, sur plusieurs tempéramens, des effets sin-

guliers.

Un fameux Marchand de Thé, après avoir examiné en un jour plus de cent caisses de Thé, par la simple action de les porter au nez, & cela nécessairement pour en distinguer les qualités respectives, su fais le lendemain de violens vertiges, de maux de tête d'un spasme universel, de la perte de la parole & de la mémoire. Des

remèdes prompts & efficaces lui rendirent la santé jusqu'à un certain dégré; mais il ne sut pas guéri totalement: la parole, la mémoire lui revinrent en partie; mais il ne recouvra jamais ses premières sorces: sa santé devint chancelante, & il perdit ses sorces par dégrés. Il sut attaqué d'une hémiplégie universelle, & ensin il mourut épuisé, & perdit toute espèce de sensibilité. On peut peut-être douter que ces tristes accidens soient l'ouvrage du Thé. Les exemples que nous allons rapporter pourront servir à consirmer la justesse de nos soupçons, ou bien à les détruire.

Un affocié d'un Marchand de Thé se plaignoit fréquemment depuis quelques semaines, de vertiges & de maux de tête, après avoir examiné & mélangé différentes fortes de Thés: les vertiges étoient quelquefois si considérables, qu'il fut nécessaire de lui donner quelqu'un pour le suivre, afin de prévenir le mal qu'il pourroit se faire, soit par une chûte, soit par quelques autres accidens. On lui fit des faignées du bras fort abondantes, mais sans qu'il en résultât aucun soulagement constant: ses douleurs recommençoient lorfqu'il retournoit à ses occupations ordinaires; enfin, on lui conseilla de se saire électrifer; les secousses furent dirigées vers la tête: le lendemain il se trouva soulagé; mais le jour d'après se termina par une triste catastrophe. Je le vis, quelques heures avant sa mort. Il avoit perdu tout sentiment, & l'usage de presque tous ses membres, & il tomba tout à coup en apoplexie. Il n'est pas bien certain, si les émanations du Thé ou de l'électricité furent la cause de ce fatal évènement : considéré sous l'un & l'autre points de vue; ce cas mérite beaucoup d'attention.

Un jeune homme d'un tempérament délicat, avoit essayé plusieurs excellens remèdes pour un affoiblissement d'esprit, dont il étoit attaqué, & qui l'avoit jeté dans un état mélancolique, ce qui rendoit la fituation dangereuse & inquiétante pour lui, & pour ceux qui l'environnoient. Je trouvois qu'il faisoit un très-grand usage du Thé: je lui prescrivis un autre régime; il s'y foumit, &, dans la suite, il recouvra insensiblement sa santé ordinaire. Quelques semaines après, il reçut un présent de Thé excellent; il but pendant deux jours une quantité considérable de cette infusion: les premiers accidens reparurent, abattemens, mélancolie, perte de mémoire, tremblemens, agitations, inquiétudes, ébranlemens des nerfs; je le vis une seconde ois, & j'attribuai son état au Thé qu'il avoit bu. Depuis cette époque, il s'est interdit cette liqueur & il jouit actuellement de sa première fanté.

J'ai vu, continue ce Docteur, des personnes délicates se plaindre, pendant plusieurs années, d'abattemens & d'autres douleurs, qui sont les suites de l'afsoiblissement & de l'irritation. Quoique d'habiles Médecins leur eussent ordonnée des remèdes, les malades n'ont été soulagés, que lorsqu'ils se sont privés de l'insusson de cette plante exotique & aromatique. Le Docteur Lettsom, qui ne veut pas passer pour avocat partial, ni pour accusateur passionné, dit avoir vu souvent avec chagrin, que le Thé avoit des qualités pernicieutes; car un homme né sensible & qui aime l'humanité, peut-il se resuser au plaisir de considérer combien de milliers de nos compatriotes (les Anglois) jouissent à la même

heure de cette liqueur amusante? En esset, elle sert de véhicule à d'agréables conversations; elle lie entre les deux sexes des parties de plaisirs innocentes; elle tient lieu d'un régal agréable, sans le secours des liqueurs spiritueuses; mais la justice exige de nous quelque facrisice. Plusieurs auteurs habiles, l'opinion publique, l'expérience lui imputent la cause de plusieurs incommodités grièves. Cette triste classe de maladies, connues sous le nom de maladies de ners, lui doit son origine; au moins sont-elles cruellement aggravées par l'usage du Thé. Prétendre les nommer, ce seroit transcrire des volumes.

L'expérience nous apprend que les effets que produit l'abus d'une liqueur aqueuse & chaude quelconque, sont, d'entrer promptement dans le cours de la circulation, de passer rapidement par la voie des urines ou de la transpiration, ou par quelques secrétions; ses impressions sur les solides sont de relâcher, & conséquemment d'affoiblir. Si ce liquide chaud & aqueux étoit en quantité considérable, les inconvéniens qui résulteroient, seroit proportionnés, & encore plus considérables, s'il tenoit lieu de toute autre nourriture.

On peut avancer avec raison que toutes les insusions des plantes peuvent être envisagées sous ce point de vue : cependant l'insussion du Thé a deux vertus qui lui sont propres; il est doué non-seulement d'une qualité sédative, mais encore d'une vertu astringente, qui corrige en quelque saçon la vertu relâchante attribuée à un liquide purement aqueux; & aussi il est peutêtre moins nuisible, que quantité d'autres insussions de plantes qui, indépendamment de ce

qu'elles n'ont qu'une légère teinture de particules aramotiques, participent fort peu de cette ftypticité qui prévient les foiblesses & le relâchement; ainsi, si le Thé n'est pas de la première qualité, s'il n'est pas bu trop chaud, ni en trop grande quantité, il peut être préférable à toute autre insusson végétale; &, si nous considérons son énergie, sa vertu vivisiante on conviendra que le Thé ne doit notre attachement, ni à son haut prix, ni à l'empire de la mode, mais à la supériorité que lui donnent sur les autres

végétaux, & son goût, & ses effets.

En Chine, toutes les classes de cette nation boivent du Thé, ou plus parfait, ou plus groffier, & en grande quantité; la principale nourriture du peuple est le riz, & son unique boisfon est le Thé. Les gens aifés boivent pareillement du Thé; mais ils se nourrissent de mets fucculens, & vivent dans l'abondance. Nous connoissons peu leurs maladies, encore moins l'influence que le Thé peut avoir à cet égard; mais nous favons qu'ils ne se font jamais saigner, pour quelque cause que ce soit. Le Docteur Arnot de Quanton est le premier qui ait pu déterminer quelques Chinois à se faire saigner; on en peut inférer, que les maladies inflammatoires ne sont par extrêmement communes chez eux; autrement, une nation qui est fort attachée à la vie, auroit pris le parti d'adopter un remède qui est presque le seul dans ce cas. Nous pouvons donc conclure que les maladies inflammatoires, étant plus rares dans ce pays qu'en tout autre, les habitans doivent probablement cet avantage à l'usage constant & immodéré du Thé. Si nous jetons un coup d'œil fur les maladies

décrites avec tant d'exactitude, il y a cent ans, &, si nous les comparons avec ce que nous observons à présent, nous y trouverons peut-être des raisons qui favoriseront notre proposition; & en effet en considérant la différence des dispositions inflammatoires du tems de Sydenham, qui a été un juge si éclairé dans ces maladies, & qui les a décrites avec tant de fidélité, il est certain qu'elles étoient alors plus communes qu'elles ne le sont actuellement; aussi les Médecins les plus habiles & les meilleurs observateurs de nos jours, font pour la plupart d'accord, que les vraies maladies inflammatoires font beaucoup plus rares à présent qu'elles ne l'étoient du tems de Sydenham; il est vrai que cette disposition, en admettant le fait, peut venir de différentes causes: indépendamment de plusieurs autres, qu'on pourroit alléguer, fur-tout pour l'Angleterre, il est probable que le Thé peut y contribuer, & principalement dans ce royaume.

Avant que le Thé fût en usage dans les Isles Britanniques, le déjeûner de ce pays étoit composé de substances plus nourrissantes, telles que le lait, préparé de différentes façons, l'ale & la bière, du rôti, des mets froids, & autres. Ces mets, les vins d'Espagne, & les vins les plus excellens, étoient à la mode parmi les personnes du plus haut rang; & il est constant qu'un tel régime, l'exercice qu'ils prenoient habituellement, donnoient au sang, & aux fluides, une consistance bien différente de celles que peuvent fournir le Thé, un peu de lait & de crême, du

pain & du beurre.

Ce n'est pas seulement au déjeuner qu'on peut attribuer en Angleterre le changement essentiel, essentiel & si notable qu'on observe dans le système animal, mais encore au repas de l'aprèsdîner, qui doit aussi y entrer pour beaucoup. On présente le Thé une seconde sois à la compagnie, on en boit, & souvent immodérement. Avant l'introduction de cette plante étrangère, il étoit d'usage de traiter ses conviés d'une manière fort dissérente; on servoit des gelées, des tartes, des consitures; que dis-je? des viandes froides, du vin, du cidre, de la bière sorte, & même des liqueurs spiritueuses, sous le nom de cordiaux, & on en saisoit peut-être un excès blâmable, & sort dangereux pour la santé.

Ce genre de repas entretenoit une disposition inflammatoire, qui étoit le résultat de la vigueur, & d'une plénitude d'un fang riche, & qui fomentoit les maladies qui tirent leur fource de causes semblables. Comme le régime de nos ancêtres étoit plus substanciel, que leurs exercices étoient plus violens, & que leurs maladies, occasionnées par un sang riche, étoient plus communes qu'on ne l'observe à présent, il semble qu'on peut raisonnablement supposer que ces produits d'abattement, de foiblesse peuvent, en grande partie, être imputés à l'usage du Thé: nulle cause ne paroît, ni plus universelle, ni plus probable (C'est toujours des Anglois, dont nous parlons, car l'usage du The n'est pas assez universel chez nous).

Ces propositions une sois admises, nous pouvons facilement déterminer quand & à qui l'usage du Thé est salutaire, & à qui il peut être réputé nuisible. Il peut être décidément plus utile, par exemple, à ceux qui ont une disposition naturelle à faire un sang riche & inslammatoire, eu égard à leur exercice, à leur régime, foit au climat ou à toutes ces choses combinées, en ce qu'il relâche la tension & la trop grande roideur des folides, & qu'il délaie la partie de la lym-

phe, susceptible de coagulation.

Il y a des idiofyncrases, des tempéramens particuliers, qui opposent des exceptions aux loix générales. On voit, par exemple, des hommes qui jouissent d'une santé sorte, constante, vigoureuse & inaltérable, chez qui quelques tasses de Thé donnent lieu à ces agitations qu'éprouvent les femmes hystériques; mais cet accident n'est pas général. Communément ces sortes de personnes supportent bien le Thé; il les rafraîchit, il les dispose à endurer la fatigue, comme s'ils avoient pris la nourriture la plus lubitancieuse. Après un exercice long & violent, le Thé a la vertu exclusive de rétablir les forces épuifées; il est incontestablement falubre aux personnes ainsi constituées, & il égale en propriétés s'il n'est même pas présérable à toutes les autres espèces de liqueurs agréables qui sont actuellement en usage.

Mais si nous considérons ce qu'on peut aisément supposer qui arrive à ceux qui sont d'un tempérament tout a fait opposé, c'est-à-dire, aux personnes délicates, soibles, dont les solides sont affoiblis, dont le sang est atténué & aqueux, l'appétit est perdu ou dépravé; qui ne sont aucun exercice, ou qui n'en sont qu'improprement dit; en un mot, à ceux dont la constitution n'est nullement disposée à l'inslammation, l'usage fréquent & immodéré de cette insusion, ainsi que des autres assaisonnemens qui l'accompagnent, doit inévitablement contri-

buer à anéantir les restes languissans de la cha-

leur vitale presque éteinte.

Entre ces deux extrêmes se trouvent plusieurs gradations; &, toutes choses d'ailleurs
égales, le Thé en général sera plus ou moins
utile, ou dangereux aux individus, à mesure
que leurs constitutions se rapprochent plus de
ces contractes. Le Docteur Lettsom observe,
ici, qu'à moins que le Thé soit pris comme remède, ou après une grande satigue, la quantité
n'en est nullement utile; qu'on ne doit jamais
le prendre trop chaud, & que le plus excellent
Thé, spécialement le Thé verd, doit être plus
suspecté que le commun, ou les espèces mêlangées.

Les expériences & les observations rapportées ci-dessus, prouvent évidemment que le Thé possède des principes odorans & volatils, qui tendent en général à relâcher & à assoiblir le tempérament des personnes délicates, particulièrement quant on le boit chaud, sans modération. Le Docteur Lettsom a connu plusieurs personnes ainsi constituées, qui, interrogeant leur santé, s'étoient privées de cette insuson à la mode, & qui s'en étoient bien trouvées; d'autres qui, malgré qu'elles eussent observé que leur santé étoit altérée, en la facrissant à leur goût pour cette liqueur, en ont continué néanmoins l'usage, parce qu'elles n'avoient pas de quoi la suppléer, sur-tout pour leur déjeûner.

Mais si ces personnes ne peuvent pas se passer de cette liqueur favorite, elles peuvent certainement, la prendre avec moins de danger, en faisant bouillir le Thé pendant quelques minutes, afin d'en faire évaporer les principes volatils,

qui sont les plus nuisibles, & en extraire les particules amères, astringentes, & les stomachiques, au lieu de le préparer comme on le pra-

tique ordinairement.

Un Médecin distingué, de Londres, ayant plusieurs sois éprouvé ses essets pernicieux en le buvant, suivant la méthode accoutumée, s'est déterminé à essayer l'insussion préparée d'une autre manière. Il sit insuser le Thé dans l'eau chaude, le transversa quelques heures après, & le laissa reposer pendant la nuit: il le sit réchausser le matin pour son déjeûner. Ce Médecin par ce moyen a pu prendre, sans aucun inconvénient, près du double de cette insusson, qui, lorsqu'elle étoit préparée, suivant l'usage reçu, lui avoit occasionné des attaques de ners trèsfunestes.

On obtient le même succès en substituant aux feuilles l'extrait du Thé: le Docteur Lettfom l'a souvent essayé, en le faisant dissoudre dans l'eau chaude; c'est pour lui un stomachique amer. fort agréable. Comme, dans ce procédé, les particules odorantes du Thé font évaporées, on se garantit en partie de ses effets, qui tendent à relâcher le système nerveux, inconvénient auquel on s'expose, en le buvant de la manière ordinaire. Cet extrait nous a été importé de la Chine en Europe, en petits gâteaux ronds & applatis, de couleur noire, qui ne pèsent guères qu'un quart-d'once chacun. Dix grains de ces petits gâteaux, dissous dans une suffifante quantité d'eau, peuvent suffire à une personne pour son déjeûner. On peut le préparer ici sans beaucoup de dépense & fans embarras.

Une infusion de fleurs de camomille romaine.

ou tout autre stomachique amer, pris après le relâchement, inconvénient attaché à cette plante exotique. Les infusions amères sont beaucoup plus salubres, quand on les boit froides.

Il est à remarquer que, dans toutes les formules & recettes, que donne le P. du Halde, pour administrer le Thé comme un remède stomachique, parmi les Chinois, on le fait bouillir quelque tems, & on le prépare de façon que les particules odorantes & volatiles se dissipent. Cette pratique, qui s'accorde avec les expériences rapportées, peut probablement avoir tiré son origine de la Chine, d'après une longue expérience, & des expériences répétées & constatées.

En résumant tout ce que nous venons de dire, il convient d'interdire cette infusion aux enfans & aux jeunes personnes; elle affoiblit leur estomac, altère la faculté digestive, & engendre plusieurs indispositions: il est rare que nous rencontrions ailleurs les principes des maladies scrophuleuses aussi souvent que chez la postérité foible & languissante des habitans des villes, fur-tout en Angleterre, dont tout le déjeuner & le souper confistent, la plupart du tems, en une foible boisson de Thé ordinaire, avec l'affaisonnement d'usage. Des familles plus éclairées se conduisent avec plus de discrétion. La connoissance de ses dangereux effets l'a décrédité parmi plusieurs d'entre elles. Elle ne doit pas entrer dans le régime ordinaire des collèges & des pensions. Si on l'accorde quelquefois comme un régal, on doit en même tems instruire les enfans, que le constant usage de cette liqueur

nuit à la fanté, flétrit les forces & altère en général le tempérament. Tout ce que nous venons de dire touchant le régime du Thé, regarde spécialement l'Angleterre, où il est fort en usage; car, en France, son usage n'est pas universel; cependant, on doit en conclure qu'on doit éviter, dans nos contrées, d'en user immodérément.

En médecine, le Thé a perdu beaucoup de son crédit; à peine est-il indiqué comme un bon diaphorétique; cependant, dans les cas où il est nécessaire de délayer, il relâche & facilite les sécrétions; il est pour le moins aussi utile que la plupart des insussions: car, indépendamment de ces mêmes qualités, il paroît qu'il contient quelque vertu sédative dans ses principes, esfet approchant d'un opiat. Ainsi que cette classe de remède il adoucit peut-être aussi essicament le mal-aise, que toutes nos insussons aqueuses; &, comme une petite dose d'opium, il facilite souvent le sommeil, & augmente la circulation

des esprits.

Lorsqu'il est nécessaire de prendre une forte dose de Thé, pour produire ou entretenir une évacuation, une transpiration abondante, on peut administrer très-essicacement & très-à-propos une décoction de Thé, ou une forte infusion, particulièrement dans les maladies inslammatoires; la vertu sédative du Thé, aidé de l'action délayante de l'eau chaude provoque en général la transpiration, sans stimuler, ni irriter le système nerveux. Les Chinois, le plus communément, le donnent en décoction, comme un remède dans une infinité de maladies; mais si on fait insuser une grande quantité de Thé choisi, qu'on transvase l'insusson aussi-tôt, afin

d'en obtenir les particules les plus volatils, & qu'on la boive chaude, elle semblera mériter la préférence, comme atténuante & comme relâchante Le Docteur Lettsom a donné plus d'une fois de bon Thé verd en substance dans un véhicule délayant, & il a observé qu'il en résultoit presque les mêmes effets que si on le prenoit en infusion. Trente grains de cette sorte de Thé, mis en poudre, pris trois ou quatre fois, à plusieurs heures d'intervalle, détendent en général les solides, diminuent la chaleur, dissipent l'insomnie, les inquiétudes & préparent à la transpiration. Cette dose, qui excite pour l'ordinaire une légère nausée, sollicite plus surement la transpiration, & mitige les symptômes qui accompagnent les maladies inflammatoires. Si on double la dose, la nausée & la maladie augmentent, & le malade éprouvera, pendant quelque tenis, autour de la région de l'estomac, des douleurs, des angoisses, une pefanteur, qui, le plus souvent, disparoissent par les selles.

On dit qu'au Japon & à la Chine la pierre est une maladie très-rare, & que ces peuples pensent que le Thé a la vertu de la prévenir. Des personnes épuisées par les fatigues d'un long voyage, ou après un violent exercice, & affectées d'une sentation douloureuse, d'un mal-aise général, accompagné de sois & d'une chaleur ardente, en en buvant quelques tasses, trouvent un soulagement subit. Il détrempe doucement; c'est un sédatif agréable, après un long repas, quand l'estomac est chargé, que la tête est pesante, doulouleuse, & que le pouls est élevé.

En considérant le Thé sous un autre point de vue, nous observerons que, comme le luxe de toute de toute espèce est augmenté en raison de l'accroissement des superfluitésétrangères, ce luxe a contribué, plus ou moins, à ces maladies & à ces foiblesses de nerfs qui sont maintenant si fréquentes. Entre ces causes, l'excès des liqueurs spiritueuses est une des plus considérables; mais la source primitive de cette pernicieuse coutume est due souvent à la foiblesse & à la débilité du fystême nerveux, occasionnées par l'habitude journalière de boire du Thé. Une main tremblante cherche un secours momentané dans quelques cordiaux: on s'imagine par-là fortifier, ranimer les nerfs affoiblis, de forte que ces personnes tombent par nécessité dans une habitude d'intempérance, & répandent souvent sur leur postérité nombre d'incommodités, qu'une con-

duite opposée leur auroit épargnées.

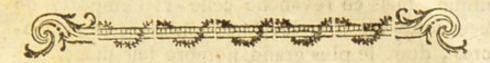
Une autre fatale conséquence, qui résulte de cette coutume générale de boire du Thé, en Angleterre, affecte particulièrement cette classe pauvre du peuple, condamnée au travail: leurs falaires modiques peuvent à peine suffire à leur procurer les nécessités de la vie & les alimens sains; plusieurs se piquant de s'élever au niveau des personnes plus riches qu'eux, d'imiter leur luxe, diffipent follement leurs petits falaires, pour acquérir cette herbe à la mode, & font affez inconsidérées, que de se priver des moyens d'acheter, pour eux & leurs familles, des alimens sains & convenables: il est démontré actuellement que l'Angleterre seule consomme trois millions de livres pesans de Thé. Dans la province de Fokien, en Chine, on tire de l'huile de l'amande des graines de Thé; on emploie,

178 DISSERTATION

dans les pays, cette huile en alimens, & pour les peintures. Dans des desfins venus de Chine, sur la façon d'y travailler les vernis on voit des ouvriers occupés à rendre dessicative l'huile de Thé, ils la remuent dans une bassine mise sur un fourneau.

lyficate acryenz, coccionaces par l'asymple



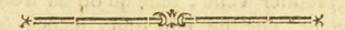


DISSERTATION

EN FORME

DE SUPPLEMENT,

Sur les plantes qui peuvent remplacer le Thé.



procession, remphi Ous allons très-fouvent chercher chez l'étranger des plantes inférieures en vertu à celles que nous possédons; nous avons en France plufieurs plantes qui pourroient nous être d'une plus grande utilité que le Thé, & que les Chinois & les Japonois se trouveroient heureux de posséder. La véronique mâle occupe sans contredit le premier rang parmi les plantes qu'on peut substituer au Thé; presque tous les auteurs de pratique & de matière médicale en ont recommandé l'usage préférablement à ce végétal exotique; plusieurs, entr'autres, Franck, Cohausen, Hoffman, Sattler & Goer, ont publié des Dissertations très-savantes pour en démontrer la supériorité, & même par une convention unanime, on lui a déféré le titre de Thé de l'Europe.

Entre les différens Thé de la Chine, il pourroit à la vérité s'en trouver des premières qualités qui soient plus agréables au goût que la Véronique, mais en revanche celle-ci l'emporte de beaucoup sur tous les Thés communs & médiocres, dont le plus grand nombre fait usage.

M. Burtin, Médecin de Bruxelles, dit que dans sa ville plusieurs de ses connoissances se servent aujourd'hui de Véronique communément & de présérence au Thé; il ajoute même que plusieurs en ont bu chez lui sans être prévenus, & l'ont prise pour du bon Thé de la Chine; & si quelques-uns de ceux qui en ont pris, n'y ont pas trouvé le même goût & la même saveur du Thé, c'est qu'ils ont pris la Véronique chez le premier venu, telle qu'on la trouve ordinairement, cueillie sans soin, séchée & confervée sans précaution, remplie de poussière &

d'ordure, & souvent surannée.

On fait que les Chinois ont fait de la récolte du Thé un art. Pourquoi en Europe ne pas s'aftreindre à quelques formalités pour la Véronique? Il ne faudroit la cueillir que pendant un tems sec, long-tems après le lever du soleil; toutes les feuilles mal-faines, fanées & qui ne sont pas d'un beau verd, doivent être rejetées. Après leur récolte, on les féchera le plus promptement possible, en prévenant néanmoins autant qu'on peut la dissipation des parties volatiles; après quoi il faut les conserver dans des bouteilles ou boëtes très-exactement fermées. Au moyen de ces précautions, auxquelles on pourra dans la suite en joindre d'autres que l'usage indiquera, telles que de ne la cueillir qu'au printems, on peut être affuré de retrouver dans la Véronique un Thé préférable à tout autre; & comme la Véronique varie en espèces & en faveur on pourra satisfaire tous les goûts; le

cellent au rapport des Médecins de Berlin.

2°. Les fleurs de houillon blanc peuvent aussi très-bien remplacer le Thé, & même le surpas-

ser par un goût beaucoup plus agréable.

3°. Les feuilles de Sainfoin, hedyfarum onobrychis. Linn., ont la propriété de se contourner comme le Thé verd, & d'en avoir le goût & l'odeur, lorsqu'elles sont cueillies & séchées avec soin; aussi il arrive souvent que des marchands, amis du gain, en mêlent avec le Thé verd.

4°. Depuis long-tems les feuilles de Spirara, Spira falici folia. Linn., sont en usagedans la Brabant Autrichien, au lieu de Thé, chez dif-

férentes personnes de la campagne.

5°. Une plante qui l'emporteroit encore sur le Thé, est la Reine des bois. Feu Stanislas I, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, s'en est servi avec le plus grand plaisir, pendant

plusieurs années, en guise de Thé.

6º. Simon Pauli a prétendu avoir découvert en Europe du vrai Thé dans le myricagale, le gale frutex Odoratus Septemtrionalium, le myrthe hollandois; il est indigène en Angleterre, en Brabant & dans plusieurs endroits de la France, on en prescrivoit les seuilles, mais actuellement ou n'en fait plus d'usage.

7°. Les feuilles de cresson de roche donnent aussi un excellent Thé, agréable au goût & utile à la santé, nous donnerons une dissertation par-

ticulière fur cette plante indigène.

8°. On peut substituer à l'usage du Thé, celui des seuilles de sauge, de bétoine, d'aigremoine, d'églantier & de plusieurs autres plantes, de même que des fleurs de sureau. Ces plantes, outre la qualité du Thé qu'elles possèdent, ont encore d'autres excellentes qualités qui doivent les faire rechercher.

- 9°. Le Sideroxilon lycioides nous donne aussi un excellent Thé; il se nomme vulgairement Thé de Boerrhave.
- 10°. Frézier vante beaucoup, dans son voyage de la mer du Sud, les vertus du *Pforalea* glandulosa de Linné. L'infusion de ses feuilles, suivant lui, est stomachique; les habitans du Chili les appliquent avec succès sur leurs blessures.
- plante du vrai Thé à la Martinique; mais il paroît, d'après ce qu'il a dit, que c'est une espèce de Lysimachie, ou ce qu'on appelle Thé des Indes occidentales, Thé sauvage, Thé américain; ses seuilles, cueillies & exposées au soleil, se sèchent & se roulent d'elles-mêmes.
- fer t Subakki, porte le caractère de la plus grande ressemblance avec le Thé; c'est le Camellia Japonica; ses seuilles sont si semblables à celles du vrai Thé, qu'elles tromperoient les Botanistes les plus exercés; Koempser observe qu'on conserve les seuilles d'une espèce de t Subakki, & qu'on les mêle avec le Thé, pour pour lui donner une bonne odeur.
- 13°. Le Thé de Labrador, Vezacepucha, est trop fameux pour n'en pas parler ici. Un Georgryphille qui habite sur le mont Fichtelberg, montagne très-haute & très-stérile de la Franconie, a annoncé dans les papiers publics, il y a environ douze ans, que cinq ou six seuilles au

plus de ce Thé suffisent pour deux bonnes tasses; lorsqu'on en froisse une seule entre les doigts, elle rend une odeur semblable à celle des meilleurs citrons; cet agriculteur allemand en offroit même la graine à tous ceux qui en vouloient essayer la culture; on peut planter cette graine dans un terrein froid; il faut la garantir de l'ardeur du soleil & de la trop grande sécheresse, de même que d'un froid trop vis, jusqu'à ce que la plante soit bien enracinée; en général, ce Thé aime un air tempéré & un sol plus humide que sec.

Lorsque la plante est parvenue à la hauteur d'un pied, on peut en couper les plus grandes feuilles, que l'on fait sécher au grand air & à l'abri des rayons du soleil. Cette première espèce de Thé est la meilleure; elle répond au Thé impérial de la Chine; la seconde coupe se fait vers la fin d'Août de la même manière, c'est le Thé verd des Chinois; ensin, au commencement des froids, on fait la troisième coupe; c'est le Thé bhout: c'est pour lors qu'on recueille la semence. Vers la fin de l'automne, la plante doit être transportée dans une bonne serre en hiver; l'année suivante, elle est beaucoup plus sorte & produit une récolte plus abondante.

14°. Il ne faut pas aussi oublier de dire un mot du Cassine vera floridanorum. Miller assure que c'est le véritable Thé de Paraguay; il ajoute que les Indiens de la mer du Sud en sont beaucoup de cas, & que les sauvages septentrionaux en sont un grand usage pour leur santé. Frézier, déja cité, rapporte que les Espagnols usent de ce remède contre les exhalaisons des mines du Pérou, & qu'on en sait un grand usage à Lima;

cette liqueur est préférée au Thé; elle a un goût plus agréable; le commerce de ce Thé se fait à Santafé; on l'apporte par la rivière de la Plata. On en distingue deux espèces: l'une appelée yerva de Palos, & l'autre yerva de Camini. Celui qui vient du Paraguay, se vend la moitié plus cher que l'autre. Ce détail porte à croire que l'Apalachine & le Thé du Paraguay sont deux espèces de ce Cassine; le nom d'Apalachine est celui que nous lui donnons le plus communément; les Anglois le nomment Thé de Peraguay ou Juppen; mais ces conjectures méritent d'être approfondies. Nous nous étendrons plus particulièrement sur cet objet, dans une differtation que nous donnerons sur le Thé de Paraguay.

feuilles de Moldavie, de même que de celles du bois de Sainte-Lucie. Quelques Suédois ont aussi voulu suppléer le Thé par les seuilles de l'Acacia sylvestris ou Prunus spinosus; d'autres par les seuilles de l'Origan, ceux-ci par les seuilles du Rubus atticus; ceux-là par les seuilles du Chenopodium ambrosoïdes, du Veronica Chæmadrys, & du Veronica postrata. Les François ont sait l'éloge du Capraria bislora, & M. Bernard de Jussieu recommandoit l'insusion du Prinos glaber ou Apalachine des Américains; mais malgré tous les éloges bien mérités de la plupart des plantes que nous avons rapportées, le Thé a toujours conservé sa supériorité.

On fait avec le Thé une liqueur excellente. Pour la faire, prenez quatre onces de bon Thé impérial; c'est le meilleur; ou à son défaut, du Thé verd. Jetez cette dose dans une chopine

d'eau bouillante; retirez la cafetière du feu, fermez-la exactement; donnez le tems au Thé de se développer. Cette première infusion n'étant plus que tiède vous aurez une forte teinture; versez-la avec les feuilles de Thé dans neuf pintes d'eau-de-vie; bouchez bien la cruche, & laissez le tout en infusion pendant huit jours; si, au bout de ce tems, l'eau-de-vie n'a pas contracté une odeur de Thé agréable & tirant un peu sur la violette, ce sera une preuve que le Thé n'est pas d'une qualité excellente; en ce cas, prenez encore deux onces de Thé; jettezles dans un demi-feptier d'eau bouillante; tirezen la teinture comme la première fois, & ajoutez-la à votre infusion que vous continuerez pendant huit autres jours; il fera pour lors tems de la distiller; vous commencerez cette opération & vous la finirez au bain-marie, en observant de passer jusqu'au plus fort filet pendant les quatre premières pintes qui fortiront; vous les cohoberez, en diminuant le dégré du feu; vous continuerez la distillation au petit filet jusqu'à ce que vous en ayez tiré cinq pintes; vous cesserez pour lors; faites votre sirop à froid. en faisant fondre cinq livres de sucre dans cinq pintes d'eau; mettez-y les cinq pintes d'esprit de Thé, & filtrez selon l'Art. La liqueur de Thé est douce & fort agréable; elle approche assez de l'eau-de-vie d'Andaye; elle en a les mêmes propriétés; elle est, ainsi qu'elle, souveraine contre les indigestions; comme elle est très-diurétique, elle dégage les reins & appaise les douleurs néphrétiques.

The state of the s

n de pieres de contra la comercia de comer mind a design a second of the second state of rempula esse de la religió de la colon de concerning the second s tailles le tout en daisson procesus bait joons peri-ch - until . error for the need as . on southing the beliefers, on form that the new tone . he in ell propedione applied by collegion on ce cast counts encore deux concis de The ; jener--contraction on the surget inches the selfon la remissio comme la promocé dois, es rioutoward a voite islation one vous continueses and and sudd and he the transmission and the total - interestation and the second of the second inchang spillings bulg galophoj schagesh moune. amora a femaliant, isplantation to all and the control of s condition of aliminated to derive to fee to roll singues Acidallilla et sengarios son come one and the south and seek our southup de file about the date of the file of the day in all'a saconège elle tellestes woll al es un de l'anneder far al Madagre : elle en n'hei undress promines glanell, sight worde, tenyartice! carro go ing a thiorag commo die all ack-ulida







